TROIS-RIVIÈRES | VENDREDI 27 JUILLET 2018 | 98e ANNÉE, N° 225

lenouvelliste.ca

UQTR: VERS UNE ENTENTE

PAGE 2

PHOTO: SYLVAIN MAYER

VALÉRIE POULIN COLLINS ARRÊTÉE DE NOUVEAU

PAGE 5

Un représentant publicitaire en prison pour avoir fraudé le *Mag 2000*

PAGE 3

FRANCOEUR

Les Jeux du Québec: un rendez-vous pour Trois-Rivières?

PAGE 12

La vente du Zoo de Saint-Édouard compromise?

PAGE 10

Les dentistes mettent leur menace à exécution

PAGE 8

Le CIUSSS et la CSN à fleur de peau

L'embauche des aides de service crée du mécontentement

PAGE 4

96¢ + TAXES

8 13536 00001 3

Semaine

Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	16-17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	22
nécrologie	23-24
opinions	12
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Ed Sheeran ouvre un compte Instagram pour ses chats

LONDRES (AFP) — Le chanteur Ed Sheeran a ouvert un compte Instagram pour raconter le «train train quotidien» de ses chats, Calippo et Dorito, qui comptaient déjà près de 120 000 abonnés quelques heures après leurs débuts sur le réseau social. «Mes chats ont ouvert leur propre compte Instagram, qu'ils sont malins ces matous. Suivez leur train train quotidien (sur) @*thewibbles*», écrit la star de la pop dans un message envoyé dans la nuit de mercredi à jeudi sur son propre compte Instagram à ses quelque 24,5 millions d'abonnés.

Le compte n'héberge que trois photos pour l'instant: l'une montre les deux petits chats côte à côte avec la légende «Dumb and Dumber», une autre dans une baignoire «à l'heure du bain».

Ed Sheeran est connu pour sa passion pour les chats.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Projet d'entente de principe à l'UQTR

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'impasse est enfin dénouée à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le comité syndical du Syndicat des professeures et professeurs devra se prononcer prochainement sur un projet d'entente de principe conclu entre l'exécutif syndical et la direction de l'Université. On se rapprocherait donc de la fin d'une négociation houleuse qui avait été marquée par un lock-out du 2 au 16 mai dernier.

Malgré la saison estivale, la direction de l'UQTR et le syndicat des professeurs ont poursuivi les négociations.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Après plusieurs rencontres tenues en juillet, les parties ont finalisé un projet d'entente de principe portant sur les aspects financiers de la négociation; soit l'embauche de nouveaux professeurs, le maintien du plancher d'emploi et de la clause ascenseur, les hausses salariales intégrées aux échelles de rémunération, le déplafonnement des cours en surplus de tâches et le financement du développement de la recherche», peut-on lire dans l'Info-Négo du Syndicat des professeures et professeurs de l'UQTR dont *Le Nouvelliste* a obtenu une copie.

Malgré la saison chaude, la direction de l'UQTR et le syndicat des professeurs ont poursuivi les négociations. Les deux parties ont été sommées de s'entendre par la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, avant la fin de l'entente tripartite (ministère, syndicat et UQTR) signée en juin dernier.

Le 26 juillet, le projet d'entente de principe a été présenté au comité exécutif du syndicat. «Le comité de négociation a recommandé unanimement au comité exécutif d'entériner le projet d'entente de principe», lit-on également dans l'Info-Négo envoyé aux professeurs de l'UQTR.

Cette entente satisferait l'exécutif syndical au point où il veut en recommander l'adoption au conseil syndical qui représente une plus grande diversité de professeurs. «Le comité exécutif s'est déclaré très satisfait du projet et a convenu unanimement d'en recommander l'adoption au conseil syndical lors d'une prochaine rencontre qui devrait avoir lieu dans la semaine du 13 août», a écrit le syndicat dans les informations acheminées aux membres.

«La solidarité et la mobilisation exemplaires des professeurs et des professeures de l'UQTR auront permis de trouver des solutions favorables au développement de l'université, dans le respect des grandes orientations fixées par l'assemblée générale des professeurs le 7 juin 2017.»

Les délégués syndicaux du conseil syndical pourront par la suite faire une recommandation aux professeurs qui seront éventuellement convoqués en assemblée générale en septembre.

«À ce moment, les professeurs devraient également être en mesure de se prononcer sur les aspects normatifs du projet de convention. Précisons que le contenu de l'entente de principe sur les clauses monétaires sera acheminé à l'ensemble des professeurs uniquement lorsque le conseil syndical aura disposé des recommandations du comité de négociation et du comité exécutif à l'effet d'entériner l'entente», ajoute le syndicat dans sa missive.

«La solidarité et la mobilisation exemplaires des professeurs et des professeures de l'UQTR auront permis de trouver des solutions favorables au développement de l'université, dans le respect des grandes orientations fixées par l'assemblée générale des professeurs le 7 juin 2017.»

Rappelons qu'en juin dernier, les deux parties étaient encore loin d'une entente de principe. Le conseil syndical avait alors rejeté à 94 % l'offre qualifiée de globale et de finale par la direction. Le syndicat dénonçait à ce moment qu'il s'agissait sensiblement de la même offre que celle déposée le 11 mai durant le lock-out, qui avait également massivement été rejetée. Depuis, les deux parties se sont retrouvées à la table de négociation pour en arriver avec le projet d'entente de principe annoncé jeudi soir aux professeurs.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ANTITHÈSE, *nom féminin*

Définitions – [Rhétorique] Opposition, dans un même énoncé, de deux pensées, de deux expressions contraires pour mieux faire ressortir une des deux. – [Figuré] Chose, personne radicalement opposée à une autre ; contraste marqué entre deux aspects. *Le jour est l'antithèse de la nuit.*

Synonymes – contre-pied, contraire, contradiction, antipode, contrepartie, contraste, antinomie, opposition, divergence, antonymie...

Anagramme – hésitante.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

FRAUDE CONTRE LE MAGAZINE *MAG 2000*

Un représentant publicitaire en prison

Mathieu Vallée-Baillargeon devra demeurer détenu, lui qui est accusé d'avoir fraudé pour 20 000 $ son ancien employeur

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le magazine mensuel trifluvien *Mag 2000* de même que plusieurs entreprises bien connues de la région ont été impliqués malgré eux dans une histoire de fraude pour laquelle Mathieu Vallée-Baillargeon, un individu de 35 ans de la région, doit maintenant faire face à la justice. L'accusé, qui est présentement détenu dans une autre affaire de fraude, a échoué jeudi dans sa tentative de recouvrer sa liberté au terme de son incarcération, et demeurera détenu tout au long des procédures dans cette affaire, qui aura coûté près de 20 000 $ au magazine trifluvien.

Mathieu Vallée-Baillargeon aurait fraudé pour 20 000 $ son ancien employeur, le magazine *Mag 2000*. — PHOTO: FACEBOOK

Selon l'enquêteure au dossier qui a été appelée à témoigner lors de l'enquête sur cautionnement de l'individu, ce dernier aurait été embauché par le *Mag 2000* en septembre 2017 à titre de représentant publicitaire. Pendant les premières semaines de l'occupation de cet emploi, Vallée-Baillargeon aurait fait le bonheur de ses employeurs, puisque ses ventes étaient excellentes et qu'il était allé chercher plusieurs nouveaux clients.

Or, au bout de quelques semaines, les appels de clients mécontents ont commencé à entrer au *Mag 2000*. Il est vite apparu que Vallée-Baillargeon aurait conclu des ententes avec plusieurs clients qui n'auraient pas été respectées.

Dans certains cas, le représentant aurait promis des gratuités aux clients mais sans en avoir l'autorisation du magazine, qui de son côté se trouvait à facturer pour un service que le client pensait pouvoir obtenir gratuitement. Dans d'autres cas, des parutions de publicités promises comme gratuités au contrat n'auraient jamais été publiées, puisque le magazine n'était pas avisé de ces promesses de son représentant.

Dans un cas, le représentant aurait conclu un contrat publicitaire en échange d'une assurance pour lui-même, plutôt que de verser les profits au magazine. Il est également question de contrats originaux modifiés de la part du représentant pour augmenter ses commissions versées, de vente sous pression, etc.

Des entreprises comme la Cité de l'énergie, le restaurant Le Cuisto, Duguay Immobilier ou Industrielle Alliance auraient toutes été flouées dans cette affaire. Mais étant donné qu'elles ont, au final, choisi de ne pas payer pour les services qu'elles n'avaient pas autorisés selon les termes du contrat négocié avec le vendeur, seul le *Mag 2000* a dû essuyer des pertes financières, que la poursuite estime à près de 20 000 $.

En outre, Vallée-Baillargeon aurait emprunté des sommes d'argent de plusieurs centaines de dollars à deux collègues de travail, qu'il remboursait à l'aide de chèques sans fonds. Sous prétexte qu'il vivait une période difficile dans sa vie personnelle, la direction du *Mag 2000* lui aurait même permis d'habiter ses locaux pendant trois semaines, se faisant même payer l'épicerie à une occasion par une collègue de travail, de même qu'un prêt en argent pour l'aider à s'installer dans un loyer.

Le lien d'emploi avec le suspect a été rompu le jour où il a tout simplement cessé de se présenter au travail. Devant le constat de fraudes évidentes, la direction du *Mag 2000* a porté plainte à la police en décembre 2017.

Mathieu Vallée-Baillargeon a lui-même admis en cour, jeudi, avoir eu de sérieux problèmes de consommation de cocaïne au moment des faits, et de consommation de stupéfiants en général depuis au moins dix ans. Lors de cette période, il indique qu'il consommait pratiquement chaque heure de la journée.

L'homme, qui possède onze antécédents criminels en matière de fraude, a indiqué à la juge Dominique Slater avoir toujours agi en raison de sa consommation, un problème qu'il souhaite régler. L'homme a été condamné à une peine de six mois d'emprisonnement en avril dernier dans une autre affaire de fraude, qui remonte avant son passage au *Mag 2000*.

Vallée-Baillargeon est apparu émotif dans le box des accusés, lui qui espérait obtenir du tribunal d'être envoyé en thérapie pour régler définitivement ses problèmes de consommation. Il affirme ne pas avoir consommé depuis près de six mois, et ce, malgré les nombreuses opportunités en prison. Il a obtenu le soutien de sa conjointe actuelle, et indiquait avoir réussi à se trouver un emploi de représentant, qu'il pourrait occuper dès sa sortie de thérapie. Son avocate, Me Raphaëlle Desvignes, a souligné à la cour la sincérité de son client et sa réelle motivation à s'en sortir et à reprendre sa vie en main.

De son côté, la Couronne, représentée par Me Pascale Tremblay, a rappelé que l'homme possédait onze antécédents en semblable matière et qu'on pouvait douter de sa volonté étant donné qu'il avait tenté à plusieurs reprises de suivre des thérapies, qu'il abandonnait au bout d'une journée à peine. En 2013, alors qu'il avait des causes pendantes en matière de fraude, l'homme a quitté vers la Colombie-Britannique alors qu'il n'en avait pas le droit, forçant l'émission d'un mandat d'arrestation contre lui.

Par ailleurs, le risque de récidive inquiétait la Couronne, d'autant plus que l'employeur prêt à le prendre à sa sortie de thérapie lui offrait un emploi dans le même domaine où les fraudes avaient été commises, en plus qu'il ne semblait pas tellement au courant des accusations qui pesaient contre son futur employé.

La juge s'est rangée derrière les arguments de la poursuite et a ordonné la détention du suspect pour le reste des procédures. Mathieu Vallée-Baillargeon reviendra devant le juge le 20 août prochain pour la suite des procédures.

Arrêté pour de la pornographie juvénile

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Sébastien Monfette, un individu de 40 ans du secteur Sainte-Marthe à Trois-Rivières a été arrêté jeudi matin par la Sûreté du Québec, relativement à de la pornographie juvénile.

L'homme a comparu jeudi après-midi au palais de justice de Trois-Rivières et doit maintenant faire face à des accusations de possession, distribution et avoir accédé à de la pornographie juvénile.

Le suspect a pu reprendre sa liberté au terme de sa comparution pour le reste des procédures judiciaires contre lui, mais sous diverses conditions. Outre garder la paix et avoir une bonne conduite, Monfette n'a plus le droit de posséder d'ordinateur, de cellulaire ou de tablette pas plus qu'il ne peut accéder à Internet. Il lui est interdit de se trouver dans des parcs ou des zones de baignades où pourraient se trouver des personnes de moins de 16 ans, de même qu'à proximité de garderies, d'écoles ou de centres communautaires où l'on soupçonnerait que des jeunes de moins de 16 ans se trouvent. Il ne peut occuper un emploi qui le placerait en situation d'autorité ou en relation avec une personne de moins de seize ans et ne peut se trouver en présence d'une personne de moins de seize ans à moins qu'il ne soit accompagné d'un adulte qui connaît les accusations auxquelles il doit faire face.

Finalement, il lui est interdit de consommer de l'alcool ou des drogues. Son dossier a été reporté au 27 septembre.

EMBAUCHE DES AIDES DE SERVICE AU CIUSSS MCQ

Le CIUSSS et la CSN à fleur de peau

LAURENCE CHARTRAND
lchartrand@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La tension était vive, jeudi, alors que la direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) et les représentants syndicaux de la catégorie 2 de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) organisaient tous deux une conférence de presse afin de faire le point sur l'embauche d'aides de service au CIUSSS MCQ.

Le syndicat représentant les préposés aux bénéficiaires a dénoncé le fait que des aides de service soient, selon eux, favorisés au détriment des préposés. Sur la photo, de gauche à droite, Marie-Line Séguin, vice-présidente régionale de la FSSS-CSN; Pascal Bastarache, président du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers du CIUSSS-MCQ - CSN; Loraine Dugas, première vice-présidente au Conseil central du Coeur du Québec - CSN. — PHOTO: ISABELLE LÉVESQUE

Les aides de service ont comme fonction d'assister les préposés aux bénéficiaires dans leur travail. Comme aucun diplôme d'études supérieures n'est demandé pour cet emploi, les aides de service ne peuvent prodiguer de soins aux patients.

Leurs tâches peuvent consister entre autres à désinfecter l'équipement que les préposés utilisent, transporter du matériel d'une unité à l'autre ou encore préparer les lits des patients.

Selon Louis Brunelle, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CIUSSS MCQ, environ 85 % des aides de service sont des étudiants dans le domaine de la santé qui sont embauchés principalement pour la période estivale.

«Ça ne remplace pas les préposés aux bénéficiaires, ça vient supporter les équipes de travail», a expliqué M. Brunelle. Présentement, 125 aides de services sont à l'emploi du CIUSSS MCQ, pour 2500 préposés aux bénéficiaires.

LE TRAVAIL DES PRÉPOSÉS BRIMÉ?

De son côté, le syndicat représentant les préposés du CIUSSS MCQ affirme que cette mesure défavorise les préposés qui souhaitent travailler en temps supplémentaire volontaire.

Ce serait le cas de Claudine Boudreau, préposée aux bénéficiaires pour le CIUSSS. Elle raconte avoir été appelée il y a deux semaines pour un quart de travail en temps supplémentaire, qu'elle avait accepté.

Environ une heure plus tard, on l'aurait rappelée pour lui dire qu'on n'avait plus besoin d'elle. «Ils m'ont dit: "On met un aide de service à taux simple au lieu de te prendre toi, à taux et demi"», a-t-elle soutenu.

Selon les représentants syndicaux, le CIUSSS aurait choisi de remplacer des préposés disponibles pour travailler par des aides de service afin de faire des économies. Le salaire de base des aides de service est d'environ 0,70 $ en deçà de l'échelon 1 des préposés aux bénéficiaires.

Cependant, les préposés disposent d'échelons plus importants, ce qui fait en sorte qu'il y a une plus grande marge de manœuvre pour ce qui est de leur salaire, selon l'ancienneté.

L'avis de la direction du CIUSSS était toutefois bien différent de cette version. Selon Louis Brunelle, 10 500 appels ont été effectués dans les quatre dernières semaines par les employés de la liste de rappel du CIUSSS MCQ afin de trouver des préposés qui souhaitaient faire du temps supplémentaire.

«On nous a toujours dit que les préposés avaient beaucoup de pression, qu'ils faisaient du temps supplémentaire», a mentionné M. Brunelle. «L'arrivée des aides de service, c'est justement pour donner un peu d'air aux préposés aux bénéficiaires.»

Questionné à savoir si le syndicat et les préposés avaient été consultés quant à cette mesure, M. Brunelle a répondu que le CIUSSS les avait plutôt «informés».

UNE CONSTANTE SURCHARGE DE TRAVAIL

Les représentants syndicaux affirment que de remplacer des préposés aux bénéficiaires manquantes sur le terrain par des aides de service contribue à la surcharge de travail des préposés.

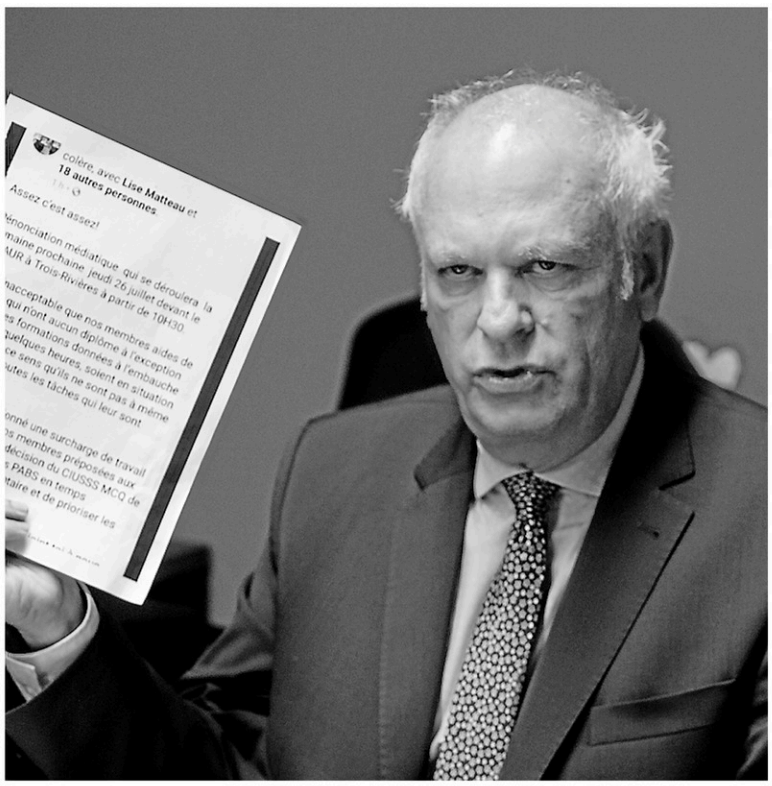

Louis Brunelle, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CIUSSS MCQ, a réagi à la manifestation du syndicat CSN en lien avec l'embauche d'aides de service au CIUSSS. — PHOTO: ISABELLE LÉVESQUE

«La tâche d'un préposé aux bénéficiaires est complexe et complète», affirme Loraine Dugas, première vice-présidente au Conseil central du Cœur du Québec — CSN. «Un aide de service ne possède pas l'ensemble des compétences requises pour effectuer l'ensemble de la tâche.»

Les préposés doivent pallier l'absence de leurs collègues en plus d'accompagner l'aide de service, ce qui, selon le syndicat, cause de l'épuisement chez ses membres.

Pascal Bastarache, président du Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers du CIUSSS-MCQ — CSN, a tout de même admis que le nombre de préposés qui souhaitent faire du temps supplémentaire ne pourrait pallier la pénurie qui touche la profession.

«Les aides de service, à cause de la pénurie de préposés, ont leur place, mais en dernier recours», a-t-il soutenu.

M. Bastarache a également souligné, contrairement aux dires de la direction du CIUSSS, que certains aides de service opéraient des tâches autres que celles qui leur sont attitrées, en raison du manque de personnel.

«Ça ne remplace pas les préposés aux bénéficiaires, ça vient supporter les équipes de travail»

Il a raconté avoir été mis au courant que deux aides de service avaient été formés en tant que brancardiers la semaine dernière, à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières. Les deux employés avaient donc la responsabilité de transporter des patients d'un étage à l'autre sur civière après une opération.

«On voit beaucoup de disparités entre le discours de la direction et ce qui est réellement décidé sur le plancher», a affirmé Pascal Bastarache.

TROUVER DES SOLUTIONS À LA PÉNURIE

En plus de l'embauche d'aides de service, le CIUSSS MCQ a déployé différentes mesures dans les derniers mois afin de trouver des solutions quant à la pénurie de préposés aux bénéficiaires.

Un programme de reconnaissance des acquis a été mis sur pied en juin 2017. Celui-ci s'adresse aux personnes qui ont de l'expérience en soins d'assistance mais qui n'ont pas obtenu le diplôme d'études professionnelles requis afin d'être embauchées comme préposée au CIUSSS.

Le Centre de formation professionnelle Bel-Avenir et le CIUSSS MCQ ont également collaboré sur le projet de formation-emploi en assistance à la personne en établissement de santé.

La formation intensive de six mois garantit un emploi dans le réseau public de la région aux étudiants pour qui les frais de scolarité sont couverts par le CIUSSS MCQ.

IVRE DANS SA VOITURE

Pas d'intention, pas de crime

GRANBY — Un Sherbrookois a été acquitté lundi d'avoir eu la garde et le contrôle d'un véhicule pendant que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Dany Boisclair a en effet convaincu le juge Serge Champoux, de la Cour supérieure du Québec, qu'il n'avait pas du tout l'intention de prendre la route alors qu'il se trouvait à Granby, l'été dernier.

Les événements se sont produits le matin du 9 juillet 2017 dans le stationnement d'un commerce tout près de la rue Principale, à Granby. N'ayant pas eu de ses nouvelles de son conjoint, qui n'était pas rentré chez lui la nuit précédente, la compagne de l'accusé a communiqué avec le service de police de la municipalité pour demander qu'on vérifie qu'il se portait bien. À l'aide de son téléphone cellulaire, la dame a pu indiquer à la répartition une zone relativement précise où M. Boisclair aurait pu se trouver.

Vers sept heures ce dimanche-là, les patrouilleurs ont trouvé M. Boisclair profondément endormi derrière le volant de sa voiture, garée dans un stationnement autrement désert.

«Après des efforts pour le réveiller, ils constatent que les clés du véhicule sont à ses pieds, mais aussi une odeur d'alcool et divers autres symptômes d'intoxication à l'alcool», peut-on lire dans le récit de l'incident.

Sur place, le Sherbrookois échoue un test réalisé avec un appareil de détection approuvé, puis deux alcootests réalisés au poste de police de Granby.

PERSONNE SÉRIEUSE

Pour sa défense, M. Boisclair a admis avoir consommé suffisamment d'alcool pour ne pas être apte à prendre le volant, mais a fait valoir qu'il est «une personne sérieuse, qui ne conduit jamais quand il consomme de l'alcool».

L'accusé explique s'être rendu à Granby pour magasiner des jeux vidéo. Après avoir complété ses emplettes à pied, vers 22 h, il décide de se rendre dans un bar qui lui semble animé, à proximité d'où il se trouve, en laissant sa voiture là où elle était stationné. Il consomme de la bière et de l'alcool fort.

Quelque temps avant la fermeture, il constate qu'il a trop bu pour conduire. Or, comme il n'a pas suffisamment d'argent pour rentrer à Sherbrooke en taxi ou pour payer une chambre d'hôtel, il prend la décision de dormir dans son véhicule et de retourner chez lui au courant de l'avant-midi, lorsqu'il serait en état de le faire.

Le juge Champoux a été convaincu de la bonne volonté de M. Boisclair. LA VOIX DE L'EST

CONDAMNÉE POUR AVOIR ENLEVÉ BÉBÉ VICTORIA

Valérie Poulin Collins arrêtée de nouveau

Elle n'aurait pas respecté certaines conditions de sa probation

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

Valérie Poulin Collins, lors de son passage en cour en mai 2016. Elle a été arrêtée de nouveau ce mercredi, à Trois-Rivières, pour bris d'engagement. — PHOTO : SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Valérie Poulin Collins, cette jeune femme qui avait enlevé un poupon âgé d'à peine une journée le 26 mai 2014 à l'hôpital de Trois-Rivières, a de nouveau été arrêtée, a appris *Le Nouvelliste*. Selon nos informations, la jeune femme n'aurait pas respecté certaines des conditions émises dans le cadre de sa probation qu'elle doit respecter jusqu'en 2019, elle qui avait été condamnée à une peine de 31 mois de détention pour son délit.

Aujourd'hui âgée de 25 ans, Valérie Poulin Collins devait, dans le cadre de sa probation, avoir un suivi psychologique serré tout le long de sa probation. Or, selon nos informations, la spécialiste qui la suivait de façon bénévole jusqu'à récemment aurait depuis peu quitté le pays. Depuis son départ, aucun autre suivi psychologique n'aurait été fait, et il ne semble pas que des démarches aient été entreprises par la jeune femme pour que ce suivi puisse se poursuivre ailleurs.

Dans les circonstances, le tribunal a émis un mandat d'arrestation le 23 juillet contre Valérie Poulin Collins. La jeune femme s'est finalement présentée d'elle-même au palais de justice le 25 juillet et a été mise en état d'arrestation, puis a comparu sous deux chefs d'accusation de bris d'engagement.

On lui reproche de ne pas s'être conformée à deux conditions, soit celle de suivre et compléter les thérapies et traitements suggérés par l'agent de probation, notamment en ce qui concerne la gestion de la colère, de même que celle de respecter son suivi psychiatrique avec tout médecin psychiatre ou autre docteur référé et prendre la médication prescrite par celui-ci.

Valérie Poulin Collins a été remise en liberté sous un engagement de se présenter à la cour le 31 juillet avec en main la preuve qu'elle aura pris un rendez-vous avec un spécialiste pour assurer son suivi et ainsi respecter les conditions de sa probation. Elle sera donc de retour devant le juge mardi prochain à Trois-Rivières.

Rappelons que Valérie Poulin Collins avait enlevé la petite Victoria en se faisant passer pour une infirmière, le 26 mai 2014 à Trois-Rivières. Après le déclenchement d'une alerte Amber, la jeune femme avait été reconnue par quatre jeunes et retrouvée chez elle avec le poupon en bonne santé, qui avait été rendu à ses parents quelques heures après l'enlèvement. L'histoire avait fait le tour du monde.

L'accusée avait été condamnée à 31 mois de détention, moins la détention préventive, ce qui équivalait à deux ans moins un jour de prison. Elle avait été libérée le 28 février 2016, au deux tiers de sa peine, mais devait respecter une probation de trois ans.

À sa sortie de prison, elle avait été envoyée en thérapie fermée au Pavillon de l'Assuétude de Shawinigan pendant un peu plus de trois mois, avant de commencer sa réinsertion sociale vers le mois de juin 2016.

En mai 2017, elle avait obtenu du tribunal un assouplissement de ses conditions de remises en liberté, elle qui souhaitait pouvoir se rendre dans un parc d'attractions de Montréal, en plus d'obtenir le droit de circuler sur des pistes cyclables, mais sans toutefois avoir le droit de se rendre dans des parcs, puisqu'elle ne pouvait se trouver à proximité de lieux où des enfants de moins de dix ans étaient susceptibles de se trouver.

CHUTE DANS SON ENTRÉE PRIVÉE

La SAAQ indemnisera le plaignant saguenéen

Le Quotidien

Les dirigeants de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) se plieront à la décision du tribunal afin d'indemniser les gens qui se sont blessésen déneigeant leur véhicule au moment d'une bonne chute de neige.

Mario Vaillancourt, porte-parole de l'organisme gouvernemental, a confirmé l'information à la suite de la décision du tribunal au mois de juin dernier.

«Nous allons nous conformer à la décision de la cour. Les gens qui ont été blessés en déneigeant leur véhicule dans le cadre d'une chute de neige imminente seront couverts par la SAAQ», mentionne M. Vaillancourt.

MODALITÉS

«Les gens seront indemnisés selon les modalités du régime d'assurance et ils devront fournir les factures relatives à la situation, comme les frais de physiothérapie ou de chiropractie ou de la perte de revenus à l'emploi », reprend M. Vaillancourt. Il faut se souvenir que la Cour d'appel du Québec avait donné raison au Saguenéen Laval Blackburn, qui réclamait une indemnité après avoir déblayé sa voiture afin de reconduire une amie à son domicile.

Un juge de la Cour du Québec avait rejeté la demande de M. Blackburn estimant que la SAAQ n'avait pas à indemniser le plaignant étant donné qu'il ne faisait pas usage de son véhicule.

Mais trois magistrats de la Cour d'appel du Québec ont infirmé cette décision en précisant que cette situation n'était pas tellement différente de l'automobiliste qui s'arrêterait en bordure de la route pour déblayer son véhicule lors d'une chute de neige.

Un printemps dont on se souviendra

Les inondations ont surtout permis de recueillir des informations pertinentes

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

En mai 2017, François Lelièvre, directeur du Service de sécurité incendie et Michel Angers, maire de Shawinigan, répondaient aux questions des journalistes dans le secteur Beaurivage, où un poste de commandement avait été installé pour aider la population à affronter les inondations. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

SHAWINIGAN — Le Service de sécurité incendie de Shawinigan a été impliqué dans une situation inoubliable, en 2017, au cours de laquelle les pompiers n'ont pourtant pas dû combattre la moindre étincelle. Ils ont vécu de très près les fameuses inondations printanières dans le secteur Beaurivage, un exercice qui leur a surtout permis d'amasser de précieuses informations sur le comportement de la rivière Saint-Maurice pour le futur.

Dans son rapport annuel, le directeur du service, François Lelièvre, souligne brièvement cette participation rassurante à un événement qui aurait pu prendre une tournure bien plus dramatique. D'autres régions ont été beaucoup plus touchées par les inondations que Shawinigan en mai 2017, mais les premières alertes ont retenti au Centre-de-la-Mauricie.

«En 2018, quand ça a commencé, nous avions une bonne expérience de l'année précédente. Le printemps de 2017 nous a permis de monter un dossier très technique sur la force du courant, le niveau de la rivière, les résidences plus à risque.»

La Ville de Shawinigan et son service de sécurité incendie avaient réagi très rapidement aux appréhensions des riverains, en installant notamment un poste de commandement pendant 18 jours dans le secteur Beaurivage. Des citoyens ont dû absorber les inconvénients de cette situation exceptionnelle, mais en général, les sinistrés s'en sont plutôt bien tirés.

«Après trois semaines, tout était sous contrôle», rappelle M. Lelièvre. «Chez nous, c'était un peu plus spectaculaire en raison de la présence de la rivière Saint-Maurice, de la force du courant. Les gens trouvaient ça gros. Le niveau est resté à un maximum assez longtemps, mais il a créé assez peu de dommages.»

Malgré tout, M. Lelièvre croit que l'installation d'un poste de commandement demeurait justifié dans les circonstances.

«On ne savait pas ce qui s'en venait», rappelle-t-il. «En 2018, quand ça a commencé, nous avions une bonne expérience de l'année précédente. Le printemps de 2017 nous a permis de monter un dossier très technique sur la force du courant, le niveau de la rivière, les résidences plus à risque. Notre poste de commandement nous a permis de nous préparer pour les prochaines années. Ça a été un bon exercice.»

Au bout du compte, la Ville avait estimé à environ 100 000 $ les coûts supplémentaires de ce printemps particulier. D'ailleurs, le poste de commandement n'a pas entraîné une hausse des dépenses du Service de sécurité incendie, qui a terminé son année financière à court de 200 000 $ de son budget de 4,5 millions $.

«Nous avons fait beaucoup d'économies à l'intérieur du service au cours des dernières années en limitant des frais, notamment dans l'entretien des véhicules et des casernes», fait remarquer M. Lelièvre. «Nous avons fermé des casernes et des véhicules ont été retirés de la route. Nous avons des camions-pompe plus petits, moins énergivores. La formation est donnée directement en caserne. Ce sont des économies qui ne paraissent pas à court terme, mais plutôt à long terme.»

PLUS D'APPELS

Pour le reste, le Service de sécurité incendie de Shawinigan a répondu à 750 appels en 2017, une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. M. Lelièvre fait remarquer qu'une partie de cette augmentation s'explique par des alarmes qui auraient pu être évitées.

«Lorsque la cuisson fait de la fumée et que ça provoque le déclenchement du système d'alarme, est-ce une fausse alarme?», questionne le directeur. «Non, parce qu'elle est causée par la fumée. Par contre, aurait-elle pu être empêchée? Quelqu'un était là, mais lorsque cette personne est venue pour désactiver son système d'alarme, elle n'en venait pas à bout, elle ne connaissait pas son code, elle tentait d'appeler au poste pour annuler l'alarme mais elle n'avait pas la ligne parce qu'elle était engagée par le système... Dans notre programme de prévention en 2017 et en 2018, nous avons commencé à rencontrer les gens sur le fonctionnement de leur système d'alarme.»

Les pompiers de Shawinigan sont intervenus sur 60 incendies l'an dernier, qui ont entraîné des pertes de 2,2 millions $. Il s'agit d'une hausse importante par rapport aux dommages de 1,2 million $ enregistrés en 2016, une année exceptionnellement clémente en terme de dégâts matériels. Une fois de plus, les bâtiments résidentiels constituent la plus importante partie des interventions. Quarante-trois des soixante incendies combattus par les pompiers de Shawinigan impliquaient ce type d'immeuble, où des pertes de près de 1,6 million $ ont été subies.

Le service est également intervenu à 134 reprises lors d'accidents de la route, un nombre toujours en progression. Les pompiers ont aussi participé à 28 opérations de sauvetage ou d'assistance, le double par rapport à 2016. Enfin, pour boucler la boucle en sécurité civile, notons que le Service de sécurité incendie de Shawinigan a été appelé à cinq reprises pour des glissements de terrain l'an dernier.

En 2018, le dépôt d'un nouveau schéma de couverture de risque à l'automne et la négociation sur le renouvellement de la convention collective font partie des priorités. Par ailleurs, en assemblée publique le 10 juillet, le conseil municipal de Shawinigan a annoncé la signature de nouvelles ententes intermunicipales d'entraide sur la sécurité incendie avec Saint-Étienne-des-Grès, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Narcisse, Saint-Tite et la Régie intermunicipale des incendies de la Vallée-du-Saint-Maurice.

RISQUES DE CANCER

Les pompiers plus vigilants

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

À Shawinigan, une nouvelle procédure de décontamination a été mise en place en 2017 afin de réduire les risques d'absorption des contaminants cancérigènes. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — La reconnaissance de sept types de cancer associés au combat des incendies par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail rend les pompiers de Shawinigan de plus en plus vigilants, observe François Lelièvre, directeur du Service de sécurité incendie.

Au printemps 2016, la CNESST reconnaissait que l'exposition à des feux et des gaz pendant les opérations, mais aussi lors du nettoyage des équipements et des enquêtes après l'extinction pouvaient développer des cancers du rein, de la vessie, du larynx, du poumon, le mésothéliome, le myélome multiple et le lymphome non hodgkinien.

À Shawinigan, une nouvelle procédure de décontamination a été mise en place en 2017 afin de réduire les risques d'absorption des contaminants cancérigènes. En général, le directeur observe qu'elle a été bien accueillie.

«Quand le pompier sort (de l'incendie), il doit se laver le plus rapidement possible avec des lingettes en profondeur», explique M. Lelièvre. «Le gars au visage tout beurré, on ne devrait plus voir ça. Il faut aussi décontaminer les équipements. Parfois, il ne suffit que d'un brossage avec un savon doux pour enlever les particules. Dès le retour à la caserne ou à la maison, le pompier doit prendre une douche pour éviter la contamination.»

Le membre de la brigade qui se vantait de sentir encore la fumée deux ou trois jours après son combat se ferait maintenant regarder de travers par son directeur.

«Ça demande plus d'équipement de réserve, car aussitôt que l'habit est sale, il faut le laver», fait remarquer M. Lelièvre. «C'est un changement de mentalité qui va prendre quelques années, mais ça prend un virage.»

Le directeur reconnaît que ces recommandations ont d'abord semé un peu de panique chez certains individus.

«Des gars disaient qu'ils arrêteraient d'être pompier, que c'était dangereux de mourir du cancer... Personne ne veut être malade.»

«Dans les premières semaines, il y a eu un petit vent de peur», raconte-t-il. «Des gars disaient qu'ils arrêteraient d'être pompier, que c'était dangereux de mourir du cancer... Personne ne veut être malade. Le cancer est sur toutes les lèvres, dans tous les milieux. En sécurité incendie, on se disait que si on portait notre appareil respiratoire, on était corrects. Après le feu, ce n'était plus grave parce qu'il n'y avait plus de fumée. Des études ont démontré que ce n'était pas vrai. Tant qu'il y a une odeur, ça veut dire qu'on respire une particule solide, donc qu'il y a un risque.»

«Nous avons donné beaucoup d'explication pour démystifier tout ça», ajoute M. Lelièvre. «Nous avons donné des directives. Les pompiers n'ont pas le choix. Avant, on disait aux gars de ne pas oublier de boire pour s'hydrater. Maintenant, on leur dit aussi de se nettoyer. C'est devenu un réflexe.»

politique

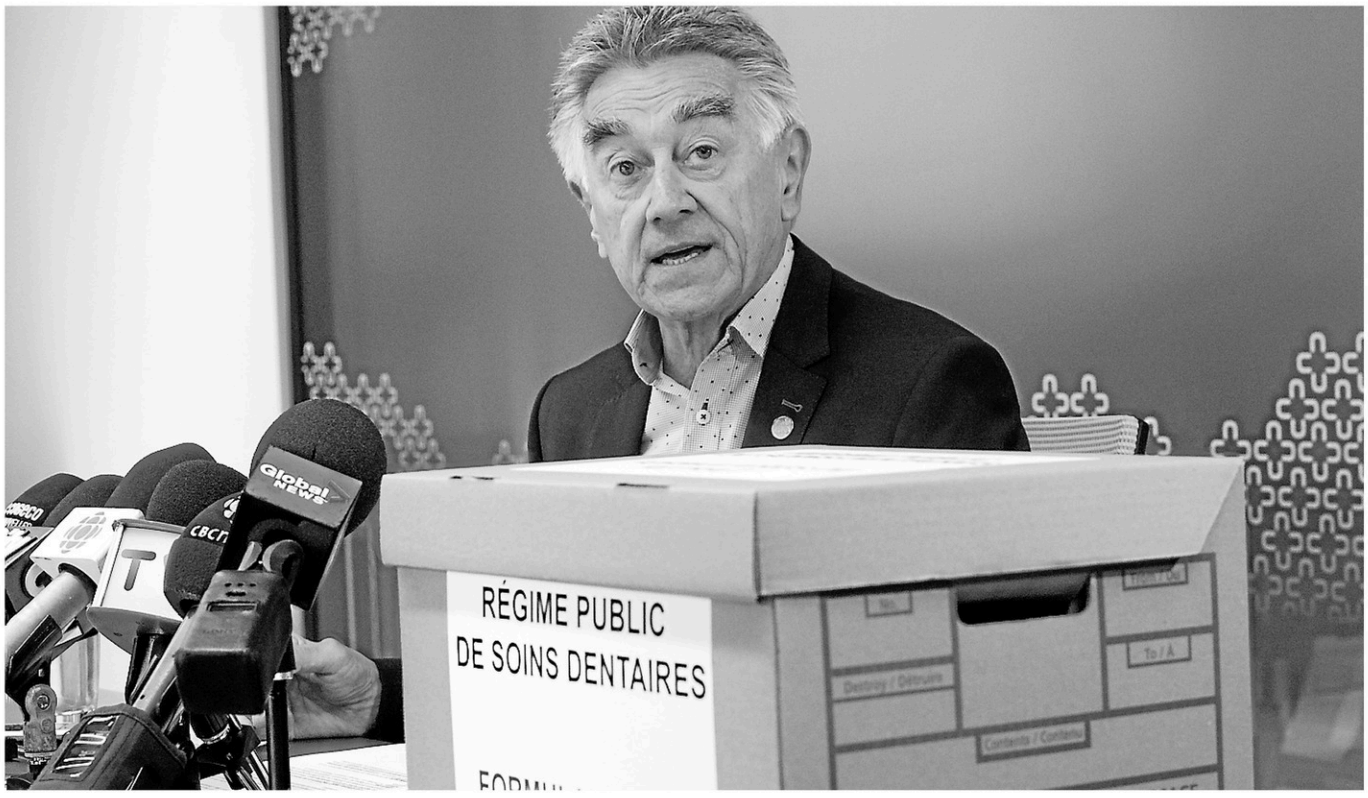

Serge Langlois, président de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec, a déposé à la Régie de l'assurance maladie du Québec et envoyé au premier ministre Philippe Couillard 2000 formulaires de dentistes se retirant du régime public de soins dentaires. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

Les dentistes mettent leur menace à exécution

2000 formulaires de retrait du régime public des frais dentaires déposés à la RAMQ

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Personne ne veut desserrer les mâchoires dans les négociations entre Québec et les dentistes, au contraire: le bras de fer s'intensifie dans une escalade de coups de force.

D'un côté, l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) a mis sa menace à exécution jeudi et a déposé officiellement une première liasse de 2000 formulaires de dentistes se retirant du régime public de soins dentaires aux bureaux de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Pour s'assurer d'être bien compris, les dentistes en ont aussi fait livrer une copie au bureau du premier ministre Philippe Couillard par huissier.

En vertu des procédures en place, leur retrait du régime public surviendra 30 jours plus tard, soit le 25 août, ce qui devient donc la date butoir pour que les négociations débloquent.

«Trente jours c'est une période très, très, très suffisante pour être capable d'en arriver à une entente», a insisté le président de l'Association, le docteur Serge Langlois.

«Mais pour cela, il faut que [le ministre de la Santé, Gaétan] Barrette mette fin à son attitude»,a-t-il affirmé.

Mais c'était peine perdue; avant même ce dépôt, le bureau du ministre Barrette faisait savoir jeudi matin par voie de courriel qu'un arrêté ministériel en vue d'imposer une loi spéciale serait signé «afin d'assurer la couverture des services, lorsque nous aurons reçu les avis de retrait du régime public».

Mardi, les dentistes demandaient au premier ministre Couillard de s'interposer dans le dossier, reprochant au ministre Barrette d'entretenir un climat de répression et d'intimidation.

Le docteur Langlois, déjà au fait de l'intention du ministre d'y aller avec une loi spéciale, a répliqué que «ce n'est pas par l'intimidation qu'on règle les problèmes.»

«Quand on arrive avec une loi spéciale, je ne pense pas qu'on améliore la situation», a-t-il laissé tomber.

Plus tard en après-midi, devant la presse, le ministre a confirmé avoir signé le décret devant mener à la loi spéciale dès le dépôt des demandes de retrait.

«Il ne sera pas possible pour les dentistes de se retirer unilatéralement du régime public», a-t-il tranché.

«Je ne peux pas accepter, moi, comme membre de ce gouvernement-ci, que [les bénéficiaires de la couverture par le régime public] soient pris en otage sur la base d'une négociation alors que la négociation peut très bien se faire sans ça.»

TON ACARIÂTRE

Depuis quelques semaines, le ton est extrêmement acariâtre entre les parties.

Mardi, l'Association avait reproché au ministre de faire de la désinformation autour des négociations et le ministre Barrette avait répliqué que celle-ci «véhicule des messages erronés» et avait pressé les dentistes de présenter une liste de demandes priorisées.

Jeudi, le docteur Langlois a déclaré que le ministre Barrette «feint d'ignorer que ces demandes ont déjà été priorisées» et accuse le ministre d'agir ainsi pour «forcer les dentistes à faire à sa place les choix odieux qui relèvent de sa seule responsabilité».

L'entente actuelle entre l'Association des chirurgiens dentistes du Québec et le gouvernement est échue depuis avril 2015. Elle prévoit que les soins dentaires des enfants âgés de moins de 10 ans et des prestataires d'aide sociale soient couverts par l'État.

Un retrait massif des dentistes priverait ainsi dans un mois quelque 620 000 personnes de soins dentaires gratuits, sauf dans les situations d'urgence.

Le président de l'Association, Serge Langlois, reproche au ministre Barrette de vouloir imposer une baisse de rémunération à ses membres, dont le revenu moyen se situe autour de 180 000 $ par année.

Les dents auraient dû faire partie du régime public dès le début, croit Manon Massé

Le gouvernement du Québec ne serait pas engagé dans un bras de fer avec les dentistes si, au début du régime d'assurance maladie, la bouche et les dents avaient fait partie de l'équation, croit Manon Massé, co-porte-parole de Québec solidaire.

«Pour nous à Québec solidaire, les soins dentaires, c'est un soin public. Ça aurait dû depuis le début être public», a-t-elle commenté en marge d'une tournée préélectorale dans la région de Québec.

Cette exclusion a fait en sorte que les soins dentaires se sont développés en clinique privée et que les dentistes utilisent aujourd'hui leur rapport de force face au gouvernement. «Ça permet à une poignée de dentistes de pouvoir mener cette campagne-là, qui met en péril les plus vulnérables de notre société», déplore-t-elle.

Québec solidaire a annoncé il y a quelques mois l'un de ses grands engagements en vue des prochaines élections, soit la création d'une assurance dentaire pour tous. D'ici 2022, le parti souhaite que le gouvernement rembourse 100 % des soins dentaires pour les moins de 18 ans, de même que 80 % du coût d'un nettoyage et 60 % du coût d'une réparation. Les soins esthétiques ne seraient pas couverts.

DES ÉCONOMIES

Le parti calcule que sa mesure coûtera 950 millions $ par année, mais du même coup, le gouvernement économiserait sur les coûts d'hospitalisation des gens qui se présentent avec un abcès à l'urgence, par exemple. «Ça nous coûte cher de ne pas prendre soin des dents et de la bouche de l'ensemble des Québécois et des Québécoises», croit M^me^ Massé.

En plus d'instaurer cette assurance, QS moderniserait le Code des professions pour permettre aux hygiénistes dentaires d'agir seuls, sans être constamment sous la supervision d'un dentiste.

PATRICIA CLOUTIER

ACCIDENT DE TRAVAIL MORTEL CHEZ RÉCUPÉRACTION CENTRE-DU-QUÉBEC

La CNESST dévoile ses conclusions

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La CNESST a rendu publiques jeudi les conclusions de son enquête sur l'accident du travail ayant coûté la vie à Luc Boucher, manœuvre au service de l'entreprise Récupéraction Centre-du-Québec inc., à Drummondville, le 14 août 2017.

Le jour de l'accident, M. Boucher assistait l'opérateur d'une presse à balles horizontale, machine servant à compacter la matière recyclable, en prévenant d'éventuels blocages à l'intérieur et au-dessus de la chambre d'accumulation du matériel de la presse.

Au cours de l'après-midi, M. Boucher a pénétré à l'intérieur de la presse pour procéder à une opération de déblocage. Tandis qu'il prenait place dans la chambre d'accumulation, la presse s'est remise en fonction. La surface rétractable de la chambre de compression s'est ouverte sous les pieds du travailleur, entraînant sa chute au fond de celle-ci. Le travailleur a alors été écrasé par le mécanisme de compression de la presse. Les services d'urgence ont été appelés sur les lieux et M. Boucher a été transporté au centre hospitalier, où son décès a été constaté.

L'enquête a permis à la CNESST de retenir deux causes pour expliquer l'accident. Non seulement l'intervention de déblocage par le travailleur à l'intérieur de la presse s'est effectuée alors que cette dernière était toujours en fonction, mais une gestion déficiente du contrôle des énergies lors des activités de déblocage de la presse a compromis la sécurité des travailleurs.

À la suite de cet accident, la CNESST a interdit l'utilisation de la presse concernée en raison des dangers d'écrasement permettant le déblocage de la presse, et qu'il s'assure de sa mise en application par une personne compétente.

La CNESST rappelle qu'avant d'entreprendre tout travail dans la zone dangereuse d'une machine, notamment le décoinçage, le nettoyage ou le déblocage, une procédure de cadenassage ou toute autre méthode de contrôle des énergies doit être appliquée pour éviter un démarrage imprévu et intempestif de l'équipement.

La CNESST demandera au Conseil québécois des entreprises adaptées, à l'Union des municipalités du Québec, à Recyc-Québec et à Éco Entreprises Québec d'informer leurs membres des conclusions de l'enquête, et particulièrement de la nécessité d'utiliser une méthode de contrôle des énergies adéquate lors d'une intervention de déblocage;

> La CNESST a exigé de l'employeur qu'il élabore une procédure de cadenassage et une méthode sécuritaire de travail permettant le déblocage de la presse, et qu'il s'assure de sa mise en application par une personne compétente

La CNESST a délivré à Récupéraction Centre-du-Québec inc. un constat d'infraction. Pour ce type d'infractions, le montant de l'amende varie de 16 545 $ à 66 183 $ pour une première offense, et pourrait atteindre 330 918 $ en cas de récidive.

Un véhicule est entré en collision avec un poteau d'Hydro-Québec sur la route 138. — PHOTO: COURTOISIE

Un pneu crevé cause un accident sur la 138

LAURENCE CHARTRAND
lchartrand@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un accident qui est survenu sur la route 138 près du lac Saint-Pierre a forcé les automobilistes à devoir faire un détour par le boulevard Mauricien et la rue Sainte-Marguerite.

Le pneu d'une voiture a éclaté et le véhicule est par la suite entré en collision avec un poteau d'Hydro-Québec.

La route a dû être fermée afin que les employés d'Hydro-Québec sécurisent la circulation près du poteau.

L'automobiliste impliquée s'en tire avec des blessures mineures.

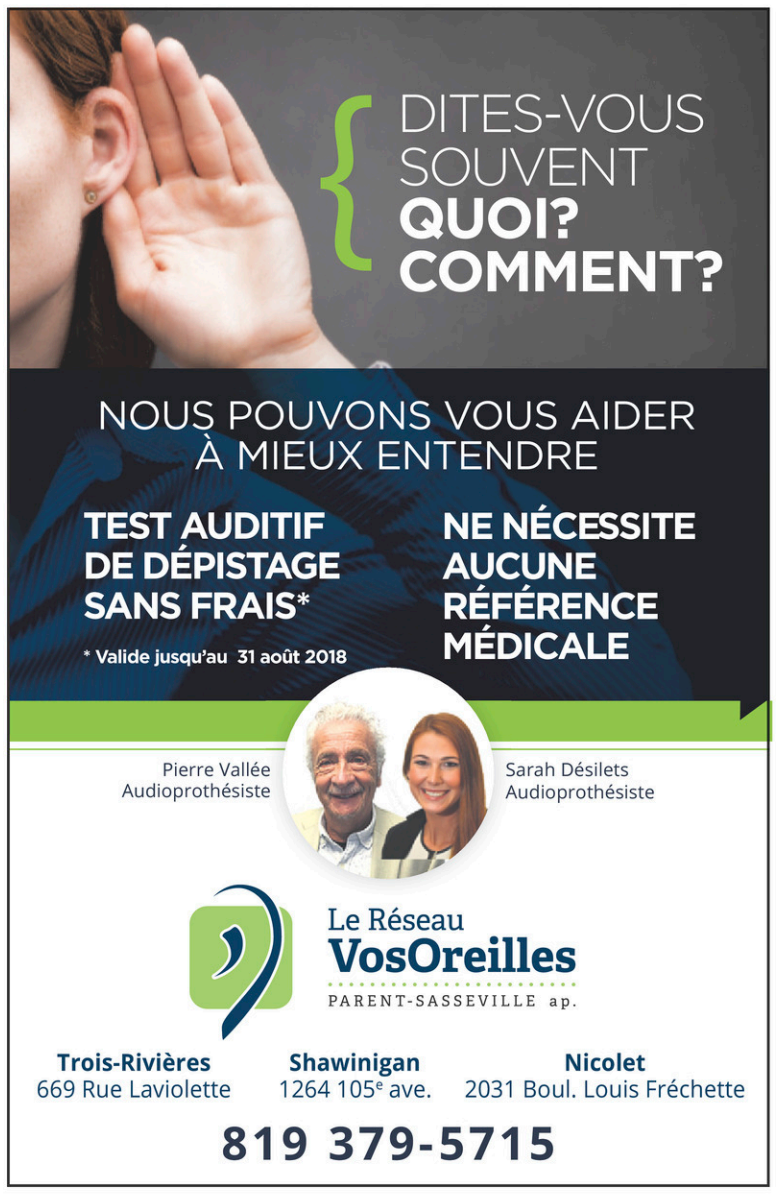

ZOO DE SAINT-ÉDOUARD

La vente compromise?

JUDY-ANN DÉSALLIERS
jdesalliers@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ — La vente du Zoo de Saint-Édouard qui semblait être officielle en février semble compromise, près de six mois plus tard. Actuellement, le propriétaire Normand Trahan discute uniquement par l'entremise d'avocats avec l'entrepreneur Philip Éthier ainsi qu'Alessandra Magini, qui prévoyaient prendre la relève cette année.

C'est à l'été 2017 que le propriétaire du Zoo de Saint-Édouard a fait connaître son intention de vendre l'entreprise qu'il opère depuis près de 30 ans. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Depuis le mois de juillet dernier qu'ils disent qu'ils achètent. En septembre, ils voulaient prendre possession, ça s'est repoussé avant les Fêtes, puis au printemps, puis en été. Un moment donné, je me suis réveillé à temps. Personnes sérieuses seulement», explique Normand Trahan, propriétaire du Zoo de Saint-Édouard. Selon lui, la vente n'a pas été conclue pour une question de financement. «Ils manquent d'argent», dit-il.

Le propriétaire affirme ne pas vouloir complètement fermer la porte aux jeunes entrepreneurs, mais se dit libre de vendre à un acheteur sérieux.

Rappelons qu'à l'été dernier, le propriétaire avait annoncé sa volonté de vendre l'entreprise qu'il opère depuis près de 30 ans. Normand Trahan affirmait devoir penser à sa santé avant tout. «J'ai 68 ans, je veux prendre ma retraite, cela fait 29 ans que je n'ai pas pris de vacances.»

De son côté, Philip Éthier ne voit pas la vente comme étant compromise. Il se dit toujours intéressé à l'idée de faire l'achat du Zoo de Saint-Édouard. L'entrepreneur de 24 ans explique être conscient que le propriétaire a le droit de demander le montant qu'il veut. Par contre, il affirme qu'initialement, Normand Trahan demandait un certain montant qui ne s'appuyait sur l'avis d'aucun expert. «Nous sommes ceux qui avons déboursé des milliers de dollars en frais d'experts pour analyser son entreprise», soutient-il.

L'acquéreur potentiel avoue trouver malheureux de se faire pointer du doigt, car il dit avoir tout fait en bonne et due forme. «Il faut en venir à l'évidence qu'au Québec, toute transaction se doit de se faire de façon transparente. Nous demandions l'honnêteté et l'intégrité dans l'entièreté de la transaction.»

Normand Trahan, propriétaire du zoo, accompagné d'Alessandra Magini et Philip Éthier, qui devaient acheter l'entreprise. — PHOTO: FACEBOOK

Philip Éthier et sa collègue Alessandra Magini sont prêts à travailler davantage à rencontrer divers investisseurs pour augmenter le montant à une seule et unique condition, soit celle que le propriétaire démontre que le montant en vaut la peine. «On parle de beaucoup d'argent, à 24 et 27 ans nous ne pouvons pas nous permettre de dépenser un aussi gros montant sans s'assurer que ce soit un bon achat. Nous ne voulons pas prendre le risque de faire faillite.»

Les partenaires souhaitent d'ailleurs faire du zoo un espace vert et réaliser des aménagements pour les années à venir, le tout en voulant révolutionner le monde zoologique. En février dernier, l'entrepreneur de 24 ans a mentionné que des investisseurs potentiels s'étaient montrés intéressés par leur projet. Qu'en est-il advenu? Selon lui, les investisseurs n'ont jamais reculé, par amour des animaux. Un an plus tard, ces investisseurs sont toujours intéressés et sont toujours disposés à payer le montant demandé.

«On a toujours été de bonne foi et j'aimerais pouvoir soutenir mon argument que tout le travail et l'acharnement qu'on a mis restaient dans une optique positive. Nous étions là pour notre passion, mais l'élastique nous a explosé dans la face», conclut l'entrepreneur.

Normand Trahan, quant à lui, assure que si le Zoo de Saint-Édouard ne se vend pas pour l'instant, il continuera de prendre soin des animaux. «C'est certain que je vais continuer. J'aime bien trop les animaux pour ça», avoue-t-il.

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ

Plus de 485 000 $ pour une route et la patinoire

SARAH LACHANCE
sarah.lachance@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ — Le député de Maskinongé Marc H. Plante n'a pas chômé jeudi en faisant l'annonce de deux investissements au nom du gouvernement du Québec pour la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé, une aide financière totalisant plus de 485 000 $.

C'est d'abord un investissement de 291 419 $ que le député de Maskinongé a annoncé au nom d'André Fortin, ministre des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la municipalité. Cette somme permettra d'effectuer le surfaçage et la réfection de ponceaux sur la Route du Ruisseau-Plat et couvrira 90 % du coût total du projet qui s'élève à 323 799 $. Elle assurera le maintien des infrastructures ainsi que la sécurité des usagers.

PRÈS DE 195 000 $ POUR LA PATINOIRE EXTÉRIEURE

C'est au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sébastien Proulx, que Marc H. Plante a également annoncé une aide financière de près de 195 000 $ qui permettra à la Municipalité de procéder à la construction d'un dôme pour la patinoire extérieure. Le député s'est notamment dit très heureux de pouvoir contribuer à cette annonce. «Je me réjouis pour la population de Saint-Édouard-de-Maskinongé qui pourra pratiquer son sport favori protégée des intempéries sous le couvert d'un dôme», soutient-il.

L'annonce s'est faite en compagnie du maire de Saint-Édouard, Réal Normandin, du conseiller municipal André Vanasse, de la dg de la Municipalité, Chantale Hamelin, de la conseillère municipale Kim Dallaire et du député Marc H. Plante. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

CAMPAGNE DE LA COALITION SYNDICALE

Montréal ne retirera pas les affiches

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
La Presse

MONTRÉAL — Montréal laissera en place les affiches de la coalition syndicale ciblant le Parti libéral du Québec et la Coalition avenir Québec. La métropole a ainsi décidé de ne pas emboîter le pas à Québec, qui les a retirées.

Dans une réponse laconique aux questions de *La Presse*, Montréal a indiqué que, «sauf développement, les ressources de la Ville ne procéderont pas à l'enlèvement des affiches en cause». Seule exception, les employés pourraient retirer celles qui sont jugées «susceptibles de nuire à la sécurité publique, notamment en raison d'une obstruction visuelle dangereuse».

La Ville de Montréal est restée silencieuse sur les raisons justifiant sa décision. Les recherches de *La Presse* indiquent que le règlement d'urbanisme de Montréal n'interdit pas explicitement l'affichage de nature politique en dehors des périodes électorales, contrairement à la Ville de Québec. Les règles de la métropole stipulent simplement qu'une affiche publicitaire temporaire est autorisée dans un endroit «spécifiquement destiné à cette fin par la Ville». L'affichage est aussi autorisé sur une palissade de chantier.

Lundi, la Ville de Québec a procédé au retrait des affiches installées par la coalition syndicale sur son territoire. Les six syndicats ont répliqué en envoyant une mise en demeure, menaçant de poursuivre la capitale pour atteinte à leur liberté d'expression.

La Loi sur les élections au Québec autorise l'affichage de nature politique sur la voie publique durant toute période électorale. Officiellement, la période électorale en vue de l'élection d'octobre ne débute que le 30 août prochain. À l'extérieur de cette période, c'est la réglementation municipale qui s'applique.

Contrairement à Québec, la Ville de Montréal ne procédera pas à l'enlèvement des affiches de la coalition syndicale installées sur son territoire. Les employés pourraient cependant retirer celles qui sont jugées «susceptibles de nuire à la sécurité publique, notamment en raison d'une obstruction visuelle dangereuse». — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Un rendez-vous pour Trois-Rivières?

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

Le coup d'envoi de la 53e finale des Jeux du Québec a été donné, vendredi soir, à Thetford Mines. Plus de 3700 athlètes et un millier d'accompagnateurs ont rendez-vous pour cet événement d'envergure. L'idée de voir Trois-Rivières accueillir une de ces finales refait surface et c'est une bonne nouvelle. Il y a longtemps, trop longtemps, que la ville n'a pas été le théâtre d'un événement sportif d'envergure.

Cela fait presque deux décennies que Trois-Rivières n'a pas accueilli les Jeux du Québec. En 1999, le Grand Trois-Rivières – la ville fusionnée n'était pas née – avait accueilli la finale des Jeux d'hiver, avec des cérémonies d'ouverture au stade de baseball, par un froid intense. Le moment avait tout de même été marquant. Vingt-quatre ans plus tôt, Trois-Rivières avait été l'hôte de la 8e finale des Jeux, en été.

Au fil des ans, plusieurs villes ont accueilli deux fois les jeux. Laval, en 2020, en sera à sa troisième présentation depuis la première édition, en 1971.

Avec sa population de 140 000 habitants, il serait naturel de voir Trois-Rivières recevoir les jeunes athlètes une troisième fois. Et cela pourrait être une formidable répétition ou une façon de mettre la table pour les Jeux du Canada, à condition que Trois-Rivières veuille les accueillir un jour.

Pour les Jeux du Québec, il semble y avoir un intérêt du côté des membres du conseil municipal. Tant mieux. C'est là qu'il faut que l'intérêt soit. Parce que s'il n'en tenait qu'au maire Yves Lévesque, la ville n'accueillerait pas les Jeux du Québec. Trop coûteux, selon lui.

En 2012, la Ville de Shawinigan avait dû débourser plus de 600 000 $ sur un budget total de 4,9 millions $. À Drummondville, en 2015, le conseil a dû consentir un montant de 1,2 million $ sur un budget d'opérations de 5 millions $. Thetford Mines, pour la finale en cours, aura reçu un total de 6 millions $ en subventions et la Ville elle-même aura contribué pour environ 500 000 $.

Si des villes de 30 000 ou 40 000 habitants peuvent accueillir les Jeux du Québec, il est clair que la question des coûts est un mauvais argument pour Trois-Rivières.

En fait, c'est surtout la mobilisation entourant un événement de cette envergure qui est importante et nécessaire pour une ville. En prime, cela donne une belle occasion de retaper un peu les infrastructures sportives, ce qui n'est pas négligeable.

Trois-Rivières a déjà des équipements de qualité, avec le Complexe sportif Alphonse-Desjardins, les institutions d'enseignement, l'Université et ses plateaux sportifs, les terrains de sport extérieurs, etc. Et il y aura bientôt un colisée tout neuf. Les astres s'alignent.

L'avantage de Trois-Rivières tient aussi dans sa situation géographique. Le comité organisateur de 1999 avait calculé que les athlètes et les supporteurs de douze régions pouvaient s'y rendre en moins de deux heures trente de voiture. Trois-Rivières disait d'ailleurs beaucoup miser sur le tourisme sportif, allant même jusqu'à mettre sur pied un comité du tourisme sportif, qui gérait un fonds destiné, notamment, à promouvoir la tenue d'événements sportifs d'envergure. La Ville versait 75 000 $ annuellement dans ce fonds, justement né à la suite de la tenue des Jeux du Québec d'hiver 1999.

Oui, il y avait eu un surplus. D'environ 150 000 $.

Mais on ne peut pas dire que les événements majeurs se sont multipliés ces dernières années. On sent beaucoup plus de volonté d'attirer des événements majeurs à Shawinigan qu'à Trois-Rivières.

La région regorge d'associations sportives qui elles-mêmes regorgent de bénévoles chevronnés, prêts à mettre l'épaule à la roue. Tout ce qu'il faut, au fond, c'est un peu de volonté politique. Et la nécessité d'avoir confiance un peu plus souvent en nos moyens, en l'expertise d'organisateurs solides et en l'enthousiasme de bénévoles toujours prêts à servir.

L'occasion est belle de montrer au Québec, une fois de plus, qu'on est capable de bien faire les choses.

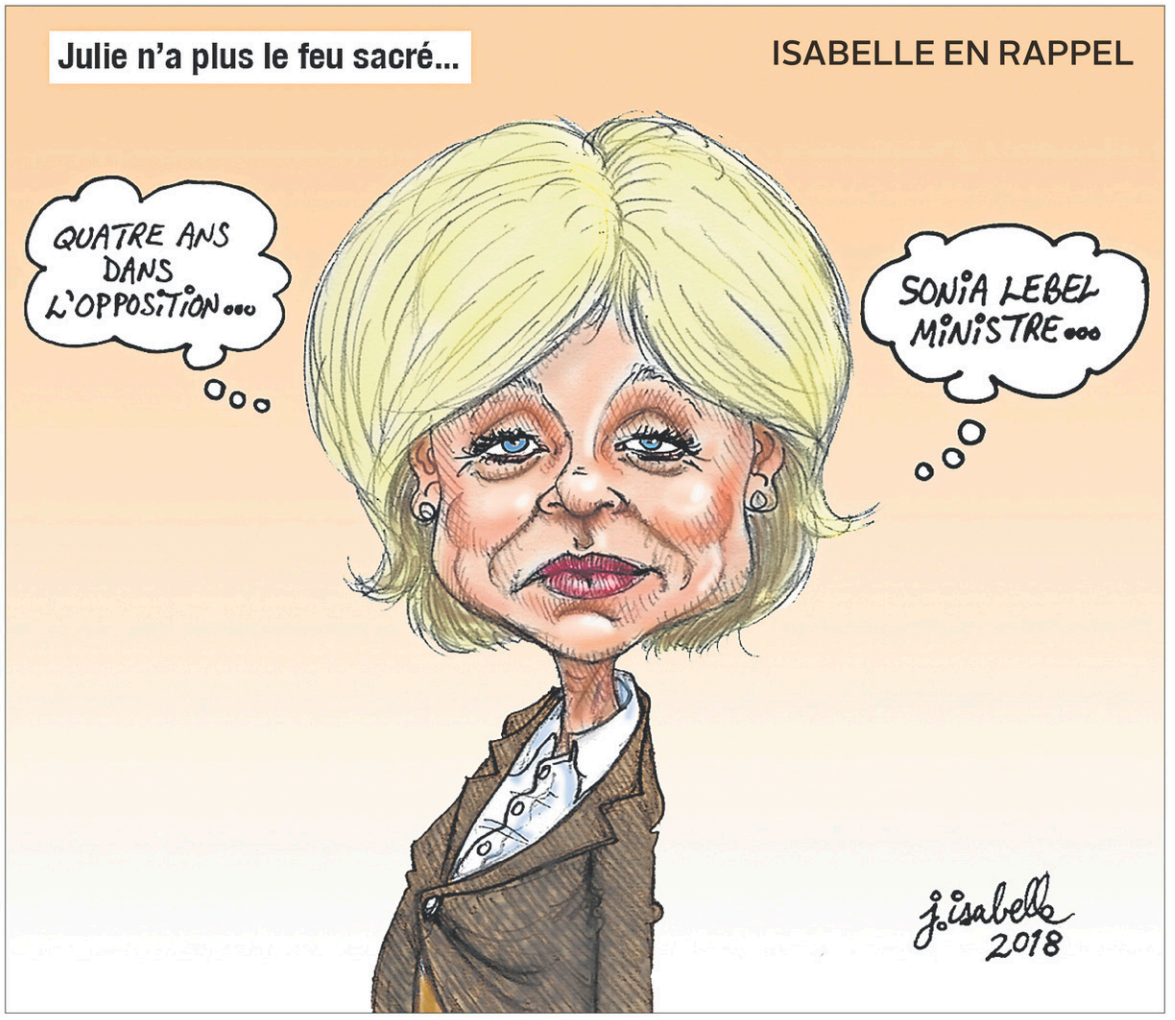

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

On a découvert un grand lac sur la planète Mars, on va sûrement découvrir des maringouins bientôt.

CARREFOUR DES LECTEURS

Et la maladie mentale?

Lorsqu'on parle de maladie, nous pensons automatiquement à maladie physique. Encore aujourd'hui, il est très rare que nous pensons à la maladie mentale, et là, je ne parle pas que du commun des mortels, mais aussi de personnes qui sont en relation directe avec ceux-ci tous les jours, tels que médecins, urgentologue, agents d'aide sociale, de chômage, de CSST (aujourd'hui CNESST), de la RAMQ, etc. La maladie mentale est encore un tabou en 2018. Je supplie notre gouvernement de s'occuper de la maladie mentale au même titre que de la maladie physique.

Si l'on se présente à l'hôpital avec un bras cassé on va avoir droit à un rayon X, un orthopédiste et un plâtre. Peut-être même à une opération, si la situation l'exige. Si on se présente à l'hôpital avec un problème de l'adaptation, que va-t-il arriver? Il y a de grandes chances que l'on vous demande c'est quoi votre problème? Vous avez envie de jaser? C'est fort probable que l'urgentologue ne pense même pas à vous référer au psychiatre qui est sur place et là pour cela. Il se peut même encore qu'il n'ait aucune idée de quoi faire avec vous. Bien sûr, si vous êtes en pleine crise psychotique, ils vont essayer de vous aider, car, là, ça se voit très bien.

J'entends déjà notre gouvernement s'insurger et protester que ce n'est pas si grave, que j'ai l'imagination fertile ou bien que ce soit du «ouï-dire». Eh bien, non, car ça m'est arrivé en avril 2016. Étant alors étudiante en psychologie, c'est moi qui ai trouvé la solution, parce que je connaissais les ressources disponibles pour mon problème. À ce moment, j'ai vu un immense «Eurêka!» dans les yeux du pauvre urgentologue. Dès ce moment, il m'a fait voir les personnes ressources adéquates. Que serait-il arrivé si je n'avais pas été étudiante en psychologie? Pire encore, si j'avais été à l'aide sociale? Car la première chose que l'on m'a demandée lorsque je suis entrée dans l'ambulance, c'est: «Est-ce que tu es sur le BS?» J'ai réalisé à ce moment que j'aurais dû demander un taxi... Ça m'aurait coûté pas mal moins cher.

Je me pose la question: lorsqu'on se présente à l'hôpital pour un problème psychologique, pourquoi est-on automatiquement catégorisé «non urgent»? Pourquoi n'est-on pas immédiatement transféré au département où on peut recevoir de l'aide psychologique? Pourquoi n'y a-t-il pas plus de professionnels de la santé mentale dans les hôpitaux? Coûtent-ils vraiment plus cher qu'un cardiologue, un urgentologue, un orthopédiste, etc.? Sûrement pas. Mais on croit encore que la santé mentale n'est pas aussi importante que la santé physique. Si seulement notre gouvernement savait l'argent qu'il sauverait en investissant en santé mentale, car c'est souvent là que tout commence…

Johanne Fraser
Saint-Prosper

Les attaques reprennent de plus belle

Un lobby proarmes poursuit sa campagne contre Nathalie Provost, survivante de Polytechnique

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — Après avoir encaissé un premier revers, un groupe du lobby proarmes poursuit son offensive contre Nathalie Provost, une survivante de la tuerie de Polytechnique, en demandant au gouvernement de la démettre de ses fonctions de vice-présidente du comité consultatif canadien sur les armes à feu.

La Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu a écrit une lettre au ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, pour réclamer le renvoi de celle qui milite pour un meilleur contrôle des armes au pays depuis le massacre du 6 décembre 1989.

La missive a été envoyée dès le lendemain de la parution d'un article de La Presse canadienne dans lequel il est rapporté que M^me^ Provost a été blanchie des allégations de lobbyisme illégal qui avaient été formulées contre elle par le groupe en question.

La commissaire au lobbying du Canada, Nancy Bélanger, a statué que son implication au sein du groupe PolySeSouvient n'enfreignait pas la Loi sur le lobbying, la militante n'étant pas rémunérée par l'organisme et n'ayant donc pas l'obligation de s'inscrire à titre de lobbyiste.

Le dossier est toutefois loin d'être clos pour la Coalition, qui reproche à Nathalie Provost d'avoir contrevenu «au mandat qui lui a été confié lors de sa nomination au comité» en faisant parvenir aux élus fédéraux des propositions pour l'élaboration du projet de loi C-71 sur le contrôle des armes.

Au téléphone, la vice-présidente de l'organisation, Tracey Wilson, demande sans détour le renvoi de la vice-présidente, qu'elle accuse de s'être placée en conflit d'intérêts en cosignant cette missive de PolySeSouvient alors qu'elle siégeait au comité.

Elle soutient que Nathalie Provost a «carrément réclamé des mesures législatives que l'on retrouve [...] dans un projet de loi qui a été déposé quelques mois après» et essentiellement «élaboré la mesure législative pour le ministre [Goodale]».

La lobbyiste fait peu de cas du fait que sous le précédent gouvernement conservateur, des militants proarmes ont souvent pris la plume pour écrire aux législateurs — un membre du comité consultatif de l'époque avait écrit au premier ministre Stephen Harper alors qu'il siégeait au comité.

«Ça n'a rien à voir. Je parle du comité existant, celui qui a été créé par M. Goodale», a-t-elle tranché.

De son côté, Nathalie Provost se défend catégoriquement d'avoir contrevenu à son mandat et argue que C-71 — un projet de loi qu'elle a accueilli tièdement lors de son dépôt, en mars dernier — contient, en grande partie, les promesses contenues dans la plateforme électorale libérale de 2015.

> **«Au Québec, on mine même ma crédibilité personnelle, on dit que je n'arrête pas de pleurer, qu'il faudrait que j'en revienne de Polytechnique»**
>
> — Nathalie Provost, vice-présidente du comité consultatif canadien sur les armes à feu

Elle voit en cette campagne de la Coalition une nouvelle façon de «miner sa crédibilité» et celle des membres de PolySeSouvient. «Tout ce qu'ils peuvent faire pour dire que je n'ai pas le droit d'être sur le comité, ils vont le faire», s'est-elle exclamée en entrevue téléphonique.

«Au Québec, on mine même ma crédibilité personnelle, on dit que je n'arrête pas de pleurer, qu'il faudrait que j'en revienne de Polytechnique», a-t-elle regretté.

Nathalie Provost est accusée par la Coalition canadienne pour le droit aux armes à feu d'avoir contrevenu «au mandat qui lui a été confié lors de sa nomination au comité» en faisant parvenir aux élus fédéraux des propositions pour l'élaboration du projet de loi C-71 sur le contrôle des armes. — PHOTO THÈQUE LE SOLEIL

Dans une entrée de blogue publiée peu après sa nomination au comité fédéral, en février 2017, le vice-président de Tous contre un registre québécois des armes à feu, Guy Morin, l'a notamment traitée de «victime professionnelle» et a argué que lui donner une place au comité équivalait «à inviter un membre du Ku Klux Klan à la table du mieux vivre ensemble».

Malgré ces attaques, M^me^ Provost assure n'avoir «aucune intention» de quitter sa chaise de vice-présidente.

«Il n'y a personne qui a manifesté de l'opposition à mes points de vue. Je me sens écoutée et respectée. Le ministre [Goodale] veut connaître mon avis. Et des victimes de balles, il n'y en a pas beaucoup au Canada», a-t-elle fait valoir.

GOODALE : «MALHEUREUX ET INAPPROPRIÉ»

Croisé en marge d'une comparution devant un comité, un peu plus tôt cette semaine, Ralph Goodale a assuré qu'il avait toujours confiance en Nathalie Provost.

«Ce comité a été mis sur pied en grande partie pour réunir des gens chevronnés et informés qui amènent différents points de vue afin que le gouvernement puisse bénéficier de cette diversité de voix», a-t-il exposé à La Presse canadienne.

«Et elle en fait partie», a tranché le ministre en parlant de la militante pour le contrôle des armes à feu, qualifiant de «malheureux et inapproprié» le fait que certains déploient tant d'énergie à tenter de la discréditer.

«En démocratie, les gens ont le droit d'exprimer leur opinion, comme M^me^ Provost l'a fait, et comme ses détracteurs peuvent le faire également. Mais il serait mieux de ne pas se lancer dans les attaques personnelles», a offert M. Goodale.

DEMANDE DE BLOCAGE DE C-71

Le ministre, d'ailleurs, est aussi dans la mire de Tracey Wilson, qui a dit avoir écrit au commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique pour lui demander de se pencher sur le fait qu'il a «permis ce genre de lobbying interne».

Enfin, en ce qui concerne C-71, la Coalition — qui appelle cette mesure «la loi de Nathalie» — réclame la suspension de son cheminement législatif «en attendant une enquête indépendante sur l'influence à l'interne», et estime que «le projet de loi en soi devrait être révisé».

Au bureau du ministre de la Sécurité publique, on a d'ores et déjà écarté cette idée.

«Le projet de loi C-71 est une mesure qui aidera à protéger les collectivités canadiennes de manière sensée, ciblée et efficace. Nous avons hâte de poursuivre son examen au Parlement cet automne», a signalé la porte-parole Hilary Peirce.

«Nous continuerons d'accorder la priorité à la sécurité publique, tout en respectant les propriétaires légitimes d'armes à feu», a-t-elle ajouté.

SASKATCHEWAN

Des souches mutantes du VIH circulent

La Presse canadienne

AMSTERDAM — Des souches mutantes de VIH qui circulent en Saskatchewan entraînent le développement plus rapide de maladies liées au sida chez la population autochtone, affirme une nouvelle étude.

La recherche du Centre d'excellence sur le VIH/sida de la Colombie-Britannique et de l'Université Simon Fraser a été présentée jeudi, dans le cadre de l'édition 2018 de la Conférence sur le sida, à Amsterdam. Elle montre que les souches du VIH en Saskatchewan présentent des niveaux élevés de mutations immunorésistantes comparativement à celles d'autres régions du Canada et des États-Unis.

«Les médecins disaient que quelque chose clochait, que les gens tombaient malades très, très rapidement, a expliqué Zabrina Brumme, l'auteure principale de l'étude et une professeure agrégée en sciences de la santé à l'Université Simon Fraser. C'est presque comme si le virus était plus vicieux.»

Les taux d'incidence du VIH en Saskatchewan sont parmi les plus élevés en Amérique du Nord, avec des taux plus de dix fois supérieurs à la moyenne nationale dans certaines régions en 2016. Près de 80 % des personnes vivant avec le VIH dans la province sont autochtones.

Les chercheurs ont émis l'hypothèse que les maladies qui se développaient rapidement étaient liées à des souches résistantes qui s'étaient adaptées au profil immunitaire spécifique des populations autochtones.

«En Saskatchewan, comme ailleurs dans le monde, le VIH s'adapte aux populations hôtes dans lesquelles il circule, a précisé M^me^ Brumme. En Saskatchewan, la majorité des personnes touchées par le VIH sont d'ascendance autochtone, de sorte que le VIH s'est adapté à ces populations.»

L'analyse pluriannuelle a comparé plus de 2300 séquences de VIH de la Saskatchewan avec des séquences provenant d'ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Près de 80 % des personnes atteintes de VIH en Saskatchewan sont autochtones. — 123RF

Les chercheurs ont examiné 70 mutations différentes, mais une mutation clé a été trouvée dans plus de 80 % des souches de VIH dans la province, comparativement à environ 25 % des souches de VIH trouvées ailleurs en Amérique du Nord.

Plus de 98 % des séquences de VIH recueillies en Saskatchewan présentaient au moins une mutation majeure résistante au système immunitaire. Les chercheurs ont dit que cela signifie que les souches avec des mutations similaires sont fréquemment et largement transmises.

Jeffrey Joy, un chercheur au Centre d'excellence sur le VIH/sida de la Colombie-Britannique, a indiqué que même si les résultats sont préoccupants, la bonne nouvelle est que si les gens subissent des tests, le traitement fonctionne encore sur des souches immunorésistantes.

Selon lui, il est essentiel d'élargir l'accès au dépistage et au traitement du VIH en Saskatchewan, car les antirétroviraux ne font pas que réduire les symptômes d'une personne, mais ils peuvent aussi empêcher la propagation des souches de VIH mutées.

«Les souches qui portent les mutations disparaîtront lentement parce qu'elles ne seront pas transmises à d'autres individus», a expliqué M. Joy.

Les chercheurs ont déclaré qu'ils prévoyaient se rendre en Saskatchewan et rencontrer des communautés et des médecins pour les aider à diffuser les résultats et à encourager d'autres tests.

Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé une somme supplémentaire de 600 000 $ dans son budget de 2018-2019 pour les médicaments anti-VIH.

CANNABIS

Un homme d'affaires canadien refoulé à la frontière américaine

DIRK MEISSNER
La Presse canadienne

VICTORIA — Un homme d'affaires de Vancouver interdit à vie d'entrer aux États-Unis en raison de ses investissements dans des sociétés de marijuana américaines prévoit demander une dérogation lui permettant de traverser la frontière.

Sam Znaimer explique que des fonctionnaires lui ont récemment refusé le passage à un poste frontalier de l'État de Washington, affirmant que ses investissements dans des entreprises de marijuana américaines le rendaient inéligible à entrer au pays.

«J'ai passé quatre heures, quatre heures et demie à la (frontière) et à la fin de tout ce processus, on m'a dit que l'on m'avait définitivement interdit d'entrer aux États-Unis», a-t-il déclaré en entrevue.

Len Saunders, un avocat spécialisé en droit de l'immigration, a récemment entendu parler d'une dizaine d'affaires semblables, quand des Canadiens se sont vus refuser l'entrée aux États-Unis en raison de leurs liens avec l'industrie de la marijuana.

«Je reçois des appels téléphoniques paniqués de la part d'entreprises canadiennes qui craignent que leur personnel se voie refuser l'entrée», a dit Me Saunders, un Canadien dont le cabinet juridique est situé à Blaine, dans l'État de Washington.

Me Saunders révèle qu'il a conseillé aux Canadiens travaillant avec des compagnies de marijuana américaines de ne pas traverser la frontière.

«Vous pourriez aussi bien faire des affaires avec Pablo Escobar et vendre de la cocaïne aux États-Unis», a-t-il illustré, en rappelant que la marijuana est toujours une substance dite «annexe 1» aux États-Unis, à savoir un produit sans usage médical et à risque élevé d'abus.

M. Znaimer a dit qu'il investit dans de nombreuses entreprises depuis plus de 30 ans, y compris des compagnies de marijuana. Il a ajouté avoir participé à des discussions publiques sur la marijuana et avoir été interviewé par les médias.

«Je suis purement un investisseur», a-t-il assuré.

Le bureau américain des douanes et de la protection des frontières n'a pas commenté spécifiquement le cas de M. Znaimer, mais a déclaré que la marijuana médicale et récréative est peut être légale dans certains États américains, mais qu'elle reste illégale en vertu de la loi fédérale américaine.

La déclaration prévient que travailler dans l'industrie de la marijuana, soit aux États-Unis ou au Canada, peut affecter l'admissibilité d'une personne au pays.

«Les décisions sur l'admissibilité sont prises au cas par cas par un agent (des douanes et de la protection des frontières) sur la base des faits et des circonstances connus de l'officier à l'époque», indique le communiqué.

M. Znaimer a dit qu'on lui avait dit qu'il ne pouvait pas faire appel de la décision sur la frontière, mais qu'il avait une autre option.

«Je demanderai une dérogation, a-t-il dit. Je ne sais pas quelles sont mes chances de l'obtenir, mon avocat est optimiste.»

Me Saunders, l'avocat de M. Znaimer, a expliqué que le processus peut prendre jusqu'à un an et coûter environ 600 $ US de frais plus les frais juridiques. De plus, les dérogations ne sont pas permanentes et les gens devront probablement présenter une nouvelle demande.

Me Saunders a dit qu'il a commencé à voir des gens d'affaires interdits aux États-Unis en avril.

«Ils (les Américains) ont prétendu qu'il (M. Znaimer) aidait et encourageait l'industrie américaine de la marijuana à cause de ses investissements», a-t-il dit.

M. Znaimer estime que les Canadiens ayant des liens avec le commerce de la marijuana aux États-Unis devraient se méfier du passage à la frontière.

«Une distinction est faite, à savoir que jusqu'à présent, le département de la Sécurité intérieure ne semble s'intéresser qu'aux Canadiens ayant une certaine implication dans le cannabis aux États-Unis», a déclaré M. Znaimer.

Des groupes contestent le droit de fabriquer des armes avec une imprimante 3D

Une coalition de groupes réclamant un plus grand contrôle des armes à feu aux États-Unis a déposé une demande d'appel devant un tribunal fédéral, jeudi, pour tenter de bloquer une récente décision de l'administration Trump qui permettra la publication de modes d'emploi pour fabriquer des armes à feu avec une imprimante 3D.

Ces armes à feu, faites de polymère, ne peuvent être remarquées par des détecteurs de métaux. Il est par ailleurs impossible de suivre leur trace parce qu'elles sont fabriquées de façon artisanale et n'ont pas de numéro de série.

Le département d'État a déterminé à la fin du mois de juin que les instructions pour fabriquer ces armes pouvaient être rendues publiques. Cette décision a permis de résoudre un différend de longue date avec le militant cryptoanarchiste Cody Wilson, qui réclamait le droit de publier ce mode d'emploi.

ASSOCIATED PRESS

TARIFS AMÉRICAINS SUR L'ACIER

Lighthizer en rajoute sur la menace canadienne

JORDAN PRESS
La Presse canadienne

Le principal représentant de l'administration Trump en matière de commerce en rajoute sur la décision d'imposer des tarifs sur l'acier canadien, qualifiant l'industrie canadienne de menace à la sécurité nationale des États-Unis.

Le président Donald Trump et le secrétaire du Commerce Wilbur Ross, écoutent le représentant américain au commerce, Robert Lighthizer, lors d'un discours sur les tarifs. Ce dernier affirme que l'acier canadien demeure une menace à la sécurité nationale des États-Unis. — LA PRESSE CANADIENNE

Le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, qui témoignait jeudi à propos de la politique commerciale de l'administration Trump et du budget 2019, a fait face à des questions serrées d'un comité du Sénat.

M. Lighthizer a été catégorique : l'acier canadien demeure une menace à la sécurité nationale des États-Unis et cela justifie les tarifs imposés plus tôt cette année.

Le représentant américain au Commerce a toutefois soutenu que personne dans l'administration ne déclare la guerre au Canada ou ne présente le Canada comme un voisin hostile.

Le Canada est l'un des plus «proches amis et partenaires commerciaux des États-Unis», a dit M. Lighthizer, mais la décision d'imposer des tarifs vise à protéger le secteur de l'acier aux États-Unis.

Si les Américains veulent protéger leur industrie de l'acier et de l'aluminium, l'administration ne peut pas, selon lui, exempter un pays comme le Canada et permettre à l'acier de circuler sans filtre à la frontière et sur le territoire des États-Unis.

«Si vous devez le faire (imposer des tarifs), vous devez le faire mondialement. Vous ne pouvez pas aider l'industrie simplement en imposant des tarifs contre un pays car... le produit en viendra à pénétrer par d'autres sources», a-t-il fait valoir.

Le Canada a adopté une série de mesures pour empêcher tout ruissellement vers les États-Unis d'acier à prix modique provenant d'autres pays. Et les responsables canadiens ont rejeté catégoriquement l'argument selon lequel l'acier canadien présente un quelconque risque à la sécurité nationale des États-Unis, soulignant que les produits canadiens sont partie intégrante de l'industrie de la défense des deux côtés de la frontière.

Jeudi, M. Lighthizer a entendu de la part du comité du Sénat américain des préoccupations sur les difficultés financières auxquelles font face des entreprises et des industries dans certains États en raison des tarifs imposés en représailles, notamment par le Canada, sur une série de produits américains.

Le président Donald Trump a menacé d'adopter d'autres mesures si les pays ne se plient pas à ses demandes. Il a laissé poindre particulièrement une nouvelle série de tarifs sur les importations dans le secteur automobile.

M. Lighthizer a affirmé que les tarifs sur l'acier et l'aluminium seraient retirés si le Canada, le Mexique et les États-Unis concluaient un nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et a laissé entendre que les négociations sur un nouveau pacte pourraient aboutir le mois prochain s'il y avait une volonté de tous.

Des négociateurs mexicains et des représentants du président sortant et du président désigné au Mexique devaient s'entretenir plus tard jeudi avec M. Lighthizer à Washington, un jour après une rencontre avec un trio de ministres canadiens à Mexico.

SOLDE MIGRATOIRE INTERPROVINCIAL

Le Québec perd beaucoup de jeunes

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Québec a perdu aux mains des autres provinces canadiennes beaucoup de résidents âgés de 45 ans et moins au cours des 35 dernières années, ce qui a contribué à l'actuelle pénurie de main-d'œuvre.

Une étude que publie jeudi l'Institut économique de Montréal (IÉDM) sur la migration interprovinciale a noté une légère augmentation de la présence de cette catégorie d'âge au Québec depuis 2010, mais elle la qualifie d'anémique.

L'étude compilée à partir de données de Statistique Canada signale que de 1981 à l'an dernier, 229 700 personnes de 45 ans et moins ont déménagé dans une autre province.

De 1981 à 2010, le nombre de personnes âgées de moins de 15 ans a reculé de 12,6 % alors qu'en Ontario, il a progressé de 16,2 %. Dans la catégorie des 15 à 44 ans, le déclin au Québec s'est élevé à 5,1 alors que l'augmentation en Ontario a été de 26,1 % et de 20,8 %, en moyenne, au Canada.

L'économiste Marcel Boyer, chercheur associé à l'IÉDM, constate qu'en plus d'avoir perdu un grand nombre de jeunes aux mains des autres provinces, le Québec en a peu accueilli en provenance des autres régions du pays.

Le professeur Boyer, qui qualifie le phénomène de véritable hécatombe démographique, estime qu'il aura des effets importants à long terme sur la disponibilité de main-d'œuvre. À son avis, l'économie du Québec souffre de la faiblesse de son pouvoir d'attraction.

L'Institut économique de Montréal affirme que les principaux facteurs qui encouragent la croissance démographique, particulièrement le solde migratoire, sont la création d'emplois, les perspectives de croissance, la flexibilité du marché de l'emploi et les possibilités de développement personnel et professionnel. Or, l'IÉDM a noté que depuis 35 ans, seulement 18,3 % des emplois à temps plein créés au Canada l'ont été au Québec.

L'économiste Boyer affirme qu'une économie trop protégée, par exemple par une prépondérance trop forte des droits acquis et de l'ancienneté, devient nécessairement plus sclérosée et moins accueillante.

Facebook dans la tourmente

Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Embourbé dans des polémiques, doublées de résultats décevants, Facebook a vu sa valeur en bourse chuter de 119 milliards de dollars jeudi, du jamais vu à Wall Street.

L'action du premier réseau social au monde a dévissé jeudi dès les premiers échanges à Wall Street et ce mouvement vertigineux s'est poursuivi toute la journée.

À la clôture, le titre valait 176,26 dollars, soit une chute de 19 %. C'est la plus importante perte de valorisation jamais enregistrée en une séance à Wall Street.

La chute est d'autant plus rude que l'action évoluait récemment à des niveaux très élevés : il est donc probable que le titre ait aussi subi de grosses prises de bénéfices.

Facebook a en effet littéralement sonné les marchés mercredi en publiant un chiffre d'affaires — inférieur aux attentes bien qu'en hausse de 42 % à 13,2 milliards de dollars — et en faisant part de sombres prévisions pour le reste de l'année. Autre élément décevant et très observé : le nombre d'utilisateurs, inférieur aux attentes.

Ses responsables ont été sans ambages, le ralentissement de la croissance — dû à une conjonction de facteurs — déjà observé au deuxième trimestre, va nettement continuer aux prochains trimestres.

Selon Facebook, ce ralentissement résulte en partie d'une nouvelle approche concernant les données personnelles et la sécurité — au cœur du scandale Cambridge Analytica (CA) qui a éclaté mi-mars — mais le groupe de Mark Zuckerberg reconnaît aussi les limites de la croissance par la publicité, qui fournit la quasi-totalité de ses revenus. «Nous investissons tellement dans nos systèmes de sécurité que cela va commencer à avoir un effet sur notre rentabilité; nous commençons à le voir ce trimestre», a tenté de justifier Mark Zuckerberg, après avoir passé des mois à tenter de redorer le blason de Facebook dans le sillage de l'affaire CA.

Le groupe prévient en fait depuis deux ans que sa croissance finira par ralentir, faute d'espaces publicitaires disponibles sur le réseau, complètement saturé en cette matière.

Les analystes de Goldman Sachs s'attendent à ce que la croissance du chiffre d'affaires ralentisse à +35 % en rythme annuel au troisième trimestre et même à +29 % au dernier trimestre, loin des 49 % encore enregistrés au premier trimestre.

affaires

TORONTO
16 455,73
+ 34,97

NEW YORK
25 527,07
+ 112,97

S&P 500
2837,44
- 8,63

PÉTROLE
$US 69,61
$US + 0,31

DOLLAR
¢US 76,54
¢US + 0,13

EURO
$CAN 1,5242
¢CAN - 0,61

facebook.com/lenouvelliste

BILAN DE MI-SAISON TOURISTIQUE À BÉCANCOUR

Deux fois plus de visiteurs

Des indicateurs à la hausse pour plusieurs attraits

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Décidément, les touristes prennent d'autres moyens que la navette fluviale pour visiter Bécancour. En effet, malgré une baisse d'achalandage significative de ce moyen de transport saisonnier, les services d'accueil de la rive sud ont reçu deux fois plus de visiteurs tandis que les indicateurs sont à la hausse pour plusieurs attraits.

Selon Tourisme Bécancour, les festivités du Quai en fête fracasseront probablement des records cette année avec 3520 visiteurs à ce jour, soit une augmentation de fréquentation générale du site de 28 %. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

En effet, pas moins de 7366 personnes ont franchi la porte du Bureau d'information touristique ou de son point de chute au Quai de Sainte-Angèle depuis le 1er janvier 2018, comparativement à 3522 visiteurs l'an dernier.

« Les vacanciers de l'Ontario, des États-Unis, de la France et de l'Allemagne sont plus nombreux à avoir visité nos préposés à l'accueil cette saison. Nous avons également reçu la visite de touristes japonais et espagnols », se plaît à mentionner la porte-parole touristique, Stéphanie Noël.

Au niveau de l'offre, les résultats sont également positifs. Selon Tourisme Bécancour, les festivités du Quai en fête fracasseront probablement des records cette année avec 3520 visiteurs à ce jour, soit une augmentation de fréquentation générale du site de 28 %. La scène maritime du FestiVoix a contribué au lancement de la saison avec les P'tites Tounes qui a attiré plus de 450 personnes. Quant à Robert Charlebois, il a suscité l'intérêt de plus de 600 personnes.

« Les spectateurs des dimanches musique et bulles sont beaucoup plus nombreux cet été, soit 30 % de plus par rapport à l'année dernière. Et ce n'est pas fini, plusieurs autres spectacles d'envergure sont à venir sur la scène du Quai en fête », souligne le maire Jean-Guy Dubois.

Quant aux organisateurs de la Tournée des clochers, ils ont eu droit à un record de participation le 3 juin dernier. Plus de 1000 cyclistes ont pris part à l'événement, soit une augmentation de participation de 20 %.

Du côté de la Société acadienne Port-Royal, le début de saison est jugé remarquable avec un bond de 25 % de sa clientèle américaine. Même constat pour les Mardis de l'Agora. La fréquentation de l'événement est en hausse par rapport à l'an dernier.

Finalement, le Centre de la Biodiversité du Québec ressent déjà les bienfaits de son agrandissement. Les visiteurs peuvent désormais dîner confortablement à l'intérieur, à l'air conditionné, et ainsi rester plus longtemps. Selon la directrice générale de l'établissement, Carole Bellerose, l'achalandage est plus intense que l'an dernier et le nombre de visiteurs est en hausse grâce à l'exposition itinérante.

Plusieurs autres activités sont à venir sur le territoire dans les prochaines semaines, dont le Défi du Parc de la rivière Gentilly, le Marathon des couleurs et le Grand défi Pierre Lavoie.

«Et il y a une nouveauté cette année, soit une course d'outrigger. Organisée dans le cadre de la Classique internationale de canots de la Mauricie, avec la collaboration de Quai en fête et de la Ville de Bécancour, cette course aura lieu le 3 septembre prochain à 10 h 30 au départ du Quai de Sainte-Angèle », conclut Mme Noël.

Mise sous tutelle, Sinorama dit évaluer les options pour se défendre

MONTRÉAL (PC) — Mise sous tutelle par l'Office de la protection du consommateur (OPC), qui n'a pas l'intention de renouveler son permis d'agence de voyages, Vacances Sinorama dit évaluer les options à sa disposition pour se défendre.

Par voie de communiqué, jeudi, la compagnie reconnue pour offrir des voyages en Chine à des prix très concurrentiels a ajouté qu'elle n'écartait pas la possibilité de «contester» la décision annoncée mardi par l'Office.

Devant des difficultés financières de Sinorama, l'OPC avait nommé un administrateur provisoire, soit Pricewaterhouse-Coopers, qui assumera la tutelle du voyagiste, dont les portes pourraient définitivement fermer à la fin du mois.

Une enquête du quotidien *La Presse* avait révélé en mai dernier l'existence d'un manque à combler de 11 millions $, ce que contestait l'agence, principale filiale de Sinorama Corporation, qui est cotée en Bourse

L'OPC avait avisé Sinorama que son permis d'agent de voyage, qui vient à échéance le 31 juillet, ne serait pas renouvelé. Si cette décision est maintenue, Vacances Sinorama disposera de 30 jours pour en appeler auprès du Tribunal administratif du Québec.

L'imposition d'un administrateur provisoire s'inscrit ainsi dans une progression de l'intervention de l'OPC; devant les demandes de reddition de comptes, Sinorama avait pris l'engagement, le 13 juin, à ouvrir un nouveau compte en fidéicommis pour y verser toutes les nouvelles sommes de nouveaux clients et à soumettre ce compte à un encadrement rigoureux.

C'est l'OPC qui distribue les permis d'agent de voyage et qui a le pouvoir, en vertu du Règlement sur les agents de voyage et de la Loi sur les agents de voyage, de retirer le permis et de nommer un administrateur provisoire.

Investissement Québec refuse de dévoiler ses primes versées

Contrairement aux autres sociétés d'État, Investissement Québec (IQ) refuse de divulguer les montants consentis en primes à ses employés et à ses cadres pour l'exercice financier 2017-2018.

Malgré une demande d'accès à l'information du Soleil, la société d'État n'a pas voulu fournir l'information et s'est réfugiée derrière plusieurs articles de loi. Elle mentionne que ces montants seront rendus publics en commission parlementaire lors de l'étude des crédits 2019-2020.

L'an dernier, IQ avait pourtant accepté de fournir ces informations. Il faut dire que cette année la société d'État a vu son nombre de gestionnaires bondir de 72,5 % (+51) pour s'établir à 88. Pendant ce temps, le nombre d'employés a grimpé de 3,3 % (+14) pour atteindre 427 travailleurs.

Sans surprise, l'augmentation du nombre de gestionnaires a eu un impact sur la masse salariale du bras investisseur du gouvernement du Québec. Le salaire des cadres est passé entre 2016-2017 et 2017-2018 de 9,1 millions $ à 14,3 millions $. Il s'agit d'une augmentation de 57 %.

À ce montant, il faut aussi ajouter les avantages — assurances, fonds de pension et abonnement à une clinique médicale privée — versés aux gestionnaires qui sont passés de 1,1 million $ à 1,75 million $.

En 2015-2016, IQ avait versé en primes 3,3 millions $ et 3,2 millions $ en 2016-2017.

Pour le député caquiste François Bonnardel, le gouvernement Couillard cherche à cacher certaines informations.

«Il y a deux ou trois statistiques qui sont embarrassantes pour Investissement Québec, entre autres, la masse salariale des gestionnaires. Il y a également eu l'épisode au cours duquel l'organisation n'a pas voulu dévoiler son organigramme», rappelle le leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition. «Cela montre que la culture de transparence du gouvernement de M. Couillard et de Dominique Anglade depuis quatre ans, mon oeil. [...] Je suis persuadé qu'ils ne veulent pas avoir d'élément négatif dans les journaux avant les élections», poursuit-il.

Le député de Granby espère maintenant que malgré le fait que la campagne électorale approche à grands pas, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, M^me^ Anglade, sera en mesure de demander à IQ de divulguer ces informations.

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

17,3 M$ pour 115 mises à pied en trois ans

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
Le Soleil

L'abolition de 115 postes avec des primes aura coûté en indemnités de départ 17,3 millions $ à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) au cours des trois dernières années.

Selon des données obtenues grâce à la Loi sur l'accès à l'information, 332 travailleurs ont quitté l'organisation entre 2015 et 2017. De façon volontaire, par exemple, pour un autre employeur, de façon involontaire ou pour prendre leur retraite.

L'an dernier, 32 employés et cadres mis à pied, sur 112 départs, se sont partagé la coquette somme de 5,5 millions $. En moyenne, cela représente un chèque de 171 000 $ par cerveau. Certaines personnes ont reçu plus d'argent et d'autres moins.

Par ailleurs, ces données ne tiennent pas compte des départs involontaires du côté de la filiale CDPQ Infra. En 2017, quatre personnes se sont partagé 149 475 $.

Précisons qu'aucune indemnité n'est versée pour un départ volontaire ou pour partir à la retraite.

Lorsqu'on regarde pour l'année financière 2016, la CDPQ a remercié 50 travailleurs, dont 48 ont reçu une prime. Ce mouvement de personnel a coûté à la société d'État 5,92 millions $. Cela représente un déboursé moyen de 123 000 $ par employé.

Ces données sont similaires pour l'année 2015 où 35 paires de bras sur 47 départs involontaires se sont divisé 5,94 millions $, soit une moyenne de 170 000 $ par tête.

Selon la CDPQ, les montants offerts par l'organisation comme rémunération ou lors de mises à pied sont similaires à ceux offerts par d'autres compagnies d'investissement.

En 2017, 32 employés et cadres mis à pied à la Caisse de dépôt et placement du Québec se sont partagé la coquette somme de 5,5 millions $. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«La Caisse évolue dans un environnement extrêmement compétitif. Nous bâtissons en ce moment une institution de calibre mondiale. Nous sommes en compétition avec tous les investisseurs du monde pour générer du rendement», indique au Soleil le directeur principal des relations avec les médias, Maxime Chagnon.

«Pour rester compétitif et avoir une organisation performante, il faut avoir les bonnes équipes en tout temps. Il faut revoir constamment les talents dont nous avons besoin pour accomplir notre mission. Il faut s'adapter dans l'intérêt des Québécois. [...] Nous payons les gens pour avoir de la performance», poursuit-il.

Ce dernier précise que pour les indemnités de départ, chaque cas est évalué de façon différente.

UNE POLITIQUE À REVOIR?

Si on regarde plus loin dans le temps, pour les années 2012 à 2015, le bas de laine des Québécois, dont les employés ne sont pas syndiqués, a payé 6,4 millions $ pour acheter le départ de 78 personnes. Ce qui signifie une facture d'environ 82 000 $ par travailleur.

Selon la Fédération canadienne des contribuables (FCC), la CDPQ devrait revoir sa politique concernant ces indemnités de départ.

«Le montant de 17,3 millions $ est énorme. Nous donnons à un travailleur l'équivalent du salaire moyen de trois Québécois», déplore le porte-parole de la FCC, Renaud Brossard. «En conclusion, cela veut dire que c'était un poste non productif pour la société. C'est toutefois une bonne chose de voir que la CDPQ agit lorsqu'une coupe est nécessaire, nuance-t-il. C'est le coût par travailleur qui est indécent. Il devrait revoir leur politique. C'est une société d'État, il faut avoir une pensée pour le Québécois moyen».

Robert Lepage renonce à *Kanata*

Refroidis par la controverse, des coproducteurs se sont retirés du projet

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La controverse a fait sombrer le spectacle *Kanata* de Robert Lepage et d'Ariane Mnouchkine : Ex Machina, la compagnie de production du metteur en scène et créateur québécois, a annoncé jeudi son annulation, par communiqué.

La création était décrite comme une relecture de l'histoire du Canada à travers le prisme des rapports entre Blancs et Autochtones.

La pièce a été plongée dans la controverse — tout comme *SLAV*, le précédent spectacle de Robert Lepage, car certains ont dénoncé l'appropriation culturelle qui était faite de l'histoire des Premières Nations et l'absence de comédiens issus des communautés autochtones.

Jeudi, Ex Machina a déclaré que les remous entourant la pièce a inquiété des coproducteurs nord-américains, qui se sont retirés du projet.

Sans leur apport financier, il n'est pas possible de compléter la création de *Kanata* avec le Théâtre du Soleil de Paris, a expliqué Ex Machina.

La compagnie de production et le metteur en scène québécois Robert Lepage n'émettront pas d'autres commentaires quant à l'annulation du spectacle, est-il précisé dans le communiqué.

Kanata devait être présenté à Paris à compter du 15 décembre et par la suite de ce côté de l'Atlantique.

La semaine dernière, M. Lepage et la femme de théâtre Ariane Mnouchkine, qui produisait le spectacle, avaient rencontré les signataires d'une lettre ouverte publiée dans les pages du *Devoir* pour en dénoncer certains aspects. La lettre avait été signée par de nombreuses personnes, dont la réalisatrice abénakise Kim O'Bomsawin.

Ex Machina, la compagnie du metteur en scène Robert Lepage, a annoncé jeudi l'annulation du spectacle *Kanata* qui devait être présenté à Paris à compter du 15 décembre. L'«appropriation culturelle» et l'absence de comédiens autochtones avaient ému des membres des Premières Nations dont la réalisatrice abénakise Kim O'Bomsawin.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Les participants à cette rencontre ont fait preuve de beaucoup d'ouverture et plusieurs de nos échanges nous ont semblé très féconds. Mais la controverse infiniment complexe et souvent agressive dans laquelle baigne malgré tout le spectacle touche maintenant des coproducteurs nord-américains qui s'y intéressaient, et dont certains nous annoncent aujourd'hui leur retrait», est-il relaté dans le communiqué publié sur la page Facebook d'Ex Machina.

«On se disait que si on ne faisait pas partie de l'aventure, ça allait être très mal reçu. [...] On voulait trouver des façons d'apaiser les tensions autour de la pièce»

— La réalisatrice Kim O'Bomsawin, étonnée de l'annulation de *Kanata*

«Au-delà de cette troublante situation, il nous faudra bien, tôt ou tard, tenter de comprendre, calmement et ensemble, ce que sont fondamentalement l'appropriation culturelle et le droit à une expression artistique libre».

Car cette annulation survient après celle de *SLAV*, pour des raisons similaires. Cette production n'a eu que quelques représentations au Théâtre du Nouveau monde, à Montréal, sous les cris des manifestants, avant d'être annulée. Les créateurs avaient été accusés d'exploiter l'histoire des Afro-Américains, dont le triste héritage de l'esclavage, sans leur faire de place dans la production.

Robert Lepage avait alors déploré l'«affligeant discours d'intolérance» qui a entouré la pièce et dénoncé ce qu'il a qualifié de «coup porté à la liberté d'expression artistique».

RÉACTIONS

On n'a pas demandé l'annulation, a précisé la réalisatrice Kim O'Bomsawin, qui semblait un peu étonnée du résultat.

Nous voulions offrir des conseils, dit-elle, car «on se disait que si on ne faisait pas partie de l'aventure, ça allait être très mal reçu».

C'est justement ce que ceux qui ont assisté à la rencontre la semaine dernière souhaitaient éviter : «on voulait trouver des façons d'apaiser les tensions autour de la pièce», et qu'elle ne subisse pas le même sort que *SLAV*.

M^me^ O'Bomsawin souligne qu'il était impensable que les Autochtones soient absents de ce genre de pièce.

«Mais en aucun cas on a souhaité la fin de *Kanata*». Elle tient à souligner que Robert Lepage a tendu la main aux représentants des communautés autochtones.

D'autres se réjouissent toutefois de l'annulation. C'est le cas de Nakuset, la directrice générale du refuge pour femmes autochtones de Montréal.

Jeudi, elle se disait «très, très, très heureuse» de l'arrêt du spectacle.

Car selon elle, Robert Lepage et son équipe allaient poursuivre la création, sans y apporter de changements comme ils l'auraient souhaité.

«Nous voulions seulement collaborer, et il n'était pas intéressé.»

Théâtre d'été à l'île Saint-Quentin

SARAH LACHANCE
sarah.lachance@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La comédie *Les grandes chaleurs* de Michel-Marc Bouchard est présentée cet été au parc de l'île Saint-Quentin. L'événement, produit par le Théâtre des Nouveaux Compagnons, est au programme dans le cadre du projet du Théâtre de l'Île.

Ce sont plus de 200 personnes qui ont assisté aux premières représentations de la comédie qui raconte une histoire d'amour entre une femme d'âge mûr et un jeune homme. Une belle occasion d'assister à un théâtre d'été à saveur comique et éclatée dans un décor enchanteur.

Les prochaines représentations auront lieu le 31 juillet ainsi que le 7 août à 19 h 30. L'entrée est gratuite, mais il faudra tout de même apporter ses chaises pliantes et prévoir un montant de 5 $ pour le stationnement.

La température n'a pas empêché *Les grandes chaleurs* de divertir et de faire rire le public qui y était présent. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

La Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières rendra hommage aux arts avec son événement Rendez-vous des Arts dans la rue. De gauche à droite, Sabrina Roy, conseillère municipale district de la Madeleine, Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal district des Estacades, Caroline Guay, coordonnatrice à la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières et Marie-Andrée Rousseau, organisatrice communautaire à la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

De l'art dans la rue à Trois-Rivières

SARAH LACHANCE
sarah.lachance@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières présentera ce samedi l'événement Rendez-vous des Arts dans la rue au parc des Chenaux de Trois-Rivières. Un événement familial qui rend hommage aux arts de tout genre.

Dès 10 h, petits et grands pourront assister à la performance de plusieurs artistes ambulants tels que jongleurs, échassiers, clowns, et plusieurs autres.

Les enfants pourront assister à la prestation d'Atchoum dès 10 h 30. Plusieurs autres spectacles et performances seront également au rendez-vous tout au long de la journée.

Jeux gonflables et sculptures de ballons seront aussi de la partie, de même que la création d'une muraille des Arts. Des vélos à sept personnes seront disponibles grâce à KAP-TR.

La journée offrira également un défilé de corps et clairons présenté par Les Diplomates. La troupe de danse de l'École Très swing se joindra à la programmation en faisant vibrer les gens au rythme de la musique des années 20 à 50.

En soirée, il sera possible d'assister à la performance de plusieurs chansonniers tels que le Duo Hit Parade, Steve Gravel et Marc Picard.

L'événement se conclura à 22 h avec les feux d'artifice de la compagnie Orion, présentés par le député de Champlain, Pierre-Michel Auger.

ACCUSATIONS DE NATURE SEXUELLE CONTRE LE CHANTEUR DE HEDLEY

La cause est reportée au 15 août

La Presse canadienne

TORONTO — La cause de la vedette rock Jacob Hoggard, qui fait face à trois chefs d'accusation de nature sexuelle, a été reportée au mois prochain, après une brève audience à Toronto, jeudi.

Le leader du groupe canadien Hedley avait été arrêté lundi à Toronto et formellement accusé d'un chef de contacts sexuels et de deux chefs d'agression sexuelle causant des lésions corporelles. La police de Toronto affirme que les accusations portent sur trois événements distincts survenus en 2016 et impliquent une femme et une fille.

Le musicien de 34 ans n'était pas présent, jeudi, devant le tribunal ; il était représenté par son avocat, Ian Smith. L'affaire a été reportée au 15 août. Jacob Hoggard, originaire de Vancouver, clame qu'il n'a jamais eu de comportement sexuel non consensuel ; il a toutefois admis qu'il avait tendance à considérer les femmes comme des objets.

Le groupe Hedley a donné son dernier spectacle le 24 mars, à Kelowna, en Colombie-Britannique, avant de prendre une pause «d'une durée indéterminée». Le groupe a aussi été largué par son équipe de gérance et rayé de la programmation de plusieurs stations de radio. Hedley s'était aussi retiré des trois importantes catégories dans lesquelles il était finaliste au gala des prix Juno, et la prestation en direct du groupe à cette cérémonie a été annulée.

Lors du passage de Hedley à Québec, en février, le groupe torontois Liteyears, qui devait assurer la première partie, ne s'est pas présenté au Centre Vidéotron.

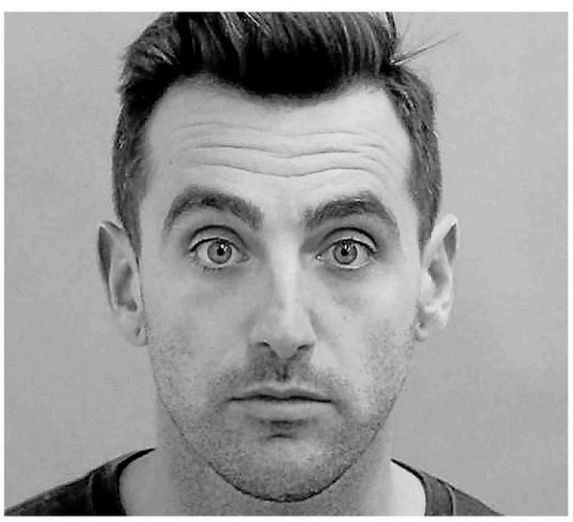

Jacob Hoggard clame qu'il n'a jamais eu de comportement sexuel non consensuel. — COURTOISIE, POLICE DE TORONTO

› JUSTE POUR RIRE: PATRICK ROZON NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT

Le Groupe Juste pour rire a annoncé jeudi que Patrick Rozon assumera désormais le rôle de vice-président aux contenus francophones, tout en conservant son rôle de directeur général de Zoofest qu'il assume depuis quatre ans. Juste pour rire précise dans un communiqué que Patrick Rozon sera responsable du développement de toutes les activités francophones du Groupe en télévision, sur le Web, en spectacles et tournées ainsi que du côté des festivals. L'annonce stipule que Patrick Rozon aura sous sa charge tous les aspects de Juste pour rire à Montréal, l'expansion des festivals ainsi que les tournées dans toute la francophonie. Il assurera aussi le développement de contenus en langue française qui seront diffusés sur diverses plateformes. Patrick Rozon est le petit-cousin de Gilbert Rozon, le fondateur déchu du Groupe Juste pour Rire. Le mois dernier, la compagnie Bell Media, via sa filiale BCE, s'est entendue avec Groupe CH pour se joindre à l'agence d'artistes ICM Partners et à l'humoriste Howie Mandel pour faire l'acquisition de l'entreprise. **LA PRESSE CANADIENNE**

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

MOTS CROISÉS JUNIOR

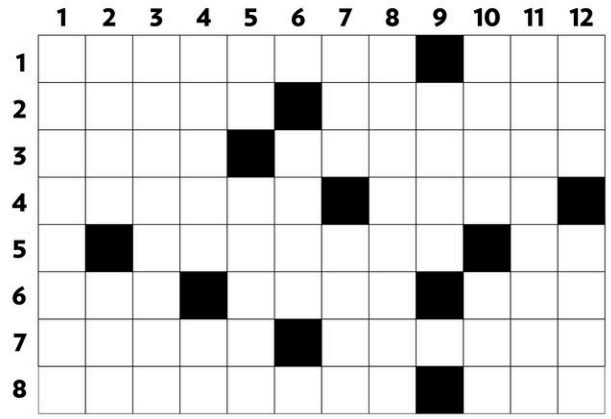

HORIZONTALEMENT

1 Très petit morceau – Le matelot y hisse les voiles.
2 Appareil de navigation aérienne – Enchevêtré.
3 Coupe au ras de la peau – Plante potagère ou personne grande et maigre.
4 Garni de plantes colorées – Soustraite.
5 Amas d'objets précieux – Participe passé du verbe rire.
6 Il y en a plus d'un dans une phrase – Pièce qui vaut un centième de dollar – Poil situé au bord de la paupière.
7 Enfant ou ado qui va à l'école – Marquée raies, de lignes sinueuses.
8 Être la conséquence de quelque chose – Déterminant indéfini.

VERTICALEMENT

1 Remplir, imprégner d'une odeur agréable.
2 Côté d'un cours d'eau opposé à l'amont – Sert à encourager le toréador.
3 Sourires d'un jeune enfant.
4 Il est le moteur central de la circulation du sang – Aperçu.
5 Préposition qui indique le lieu – Action de garder une chose volée par un autre.
6 Qui se fait sans peine.
7 Déterminant pluriel – Six plus cinq.
8 Prendre avec soi en quittant un lieu.
9 Tout aliment cuisiné.
10 Elle a eu des enfants – Qui n'a pas été cuit.
11 Il habite un pays d'Afrique du Nord dont la capitale est Alger.
12 On y place une balle de golf avant de la frapper – Elles sont nombreuses dans le Pacifique.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	M	M	I	F	E	R	E	S	■	D
2	E	P	A	U	L	E	■	A	M	E	N	E
3	T	R	I	E	■	R	E	T	I	R	E	R
4	H	E	■	T	E	S	T	■	R	I	E	N
5	O	S	E	■	V	■	R	O	S	E	■	I
6	D	■	T	R	A	J	E	T	■	U	S	E
7	E	P	U	I	S	E	■	E	S	S	O	R
8	■	M	I	T	E	U	S	E	■	E	T	E

MOT MYSTÈRE

AIGLE
ANGERS
ANNECY
ANTIBES
ARBON

BARI
BEERSEL
BELOEIL
BLAIN
BLOIS
BREDE
BRUHL
BULLANT

CAEN
CASERTE
COPPET
COTTE
CRAON
CREUSOT

ECOUEN
EISENACH

GACE
GIEN
GUETE

HERNE

IBEN

KALMAR

LANGEAIS
LEDOUX
LOCARNO
LUDE
MARBURG
MEUDON
NAGOYA
NERAC
NEUVIC
NONTRON
NYON
OIRON
OSLO
PAVIE
PIGNAN
REMPART
SAIDA
SARZEAU
SCEAUX
TANLAY
TELC
TESSIN
TURKU
UPPSALA
UZES

CHATEAUX - Un mot de 5 lettres

A	Y	O	G	A	N	G	E	R	S	A	I	D	A	L
T	N	A	L	L	U	B	H	C	A	N	E	S	I	E
N	I	S	S	E	T	O	S	U	E	R	C	E	E	D
C	A	S	T	E	L	G	I	A	B	C	O	B	C	X
A	L	E	I	K	A	L	M	A	R	L	O	I	A	U
E	B	N	O	A	R	C	R	R	E	Z	V	T	G	O
N	E	U	O	C	E	I	I	B	D	U	E	N	T	D
N	O	D	U	E	M	G	E	O	E	I	V	A	P	E
N	A	N	G	I	P	A	N	N	E	C	Y	C	U	L
O	Y	A	L	N	A	T	R	A	S	C	E	A	U	X
N	L	L	E	S	R	E	E	B	L	O	I	S	T	C
T	U	R	K	U	T	P	H	R	U	G	I	E	N	A
R	D	A	L	A	S	P	P	U	Z	R	L	R	N	R
O	E	A	O	L	S	O	N	H	E	C	G	T	O	E
N	Y	O	N	R	A	C	O	L	S	I	B	E	N	N

Solution du dernier numéro : ACARIEN 27-07-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Ses grandes fleurs colorées qui s'ouvrent la nuit - Abréviation chrétienne.
2. Instrument à vent en terre cuite ou en métal - Épouvante.
3. Bohémien - Qui répand une odeur.
4. Il est fixé à une jante - Suzuka s'y trouve.
5. Unités de temps - L.S.D..
6. Passe sous l'eau - Bourriques.
7. Lentilles - Sur le matelas.
8. Clameur de protestation.
9. Habile - Branché - Préfixe.
10. Il n'inspire pas confiance - Soucoupe volante.
11. Epoques des tenues légères - Symbole de paix et de gloire.
12. Claire, pure et calme - Dieux guerriers.

VERTICALEMENT

1. Fils de la Nuit et du Sommeil - Ville du Gard.
2. Affichée sur un écran - Tient des propos insensés.
3. Ils font avancer la barque - Faire le cheval.
4. Argon - En Suisse - Jeune enfant.
5. Sans engrais ni pesticides - Revêtement.
6. Révélation d'un secret.
7. Le Mékong y coule - Boisson inodore - Pour ouvrir ou fermer.
8. Roue à gorge - Bourrelet de la peau.
9. Centre d'hydrothérapie - Aventurier italien.
10. Bidule - Pénètre en tournant.
11. Le temps de la monte - Fatalité.
12. Décidées à - Chefs militaires.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	R	E	P	U	S	C	U	L	E	■	F
2	R	O	M	A	N	■	I	N	E	P	T	E
3	O	C	A	R	I	N	A	■	V	A	I	N
4	C	■	I	V	R	E	■	F	E	I	N	T
5	S	A	L	E	■	P	S	I	■	S	T	E
6	E	S	■	N	O	E	U	D	S	■	E	■
7	N	I	A	I	S	■	R	E	P	A	R	E
8	J	A	R	R	E	T	■	L	I	N	■	M
9	A	L	E	■	R	A	M	E	■	O	L	A
10	M	I	N	E	■	L	I	S	E	R	O	N
11	B	E	A	T	L	E	S	■	T	A	T	E
12	E	■	S	E	E	R	S	U	C	K	E	R

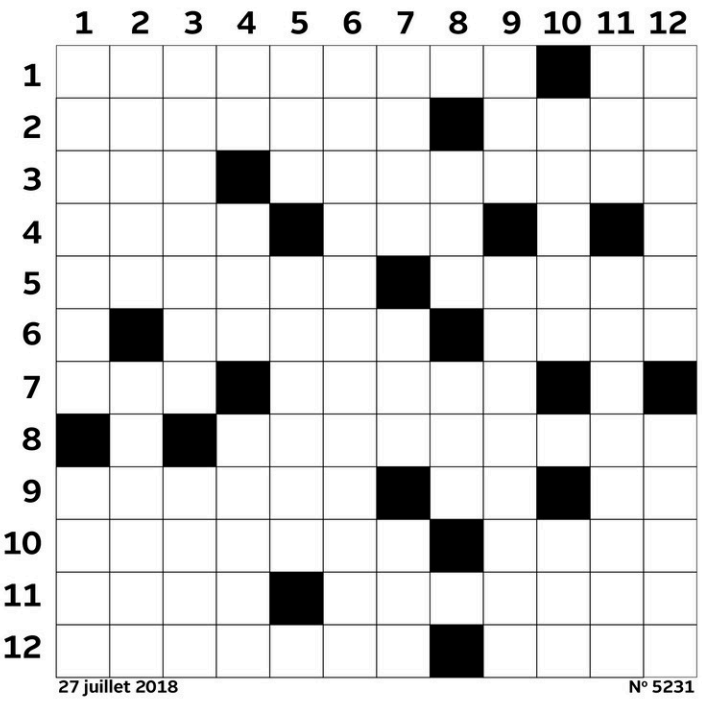

27 juillet 2018 N° 5231

SUDOKU

			4			3		9
	1							
5	8			7	6	2	1	
4					9			
			1		2	7		
2		9						1
1				2				
6						8	5	
				8				2

4505

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	2	4	1	7	6	5	3	9
7	9	5	4	8	3	1	2	6
6	3	1	9	2	5	8	4	7
4	6	3	8	1	9	2	7	5
2	7	9	6	5	4	3	1	8
5	1	8	2	3	7	6	9	4
9	8	7	3	6	1	4	5	2
3	5	6	7	4	2	9	8	1
1	4	2	5	9	8	7	6	3

4504

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

B	S	A	P	C	I	N	E	R	E	R	I	T	S
A	V	E	C	H	L	O	E	E	N	B	D	A	S
C	O	U	C	■	R	■	I	S	P	T	E	R	U
	M	E	S		D			S				E	O
		T											

Thème : Citation de Louis Pauwels

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Ken Follett: La première victime d'une guerre civile, c'est la justice.

MANDRAKE

BÉBÉ BLUES

JÉRÉMIE

BEN

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

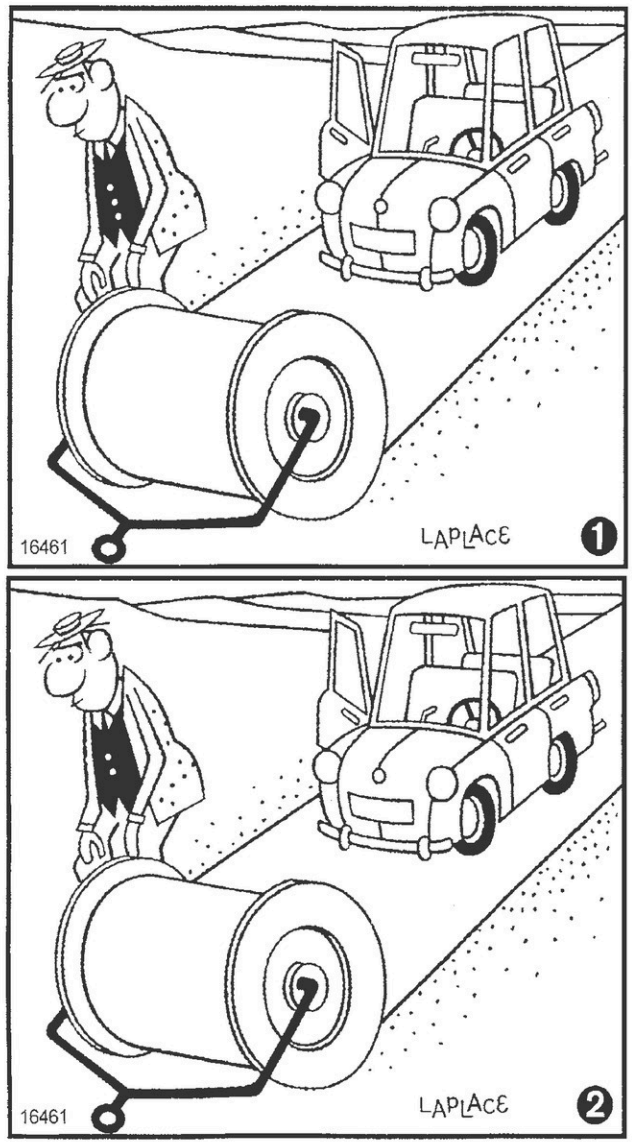

27 juillet 2018

SOLUTION

1 La main droite de l'homme est plus petite. **2** Sa chevelure complète sur l'oreille. **3** Un bouton en moins sur le gilet. **4** Garde-boue arrière de la voiture. **5** Une nervure plus courte sur le nez du capot. **6** Le dossier avant est moins large. **7** La poignée de la portière ouverte a été déplacée. **8** Horizon incomplet derrière la portière ouverte.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Les gens relatent rarement une version des faits qui leur attribue le mauvais rôle. Étant donné que le climat de Pleine Lune...Éclipse en Verseau est dans l'air, d'autant plus conjont à Mars, les débats idéologiques, les luttes de pouvoir et les conflits territoriaux pourraient offrir bien des remises en question! Ce ne sera sûrement pas le calme plat...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Les alternatives les plus amusantes et les plus enrichissantes ne se présenteront pas forcément comme les plus séduisantes. Et la Pleine Lune... Éclipse « collée « à Mars en Verseau, au carré d'Uranus en Taureau..., pourrait ressembler à une journée en yoyo! Il est donc recommandé d'envisager vos activités avec un maximum d'ouverture d'esprit et de flexibilité.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Évidemment, on ne peut pas découvrir de nouveaux océans tant que l'on ne veut pas perdre le rivage de vue. Il est vrai qu'en ce vendredi 27 juillet et son climat de Pleine Lune... Éclipse conjointe à Mars en Verseau, il sera sûrement plus sage de rester calmement à la maison! Sans vouloir être alarmiste, ce cycle Soli-Lunaire ne sera pas la douceur personnifiée...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Faites fi de tout commentaire défaitiste, mais dans cette atmosphère de Pleine Lune... Éclipse en Verseau, l'ambiance générale ne sera peut-être pas de tout repos! Une attitude optimiste devrait toutefois influencer les résultats que vous allez obtenir. À votre plus grand étonnement, vous pourriez vous apercevoir que quelqu'un partage plusieurs affinités avec vous...

Lion (23 juillet au 22 août)

En cette étape anniversaire, notez que la Pleine Lune...Éclipse en Verseau, face à votre Signe, pourrait bousculer quelque peu votre journée. Vous devriez toutefois être en mesure de vous exprimer facilement et de captiver un auditoire. D'ailleurs un discours fluide promet de vous attirer de nouvelles sympathies. Par contre, assurez-vous de ne pas divulguer de secrets, surtout si ce ne sont pas les vôtres.

Vierge (23 août au 22 septembre)

Il vaut parfois mieux consulter celui qui a été malade que le médecin. Effectivement, quiconque ayant déjà affronté l'épreuve à laquelle vous faites face est certainement bien placé pour vous guider et vous suggérer une marche à suivre. Quoiqu'il en soit, le climat de Pleine Lune... Éclipse conjointe à Mars en Verseau risque bien d'offrir à toutes et tous des bas et hauts...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Vous ne regretterez pas d'avoir choisi l'alternative la plus sage aujourd'hui. Car le climat de Pleine Lune... Éclipse en Verseau ne sera probablement pas de tout repos! Une attitude résolument optimiste vous attirera toutefois la sympathie et l'admiration de vos interlocuteurs. Mais ne vous laissez pas impressionner par l'entrée en jeu de nouvelles personnes...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Tandis que la Lune est toute Pleine en Verseau, conjointe à Mars et doublée d'Éclipse, le climat s'annonce plus délicat étant donné son angularité à votre Signe. Vous gagnerez à multiplier vos démarches et à faire votre propre promotion. Ne laissez surtout pas une personne envieuse vous faire croire que vous n'êtes pas à la hauteur d'occuper une fonction.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Le climat de Pleine Lune... Éclipse en Verseau ne vous aidera peut-être pas à terminer la semaine en douceur. Ce cycle Lunaire conjoint à Mars est rarement indice de calme. Fuyez les grands rassemblements, soyez sur vos gardes, mais il est probable qu'un évènement que vous appréhendiez soit reporté à une date ultérieure ou carrément annulé.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

La politesse ne devrait pas entraver le chemin à la franchise. Ne vous laissez pas impliquer dans une situation qui ne vous convient pas pour épargner les sentiments de quelqu'un d'autre. Dans ce climat de Pleine Lune Éclipse en Verseau, il serait préférable de répondre franchement à toute question qui vous sera adressée, sinon, c'est vous qui en subirez les conséquences.

Verseau (20 janvier au 18 février)

Les branches des arbres trop chargés finissent par se rompre. Vous rêvez de succès et de reconnaissance, mais vous ne devez pas penser uniquement au travail. Malgré le climat de Pleine Lune... Éclipse en Verseau, et qui plus est conjointe à Mars, l'été souhaite charmer votre intimité. Ne laissez pas vos ambitions sociales... éclipser votre vie personnelle.

Poissons (19 février au 20 mars)

La Pleine Lune... Éclipse en Verseau, conjointe à Mars, n'est peut-être pas la meilleure pour apaiser les tensions. Qu'il s'agisse de vous ou d'un proche, les soucis relatifs à une situation incertaine ne génèrera pas d'énergie positive, par contre, l'humour, l'exercice physique et une écoute attentive pourraient s'avérer très efficace pour soulager n'importe quel souci.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½ 2½, 340$ À 425$, tout compris, TV, Internet, centre-ville, près Cégep, 819 376-3372 ou 819 696-0642

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½-3½-4½-5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc 819 378-9325

2½-3½-4½ ,
Trois-Rivières et secteur Cap, juil., stat. 1 mois gratuit, pas de chien, 819-374-0917

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. **819 996-6452, 819 374-2184**

3½, PRESTIGIEUX MONASTÈRE
1er Nov., ascenseur, comptoir de granite, calme, sécuritaire, 819 609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, TRÈS GRAND, RÉCENT
3e étage, calme, sécuritaire, intercom comptoir quartz, 1 stat. 819 609-0425

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

CHAMPLAIN, 4½, 30 pi x 30 pi, avec s/sol, chaufffage électrique, thermopompe, entrée lav./séch., grande cour, grand stat., non-fum., pas d'animaux, 650$. 819-266-4040.

TROIS-RIVIÈRES SECTEUR CAP
Grand 3½, 1er étage, plancher bois, calme, remise, près services, 495$, **819 233-3706**

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

4½ GRAND, SHAWINIGAN-SUD, rez-de-ch., porte patio, sécuritaire, libre imm., stat. déneigé. 430$. 819-383-7408.

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 1er juil., 819 539-3897.

SHAWINIGAN près de la Plaza, rue Coutu très grands 4½ et 5½, libres, très propres. 819-539-4331

8761 Chambres à louer

NOUVEAU concept pour travailleur, TV Internet, cuisinette, lav./séch., 140$ pour 4 jours taxes incluses ou 20$ long terme, pourrait loger jusqu'à 5 personnes, libre : 819 696-0642

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

PORTE de GARAGE et de REMISE
neuves ou usagées. Différentes grandeurs. 819 228-2569 ou 228-4440

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CUISINIER(ÈRE)
avec expérience, temps plein, déjeuners un atout. Pizzéria 67 au 610 Thibeau.
819 378-6767

Employé(e) de cuisine et de soins recherché(e)s pour une résidence pour ainés. Environ 20h/sem. Pour infos et entrevue : 819-695-3274.

8834 Offres d'emploi

FEMMES de chambre, 15 à 25h sem., bienvenue 55 et +,
courriel : reception@aubergelarocaille.com
819-538-8683

PIZZERIA 67 ST-LOUIS DE FRANCE
cuisinier(e) temps plein et partiel.
Demandez Dominico : 819-379-6767.

RÔTISSERIE ROYAL
Cuisinier(ère), caissi(ère) et livreur(euse), temps partiel, jour/soir/fin de sem.,
Demander Mathieu 819 601-1100

TIM HORTON Yamachiche et Bécancour, à 10 minute de TR., poste temps plein, jour et soir, courriel ; timbecancour@hotmail.com

TOC alimentaire cherche Chauffeur classe 1, citerne alimentaire. Camion basé à Bécancour. 25 ans et + et 3 ans expérience classe 1, semaine du mardi au samedi, faire parvenir CV à : service@o-claire.com.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION AMENDÉ

Avis est donné aux HÉRITIERS ET LÉGATAIRES DE FEU PIERRE MORISSETTE de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, situé au 850, rue Hart à Trois-Rivières, dans les 30 jours afin de recevoir la DEMANDE INTRODUCTIVE EN DÉLAISSEMENT FORCÉ ET PRISE EN PAIEMENT, AVIS D'ASSIGNATION, numéro de cause 400-17-004916-181 qui y a été laissé à votre intention.
Vous devez répondre à cet avis dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.
Le présent avis est publié à la demande de Richard Proulx, huissier de justice qui a tenté sans succès de vous signifier lesdits documents ci-haut mentionnés.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Drummondville, le 24 juillet 2018.
Richard Proulx, huissier de justice (#573)

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8874 Ventes garage

1075 RUE BINETTE le samedi 28 juillet de 7h à 13h. Vélos, jeux d'enfants, articles divers, poussette "Chariot" et plus encore!

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour la cueillette et le transport des matières résiduelles.

Les soumissions sont demandées aux entreprises spécialisées dans la cueillette des matières résiduelles, pour une période d'un (1) an, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les matières résiduelles seront transportées et déposées au site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les documents complets d'appel d'offres pourront être obtenus sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions scellées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **16 août 2018 à 10 h 00** pour la cueillette et le transport des matières résiduelles. Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **10 h 00**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 27 juillet 2018.

Danny Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

8874 Ventes garage

PLUSIEURS FAMILLES
28-29 JUILLET, DE 8H À 16H, 35 Lessard, Ste-Ursule, 819-228-6310, antiquités, pièces d'autos, article pour bébé, vaisselles, meubles, vêtements, etc...

Vendredi, samedi et dimanche
plusieurs articles à vendre, de tout pour tous
5300 J-H Fortier, dès 7 h

VENTE DE GARAGE CHEZ MARCEL TOUTANT au 458 Route des Bosquets, Sainte-Marie-de-Blandford, sam 28 et dim. 29 juil.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

COUP D'ŒIL MÉTÉO

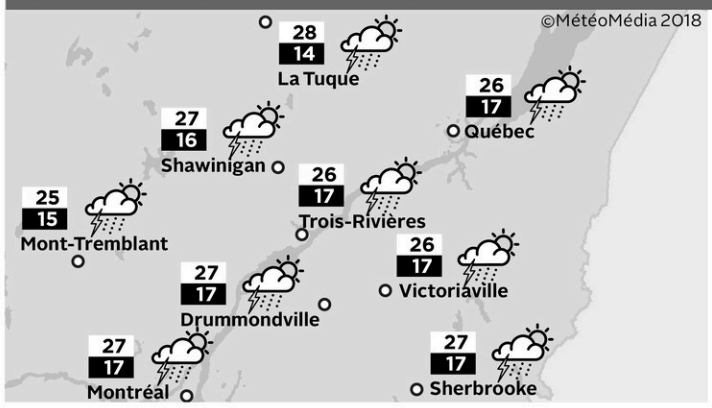

Demain
Max. 26
Min. 18
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents du sud-ouest 20 km/h

Dimanche
Max. 25
Min. 17
Averses
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 16 km/h

Lundi
Max. 26
Min. 17
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %
Vents légers

Mardi
Max. 27
Min. 20
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents du sud-ouest 16 km/h

LE SOLEIL

5h25 20h26
Durée du jour : 15h01

LA LUNE

Coucher : 5h06 Lever : 20h28
27 juil. 04 août 11 août 18 août

ALMANACH

Maximum normal 26,0°
Minimum normal 14,4°
Record max 34,4°/1949
Record min 5,0°/1946

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
7h42	0,9 m	0h33	1 m
11h18	1,9 m	9h30	0,9 m
20h45	0,9 m	12h09	1,2 m
		22h39	0,9 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Orages	24	16
Barrage Gouin	Variable	24	13
Calgary	Soleil	23	10
Charlottetown	Beau	27	19
Edmonton	Ensoleillé	25	13
Fredericton	Beau	30	18
Gaspé	Orages	28	17
Gatineau	Orages	27	15
Halifax	Variable	25	18
Îles-de-la-Mad.	Beau	25	20
La Malbaie	Orages	22	16
La Tuque	Orages	28	14
Ottawa	Orages	26	15
Québec	Orages	26	17
Regina	Averses	22	11
Rimouski	Orages	27	16
Rivière-du-Loup	Orages	25	16
Saguenay	Variable	28	15
Sept-Îles	Variable	20	15
Toronto	Orages	26	17
Val-d'Or	Orages	23	13
Valleyfield	Orages	27	17
Victoria	Soleil	26	15
Victoriaville	Orages	26	17
Yellowknife	Ensoleillé	27	17

LE MONDE

Amsterdam	Beau	35	23
Athènes	Orages	27	23
Boston	Ensoleillé	30	22
Bruxelles	Ensoleillé	35	21
Buenos Aires	Nuageux	14	11
Hong Kong	Orages	29	27
Lisbonne	Beau	25	17
Londres	Orages	30	19
Los Angeles	Soleil	32	22
Madrid	Soleil	34	20
Mexico City	Averses	26	14
Moscou	Variable	29	20
New York	Orages	31	21
Paris	Variable	35	20
Rio	Beau	28	20
Rome	Ensoleillé	32	23
Tokyo	Variable	29	23
Washington	Orages	32	23

AU SOLEIL

Acapulco	Orages	30	27
Bermudes	Orages	29	25
Barbades	Averses	28	25
Cancun	Orages	30	27
Fort Lauder.	Orages	32	27
Freeport	Orages	31	28
Key West	Orages	33	27
La Havane	Orages	31	26
Martinique	Orages	31	25
Myrtle Beach	Orages	30	24
Montego Bay	Averses	32	27
Orlando	Orages	33	25
Phoenix	Variable	44	32
Puerto Plata	Nuageux	30	25
Puerto Vallarta	Orages	31	25
San José	Orages	32	23
Tampa	Orages	32	25
West Palm B.	Orages	32	25

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

nécrologie

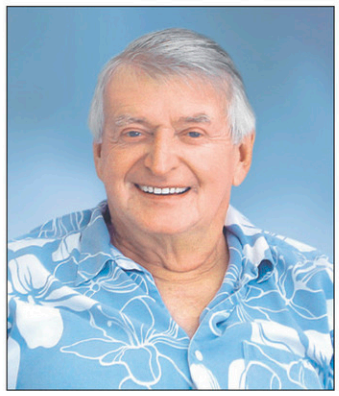

CÉLÉBRONS UNE VIE BIEN REMPLIE !

GILLES LAMARRE
1933 - 2018

Gilles Lamarre, homme d'affaires très connu, est décédé samedi dernier, le 21 juillet 2018, en présence de sa famille au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

Il a œuvré au sein du Mouvement Desjardins pendant plus de 30 ans. Il a dirigé notamment la Caisse populaire de Trois-Rivières en tant que Directeur général. Il a collaboré au sein de plusieurs organismes de charité faisant preuve d'une grande générosité. Il a été Président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, récipiendaire de l'Ordre de La Vérendrye, il a grandement participé au développement économique de la région.

Bon vivant, il a eu une vie remplie de joie et de bonheur.

Monsieur Lamarre laisse dans le deuil son épouse des 65 dernières années, Pauline Perreault; ses enfants: Daniel (Emmanuelle Duperré), Alain (Bineta Gueye), Odette (Mario Pelletier), Claude, Lyne (Charles Landry); ses petits-enfants: Sébastien Lamarre (Myriam Lamoureux), Josiane Lamarre (Éric Tremblay), Jessica Lamarre (Moïse Matte), Louis-Michel et Mélanie Lafrenière, Guillaume Lamarre-Pelletier, Pénélope Landry (Paul-André Normandeau), Frédérique Landry (Guillaume Normandeau); ses arrière-petits-enfants: Léo, Émilien, Jules, Evalie, Henri, Keysha et Moïsha; ses sœurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Lisette Lamarre (feu Jean-Pierre Francoeur), Marielle Lamarre (Pierre Marcouiller), Hélène Lamarre (André Bellemare), Claude Lamarre (Normande Guimond), Guy Lamarre (Huguette Duhaime), Jacqueline St-Arnaud (feu Bernard Lamarre), Thérèse Perreault (feu Roger Gélinas); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (5000, rue Bélanger, Montréal QC H1T 1C8).

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC, G8Z 1V6
Heures d'accueil: le jeudi 26 juillet de 19 h à 22 h et vendredi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Un service religieux aura lieu le vendredi 27 juillet à 13 h en la Cathédrale de Trois-Rivières. (362 rue Bonaventure, T-R.)
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Renseignements: 819 374-6225 Sans Frais 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Vivre et laisser vivre !

- C'était la philosophie de vie de Gilles -

BOISVERT
MME ROSE-ANGE
1933-2018

À Drummondville, le 22 juillet 2018, est décédée à l'âge 85 ans, Mme Rose-Ange Boisvert, épouse de feu Fernand Côté, demeurant à Drummondville, autrefois de Notre-Dame-Du-Bon-Conseil.
La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle.
La famille accueillera parents et amis au :
Centre Funéraire Yves Houle
4430, rue Principale
Saint-Cyrille-de-Wendover
Heures d'accueil: le dimanche 29 juillet de 12 h à 15 h.
Une Célébration liturgique aura lieu le dimanche 29 juillet à 15 h en la chapelle du Centre Funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
Mme Boisvert laisse dans le deuil ses enfants : feu Luc Côté, Marc Côté (Vivianne Maréchal), Diane Côté (Denis Laurin), ses petits-enfants : Anik, Éric, Suzie, Isabelle, Mélanie, Véronique, son arrière-petit-fils Ruddy, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux, nièces et autres parents et amis.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés. www.coeuretavc.ca/
Direction funéraire
Centre Funéraire Yves Houle
Téléphone : 819 478-0222
Sans frais : 1 800-561-2881
Télécopieur : 819 477- 4289
Site Internet : www.yveshoule.com

BRAGAGNOLO
HAMEL
MME THÉRÈSE

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 19 juillet 2018 est décédée à l'âge de 89 ans et 11 mois, Mme Thérèse Hamel épouse de feu Régis Bragagnolo, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
G9N 2L5.
Heures d'accueil : dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, lundi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le lundi 30 juillet 2018 à 11 h en l'église Saint-Marc de la paroisse Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan à une date ultérieure.
L'ont précédée son époux Régis; ses parents : Blanche Rheault et Elphège Hamel; ses filles : Danielle et Marie; ses soeurs Yvette et Rejeanne; son frère André, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. La défunte laisse dans le deuil ses filles bien-aimées : Denise (Daniel Lemay), Sylvie (Yves Rousseau) et Hélène (Mario Bellemare); ses petits-enfants : Audrey Lemay (Francois Lemoine), Martin Massicotte (Maude Béland), Andréanne Lemay (Simon Desrochers), Louis Massicotte (Elyssa Tremblay), Sabrina Bellemare et Adeline Bellemare; ses arrière-petits-enfants : Louis-Philippe et Elizabeth Lemoine, Antoineâ et Mégane Massicotte, Noémie, Xavier et Léane Desrochers; ses soeurs : Pauline Hamel et Fleurette Lamy; ses belles-soeurs : Louise Bragagnolo, Rollande Bragagnolo et Louisette Carrier Hamel; ses deux filleuls : Alain et Luc Bragagnolo ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'urgence, du 4e étage et de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la SSS de l'Énergie de Shawinigan « fonds Gaston-Brunelle » lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
G9N 2L5
Téléphone : 819 536-3717
Télécopieur : 819 536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site Internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

DESPINS
MME YVONNE
DUPONT
PAILLÉ
1919 - 2018

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 24 juillet 2018, est décédée à l'âge de 98 ans, madame Yvonne Despins, épouse en premières noces de feu monsieur Trefflé Dupont et en secondes noces de monsieur Patrick Paillé. Elle demeurait à Shawinigan, secteur St-Georges-de-Champlain.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative Funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5
Heures d'accueil : dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que lundi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30.
Les funérailles seront célébrées le lundi 30 juillet 2018 à 11 h en l'église St-Paul, 499, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2H3.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Paul de Grand-Mère.
Elle laisse dans le deuil son époux Patrick Paillé; ses enfants : Maurice Dupont (Pierrette Ouellet), Raymond Dupont, Réal Dupont (Françoise Roberis), André Dupont (Michelle Prévost), Jean-Marc Dupont (Ghislaine Massicotte) et Jean-Marie Dupont (Lucille Milette); les enfants de son époux; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents des familles Dupont et Paillé, de même que ses ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

DUPONT
MME GERTRUDE
DUFRESNE
1919-2018

«Une mère, une grand-mère, arrière et arrière-arrière-grand-mère formidable, tu seras toujours dans notre coeur et nos pensées.»

Au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le 19 juillet 2018, est décédée sereinement à l'aube de ses 99 ans, Mme Gertrude Dufresne, épouse de feu Isidore Dupont, fille de feu Ferdinand Dufresne et de feu Célia Brousseau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil: vendredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 27 juillet à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

L'ont précédée sa fille Huguette et sa petite-fille Lyne.

La défunte laisse dans le deuil sa fille Lise Dupont; son petit-fils Luc Dupont Benjamin (Amélie Trudel); ses arrière-petites-filles : Noémie (Klaus Weschta), Natasha et Léa; son arrière-arrière-petite-fille Alynna; sa grande amie Claudette Bélisle ainsi que plusieurs neveux, nièces de la famille Dupont et Dufresne.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 3e étage du Centre Cloutier-du Rivage pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) « Centre Cloutier-du Rivage » (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, (Québec) G9A 1Y1).

Renseignements : 819 374-6225
Sans Frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

GAUVIN
M. GABRIEL
1924-2018

À la Maison Aline-Chrétien, le 22 juillet 2018 est décédé à l'âge de 94 ans, M. Gabriel Gauvin, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud). Il a été l'époux de feu Cécile Roberge pendant 66 ans.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard de Shawinigan-Sud, Shawinigan.

HeureS d'accueil : le vendredi 27 juillet de 19 h à 22 h et le samedi 28 juillet, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Sauveur à 14 h. Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il est parti rejoindre son épouse Cécile et son fils Daniel. Il laisse dans le deuil ses enfants : Solange (Denis Doucet), André (Carmen Lamoureux), Pierrette (Léo St-Cyr), Lisette (Bernard Tremblay), Diane (Yves Diamond), Lina (André Drolet), Carole, Nathalie (Guy Germain), Maryse (Michel Trudel); sa belle-fille : Gaétane Rivard (Paul-Émile Dubé); ses petits-enfants : Sylvain et Nancy Doucet, Benoit Lamoureux Gauvin, André et Martin St-Cyr; Jonathan et Marianne Rivard Gauvin, Caroline et Joanie Tremblay, Pascal, Éric et Michel Diamond, Manon et Maxime Drolet, Jasmine et Justine Loranger ainsi que ses 23 arrière-petits-enfants; son frère : Ludger Gauvin (Huguette Desaulniers); ses belles-soeurs : Jeanne Irène Deschênes (feu Réal Gauvin), Pauline Morin (feu Roger Gauvin), Lucienne Pépin (feu Paul-Émile Gauvin), Gisèle Roberge (feu Jean Claude Roy), Denise Roberge (Jacques Giguère), Marie Biron (feu Roger Roberge), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire souligner l'excellent travail et le dévouement de l'équipe de la Résidence Val-Mauricie et remercier l'équipe de la maison de soins palliatifs Aline-Chrétien pour leur avoir permis de vivre les derniers moments de la vie de leur père dans le respect, le calme et la sérénité. Merci au Dr Gaétan Bégin et Dre Nathalie Brui pour votre soutien.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Aline-Chrétien.

Renseignements : 819 536-0010
Télécopieur : 819 536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

GUIMOND
MME JULIETTE
PANNETON
1919-2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 25 juillet 2018, est décédée à l'âge de 99 ans, Mme Juliette Panneton, épouse de feu François Guimond, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 28 juillet à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis de Trois-Rivières.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Jacques (Jeannine Lefebvre), Lisette (feu Réal Dugré), Michel (Suzanne Richard), Claude (Michelle Benjamin); ses petits-enfants : Jocelyn Guimond, Anik Dugré (Rémi Arcand); ses arrière-petits-enfants : Félix et Étiene Dugré Arcand; sa belle-soeur Thérèse Dorval (feu Willie Guimond) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement sa grande amie Léda Perreault.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières ainsi qu'au personnel de la Résidence Albert Guimond pour les bons soins prodigués et toute l'affection donnée à notre mère.

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

MARCHAND
MME NICOLE

Maman, repose-toi bien et veille sur nous, la chance de t'avoir connue est égale au vide immense que tu laisses derrière toi. Si tout nous est remis au centuple, où que tu sois, je suis sans crainte, tu es entourée d'amour. À bientôt..

À Trois-Rivières, le 25 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 75 ans, Mme Nicole Marchand, fille de feu M. André Marchand et de feu Mme Blanche-Alice Drouin, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Maison funéraire Richard & Philibert
1350, rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 28 juillet 2018 à 14 h, en la chapelle de la maison funéraire. L'inhumation suivra au cimetière St-Louis.

L'a précédée sa soeur Denise.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Claude (Roger Fecteau), Guylaine et François (Caroline Hamel); ses petits-enfants : Laurie et Alycia; son frère Denis (Renée St-Arnaud); son neveu et ses nièces : Alexandre Marchand, Geneviève Marchand et Nathalie Poitras ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence St-François et du Centre d'hébergement Cooke pour les bons soins prodigués.

Un don à la Fondation Carpe Diem serait grandement apprécié.

Renseignement : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca

MORIN
BÉLANGER
MME GERTRUDE
1926-2018

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 22 juillet 2018 est décédée à l'aube de ses 92 ans, Mme Gertrude Bélanger, épouse de feu Roland Morin et fille de feu Henri Bélanger et de feu Aurore Boudreault, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire Caron
602 rue Commerciale, La Tuque.

Heure d'accueil : lundi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le lundi 30 juillet 2018 à 14 h en l'église St-Zéphirin de La Tuque. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'ont précédée son fils Jean, ses soeurs et ses frères : Jacqueline (feu Willie Boutet), Henriette (feu Roland Collin), Jeannine (feu Robert Rivard), Raoul (feu Colette Trottier) et André (feu Louise Nourse).

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Carole Laperrière) et Serge (Louise Fiset); ses petits-enfants : Hugues (Andréanne Sylvestre), Jean-Philippe (Jessica Rouzes), Marie-Pier (Richard Noël), Bruno (Janie Boucher); ses arrière-petits-enfants : Thomas et Chloé; ses soeurs : Charlotte (feu Roger Rivard), Claudette et Monique (feu Russell Charland); sa belle-soeur, Colette Morin (feu Lionel Plante), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 4e étage du CIUSS MCQ de La Tuque ainsi qu'au personnel de la résidence Villa Soleil de La Tuque.

Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements :
Téléphone : 819 523-3566
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com,
Site Web: www.residencecaron.com

VEILLETTE
M. CLAUDE
1943 - 2018

« Il a semé sur son passage une famille unie qui le pleure aujourd'hui mais qui voit fleurir au loin…»

À Trois-Rivières, en cette douce nuit du 19 juillet, notre père a rendu son dernier souffle. Il nous laisse en héritage son amour infini. Il était l'époux de Mme Lise Bergeron, fils de feu Raymond Veillette et de feu Gertrude Béland, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 28 juillet à 17 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Lise Bergeron; ses enfants : Jocelyne, Sylvain, Mariane (Hugues Balard) et Karine (Étienne Lemire); ses petits-enfants : Charlotte, Émilien, Henri, Alice, Flavie et Ludovic; ses frères et soeurs : Reynald (Ann Smith), Nicole (Pietro Grí), feu Jacques (Huguette Martel), Jean-Yves et Sylvie (Gervais Ruel); ses beaux-frères et belles-soeurs : Réjean (Lucie Beaudoin), feu Christiane, François (Ghyslaine Réhaume), Lucie (feu Claude Pellerin) et Normand (Thérèse Croteau), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Diabète Trois-Rivières (575, rue du Père-Daniel, Trois-Rivières QC G9A 5Z7).

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

YERGEAU, M. PHILIPPE
ERRATUM

Dans l'avis de décès de M. Philippe Yergeau paru hier, édition du 26 juillet, nous aurions aussi dû lire dans ses soeurs : Marie-Claire (Denis Cossette).

ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

L'Ontario demande 200 M$ à Ottawa

La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement de l'Ontario a officiellement demandé à Ottawa, jeudi, des compensations de 200 millions $ pour l'accueil des demandeurs d'asile qui sont entrés au Canada en provenance des États-Unis et qui ont choisi de s'installer en Ontario.

Jusqu'ici, le gouvernement fédéral a offert 50 millions $ en compensation aux trois provinces concernées – soit 36 millions $ pour le Québec, 11 millions $ pour l'Ontario et 3 millions $ pour le Manitoba.

La ministre ontarienne des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a écrit une lettre à son homologue fédéral, dans laquelle elle exprime sa préoccupation face aux efforts déployés jusqu'ici par Ottawa pour gérer le problème du «franchissement illégal de la frontière».

Dans sa lettre, Lisa MacLeod, qui est également responsable de l'immigration — ce ministère a disparu sous Doug Ford —, écrit que depuis plus d'un an, l'Ontario s'efforce de soutenir ces personnes qui ont «franchi illégalement la frontière», et que l'approche du gouvernement libéral «met aujourd'hui à rude épreuve la patience et la générosité des Ontariens».

La lettre est adressée au ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, mais aussi au ministre de l'Immigration, Ahmed Hussen, de même qu'au responsable du tout nouveau ministère de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé, Bill Blair.

Mme MacLeod plaide que le soutien fédéral a été «inadéquat» jusqu'ici pour répondre aux besoins actuels et futurs posés par cette «crise» des demandeurs d'asile en Ontario. Elle demande à M. Duclos de considérer la lettre comme une requête formelle de «compensation directe et complète» pour les coûts liés au soutien accordé aux «illégaux» par le gouvernement provincial et les municipalités de l'Ontario.

La somme de 200 millions $ réclamée par l'Ontario se décline comme suit : 74 millions $ pour les refuges de Toronto et 12 millions $ pour ceux d'Ottawa, 90 millions $ pour l'aide sociale, 20 millions $ pour l'éducation et 3 millions $ pour la Croix-Rouge.

le monde

Trump grogne après la Turquie

Washington exige la libération immédiate d'un pasteur américain

FRANCESCO FONTEMAGGI
Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a annoncé jeudi d'«importantes sanctions» contre la Turquie si elle ne libère pas «immédiatement» un pasteur américain jugé pour terrorisme, au risque d'envenimer des relations déjà tendues avec Ankara, qui a rejeté des menaces «inacceptables».

Pour le président des États-Unis, le pasteur Andrew Brunson, «un formidable chrétien et père de famille», «souffre beaucoup». «Cet homme de foi innocent doit être libéré immédiatement», a-t-il réclamé sur Twitter après avoir déjà dénoncé la semaine dernière une «honte totale» lorsqu'un tribunal turc avait décidé de le maintenir en détention provisoire durant son procès, en cours depuis le printemps.

Mercredi, un autre tribunal a finalement décidé de placer en résidence surveillée cet homme qui était incarcéré depuis octobre 2016 en Turquie.

C'est «un premier pas bienvenu, mais ce n'est pas assez», a lancé jeudi Mike Pence lors d'une réunion internationale à Washington pour «promouvoir la liberté de religion» dans le monde. Selon le vice-président américain, «il n'y a pas de preuves crédibles contre lui».

Il s'est alors directement adressé au chef de l'État turc Recep Tayyip Erdogan : «Libérez le pasteur Andrew Brunson ou soyez prêts à en payer les conséquences». «Si la Turquie ne prend pas des mesures immédiates pour libérer cet homme de foi innocent et le renvoyer chez lui en Amérique, les États-Unis imposeront des sanctions significatives contre la Turquie jusqu'à sa libération», a-t-il martelé.

L'arrestation du pasteur est l'un des nombreux dossiers qui empoisonnent les relations entre Ankara et Washington, alliés au sein de l'OTAN, mais qui ont évité de justesse un risque de confrontation en début d'année en Syrie. Et la menace de sanctions a de nouveau fait monter la tension d'un cran.

ANKARA RÉPLIQUE

L'administration américaine «doit comprendre qu'elle ne peut pas obtenir le résultat souhaité en menaçant la Turquie», a prévenu la présidence turque. «Personne ne peut donner d'ordre à la Turquie. Nous ne tolérerons jamais les menaces de qui que ce soit», a dit pour sa part le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu, qui s'est entretenu au téléphone avec son homologue américain Mike Pompeo.

Le pasteur Brunson, qui risque jusqu'à 35 ans de prison, est accusé par les autorités turques de terrorisme et d'espionnage pour le compte de deux organisations qu'elles considèrent comme leurs bêtes noires : le réseau du prédicateur Fethullah Gülen auquel Ankara impute, malgré ses dénégations, le putsch manqué de juillet 2016, mais aussi les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

La Turquie réclame de son côté l'extradition de Fethullah Gülen, installé aux États-Unis, et en fait régulièrement une condition pour le rapatriement d'Andrew Brunson, mais l'administration américaine refuse officiellement de lier les deux affaires.

Le gouvernement grec suspecte une origine criminelle aux incendies

Agence France-Presse

ATHÈNES — Le gouvernement grec a annoncé jeudi soir avoir saisi la justice d'un «élément sérieux» pouvant indiquer que l'incendie qui a fait plus de 80 morts lundi à l'est d'Athènes était d'origine criminelle.

«Un élément sérieux nous a conduits à ouvrir une enquête» après l'incendie de Mati, a annoncé lors d'une conférence de presse le ministre adjoint à la Protection du citoyen, Nikos Toskas.

Pour un autre incendie, violent, mais qui n'a pas fait de victime à Kineta, du côté ouest de l'Attique, M. Kostas a parlé aussi de «sérieux éléments» évoquant un incendie volontaire.

M. Toskas, qui était en compagnie du responsable des pompiers et du porte-parole du gouvernement, Dimitris Tzanakopoulos, a mentionné aussi «des témoignages», sans en dire plus.

Les officiels, carte satellitaire à l'appui, ont fait valoir également que 13 feux étaient partis en même temps en Attique lundi, un fait déjà souligné par M. Tzanakopoulos au lendemain du drame.

Le gouvernement semble ainsi décidé à parer aux critiques qui commencent sur la gestion du drame par les autorités.

M. Tzanakopoulos a assuré que «l'évacuation de Mati n'était pas possible, car le phénomène a duré à peine une heure et demie», sur fond de vents «les plus forts enregistrés ces huit dernières années», à environ 120 km/h.

CONSTRUCTIONS ILLÉGALES

Dans l'après-midi, le ministre de la Défense Panos Kammenos a fait face à Mati à la colère des riverains. «Vous nous avez laissés à la merci du Dieu. Il ne nous reste rien!» lui a ainsi lancé une femme en larmes.

M. Kammenos a répondu aux critiques avec un argument différent, évoquant au micro de la BBC le problème endémique des constructions illégales qui sont selon lui «la majorité» sur cette côte.

«Après cette tragédie, c'est le moment que [les propriétaires] comprennent que c'est dangereux pour eux et leurs familles de ne pas suivre les règles et les lois», a-t-il dit.

Un citoyen grec bloque le passage au ministre de la Défense Panos Kammenos, jeudi à Mati. Trois jours après les incendies meurtriers, plusieurs critiquent l'absence de plan d'évacuation et la mauvaise gestion du drame par les autorités.
— PHOTO AP PHOTO, THANASSIS STAVRAKIS

Toute la journée, la douloureuse identification des plus de 80 morts s'est poursuivie, les médecins légistes espérant avoir conclu ce travail d'ici à samedi, grâce à l'ADN de proches supposés.

Il y a «beaucoup de corps calcinés, ce qui complique la procédure», a indiqué l'un d'eux à l'agence grecque ANA.

Les familles n'étaient pas autorisées à voir les corps, un des médecins confiant que le corps médical lui-même «avait du mal à supporter».

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MERCREDI 25 JUILLET 2018
Lotto 6/49 + 50 X 2 000 $ GARANTI
Consultez les résultats des super mercredis du Lotto 6/49 à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.
Québec 49 : 03 20 23 33 35 49 — compl. 22
Extra 5614644
Tout ou Rien : 03 05 07 09 10 11 12 13 19 20 21 23
Quotidienne : 2 52 3 619 4 9104
Lotto Poker : 2♣ 2♢ 7♠ V♣ A♠
Banco
Turbo x 2 : 01 11 15 16 22 26 34 37 38 41 42 43 44 50 53 61 64 65 67 70
Sprint : 02 18 35 43 46
Lotto D : 4 4 4 3 5 2 5 2 2
Triplex : 14 26 33 37 38
Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 21 JANVIER 55 CAPRICORNE
Lotto MAX : Ce soir, 35 MILLIONS $ (approx.)
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	71	33	,683	—	—	6-4	P-2	34-14	37-19
New York	65	36	,644	4½	—	5-5	G-1	35-14	30-22
Tampa Bay	53	50	,515	17½	8½	5-5	G-2	29-20	24-30
Toronto	46	55	,455	23½	14½	4-6	P-3	27-28	19-27
Baltimore	29	74	,282	41½	32½	3-7	P-1	17-35	12-39

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	55	46	,545	—	—	5-5	G-1	32-21	23-25
Minnesota	48	53	,475	7	12½	6-4	G-4	29-22	19-31
Detroit	44	60	,423	12½	18	4-6	G-1	26-25	18-35
Chicago	36	66	,353	19½	25	5-5	P-2	19-29	17-37
Kansas City	31	71	,304	24½	30	5-5	P-2	15-37	16-34

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	67	37	,644	—	—	5-5	P-1	32-21	35-16
Seattle	61	41	,598	5	—	4-6	G-1	34-19	27-22
Oakland	60	43	,583	6½	1½	8-2	G-5	26-22	34-21
Los Angeles	52	52	,500	15	10	4-6	G-2	27-27	25-25
Texas	42	61	,408	24½	19½	2-8	P-3	20-33	22-28

Mercredi 25 juillet
N.Y. Yankees 2 Tampa Bay 3
Detroit 8 Kansas City 4
Minnesota 12 Toronto 6 (11)
Oakland 6 Texas 5
Chi. White Sox 3 L.A. Angels 11
Pittsburgh 0 Cleveland 4
San Francisco 2 Seattle 3
Jeudi 26 juillet
Chi. White Sox 8 L.A. Angels 12
Kansas City 2 N.Y. Yankees 7
Tampa Bay 4 Baltimore 3
Minnesota 2 Boston 1
Oakland au Texas, 20h05.
Vendredi 27 juillet
Kansas City à Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Minnesota à Boston, 19h10.
Cleveland à Detroit, 19h10.
Toronto à Chi. White Sox, 20h10.
Texas à Houston, 20h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
Samedi 28 juillet
Kansas City à Yankees, 13h05.
Cleveland à Detroit, 18h10.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Minnesota à Boston, 19h10.
Toronto à Chi. White Sox, 19h10.
Texas à Houston, 19h10.
Seattle à L.A. Angels, 21h07.
Dimanche 29 juillet
Kansas City à Yankees, 13h05.
Minnesota à Boston, 13h05.
Tampa Bay à Baltimore, 13h05.
Cleveland à Detroit, 13h10.
Toronto à Chi. White Sox, 14h10.
Texas à Houston, 14h10.
Seattle à L.A. Angels, 16h07.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	58	44	,569	—	—	6-4	G-3	34-18	24-26
Atlanta	54	45	,545	2½	—	4-6	P-2	25-21	29-24
Washington	51	51	,500	7	4½	5-5	G-2	23-25	28-26
New York	43	57	,430	14	11½	6-4	G-3	21-33	22-24
Miami	44	60	,423	15	12½	6-4	P-1	24-30	20-30

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	60	42	,588	—	—	6-4	G-2	33-19	27-23
Milwaukee	58	46	,558	3	—	3-7	P-1	33-21	25-25
Pittsburgh	53	51	,510	8	3½	8-2	P-2	29-25	24-26
St. Louis	51	51	,500	9	4½	4-6	P-1	24-24	27-27
Cincinnati	45	58	,437	15½	11	4-6	P-1	23-31	22-27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	57	46	,553	—	—	6-4	G-1	28-24	29-22
Arizona	56	48	,538	1½	½	5-5	P-2	27-25	29-23
Colorado	54	47	,535	2	1	8-2	G-1	24-24	30-23
San Fran.	52	51	,505	5	4	4-6	P-1	31-19	21-32
San Diego	42	63	,400	16	15	2-8	P-2	20-31	22-32

Mercredi 25 juillet
San Diego 4 N.Y. Mets 6
L.A. Dodgers 3 Philadelphie 7
St. Louis 3 Cincinnati 7
Washington 7 Milwaukee 3
Arizona 1 Chi. Cubs 2
Houston 2 Colorado 3
Jeudi 26 juillet
Arizona 6 Chi. Cubs 7
N.Y. Mets 12 Pittsburgh 6
Philadelphie 9 Cincinnati 4
Washington 10 Miami 3
L.A. Dodgers 8 Atlanta 2
Milwaukee à S.Francisco, 22h15.
Vendredi 27 juillet
N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
Philadelphie à Cincinnati, 19h10.
Washington à Miami, 19h10.
L.A. Dodgers à Atlanta, 19h35.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
Arizona à San Diego, 22h10.
Milwaukee à S.Francisco, 22h15.
Interligue
Oakland au Colorado, 20h40.
Samedi 28 juillet
Chi. Cubs à St. Louis, 16h05.
Philadelphie à Cincinnati, 18h40.
N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
L.A. Dodgers à Atlanta, 19h10.
Washington à Miami, 19h10.
Arizona à San Diego, 20h40.
Milwaukee à S.Francisco, 21h05.
Interligue
Oakland au Colorado, 20h10.
Dimanche 29 juillet
Philadelphie à Cincinnati, 13h10.
Washington à Miami, 13h10.
N.Y. Mets à Pittsburgh, 13h35.
L.A. Dodgers à Atlanta, 13h35.
Milwaukee à S.Francisco, 16h05.
Arizona à San Diego, 16h10.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h08.
Interligue
Oakland au Colorado, 15h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	83	329	81	114	,347
Altuve Hou.	104	407	64	134	,329
Martínez Bos.	96	372	74	120	,323
Segura Sea	95	390	68	125	,321
Trout L.A.A.	103	354	77	110	,311
Rosario Minn.	99	406	69	125	,308
Simmons L.A.A.	92	352	50	108	,307
Duffy T.B.	84	332	34	100	,301
Merrifield K.C.	97	383	47	115	,300
Benintendi Bos.	96	370	71	111	,300

Points produits — Martínez, Bos., 85; Davis, Oak, 78; Ramírez, Cle., 73; Encarnación, Cle., 71; Bregman, Hou., 68; Haniger, Sea, 67; Lowrie, Oak, 65; Machado, Bal., 65.
Circuits — Martínez, Bos., 31; Ramírez, Cle., 30; Trout, L.A.A., 28; Davis, Oak, 27; Judge, N.Y.Y., 26; Lindor, Cle., 25; Gallo, Tex, 25.
Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Carrasco, Cle., 12; Kluber, Cle., 12; Porcello, Bos., 12; Snell, T.B., 12.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 197; Bauer, Cle., 192.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 38; Kimbrel, Bos., 32.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Freeman Atl.	98	384	62	122	,318
Gennett Cin.	98	374	61	119	,318
Dickerson Pit.	91	346	50	110	,318
Markakis Atl.	98	388	57	123	,317
Almora Jr. Cubs	94	301	50	95	,316
Kemp L.A.D.	98	320	48	100	,313
Yelich Mil.	88	342	64	106	,310
Realmuto Mia.	74	297	50	92	,310
Suárez Cin.	85	323	55	99	,307
Arenado Col.	95	363	67	111	,306

Points produits — Suárez, Cin., 78; Báez, Cubs, 74; Arenado, Col., 73; Aguilar, Mil., 71; Story, Col., 68; Hoskins, Phi., 67; Rizzo, Cubs, 67; Freeman, Atl., 66; Kemp, L.A.D., 64.
Circuits — Harper, Wash., 25; Arenado, Col., 25; Aguilar, Mil., 25; Carpenter, Stl., 25; Muncy, L.A.D., 24; Suárez, Cin., 23; Goldschmidt, Ari., 22.
Victoires — Scherzer, Wash., 13; Nola, Phi., 12; Lester, Cubs, 12; Godley, Ari., 11; Greinke, Ari., 11; Mikolas, Stl., 10.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 189.
Victoires protégées — Jansen, L.A.D., 29; Davis, Col., 28.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	44	20	,688	—
Québec	37	28	,569	7½
Trois-Rivières	34	29	,540	9½
Rockland	34	30	,531	10
New Jersey	29	34	,460	14½
Ottawa	28	37	,431	16½
Salina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

Mardi 24 juillet
S. County à Rockland (remis)
Ottawa 1 Québec 4
New Jersey 7 T.-Rivières 8
Mercredi 25 juillet
Sussex Cty 1-3 Rockland 0-4
Ottawa 8 Québec 1
N Jersey à Trois-Rivières, remis.
Jeudi 26 juillet
Québec 1 Sussex County 5
New Jersey 2 Rockland 8
Ottawa 7 Trois-Rivières 0
Vendredi 27 juillet
Rockland à New Jersey, 19h05.
Québec à S. County, 19h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Samedi 28 juillet
Rockland à New Jersey, 18h05.
Québec à S. County, 18h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Dimanche 29 juillet
Ottawa à Trois-Rivières, 13h05.
Rockland à New Jersey, 14h05.
Québec à Sussex County, 16h05.
Mardi 31 juillet
New Jersey à Ottawa, 19h05.
Rockland à Québec, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	21	14,600	—		D-1	5-5
Saguenay	17	12,586	—		G-1	6-4
Trois-Rivières	18	18,500	3½		G-2	5-5
Charlesbourg	12	21,364	8		P-1	4-6

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	26	10,722	—		G-4	8-2
Gatineau	23	11,676	2		G-1	8-2
Saint-Eustache	15	18,455	9½		P-4	2-8
Laval	14	20,412	11		P-1	2-8
Repentigny	9	25,265	16		P-5	3-7

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	23	11,676	—		G-4	7-3
LaSalle	16	16,500	6		P-1	6-4
Granby	14	22,389	10		P-6	1-9
Coaticook	7	28,200	16½		G-1	3-7

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-18U	19	10,655	—		G-7	7-3
ABC-16U	15	13,536	3½		G-1	7-3

Jeudi 26 juillet
Longueuil 12 LaSalle 6
Saguenay 6 Québec 2
Repentigny 3 Montréal 7
Vendredi 27 juillet
Québec à Charlesbourg, 19h30
Samedi 28 juillet
T-Rivières à St-Eustache, 14h (2)
Laval à Coaticook, 16h (2)
Gatineau à Longueuil, 16h (2)
LaSalle à Saguenay, 16h
Repentigny à Montréal, 19h
Dimanche 29 juillet
LaSalle à Québec, 13h (2)
Trois-Rivières à Laval, 13h (2)
Longueuil à Saguenay, 14h (2)
St-Eustache à Gatineau, 19h
Lundi 30 juillet
Charlesbourg à Québec, 19h30
Mardi 31 juillet
Longueuil à Granby, 19h30
St-Eustache à LaSalle, 19h30
Gatineau à Repentigny, 20h

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Pp	Pc
St-Jean	18	6	,750	-	191	117
Montréal	16	8	,667	2	176	138
Coaticook	14	12	,538	5	146	134
Thetford Mines	12	11	,522	5½	139	119
Acton Vale	12	12	,500	6	148	114
Ottawa	9	9	,500	6	114	116
St-Jérôme	11	13	,458	7	123	122
Victoriaville	12	15	,444	7½	118	164
Sherbrooke	8	17	,320	10½	132	183
Shawinigan	7	16	,304	10½	97	175

Mardi 24 juillet
St-Jérôme 5 Montréal 7
Jeudi 26 juillet
Coaticook 3 St-Jean 7
Vendredi 27 juillet
St-Jérôme à St-Jean, 20h
Montréal à Acton Vale, 20h
Sherbrooke à Coaticook, 20h
Thetford à Victoriaville, 20h
Samedi 28 juillet
Shawinigan à St-Jérôme, 14h
Shawinigan à Montréal, 19h
Dimanche 29 juillet
Acton Vale à Coaticook, 14h
Thetford à Montréal, 14h
St-Jean à Shawinigan, 14h
Acton Vale à Sherbrooke, 19h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	22	13	4	5	46	25	44
New York	20	13	5	2	40	19	41
New York City	20	12	4	4	40	24	40
Columbus	22	9	7	6	27	27	33
Montréal	22	9	12	1	28	37	28
N.-Angleterre	21	7	7	7	33	32	28
Philadelphie	21	8	10	3	29	34	27
Chicago	22	6	11	5	34	43	23
Orlando	20	7	12	1	29	45	22
FC Toronto	20	5	11	4	32	39	19
D.C. United	17	3	9	5	27	34	14

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	20	11	3	6	32	23	39
Los Angeles FC	20	10	5	5	42	33	35
Kansas City	20	9	5	6	37	27	33
Los Angeles Gal.	20	9	7	4	37	31	31
Portland	18	8	3	7	28	24	31
Salt Lake	21	9	9	3	31	39	30
Minnesota	21	9	11	1	33	40	28
Houston	20	7	7	6	38	30	27
FC Vancouver	21	7	9	5	30	42	26
FC Seattle	20	6	9	5	19	23	23
Colorado	20	4	11	5	24	34	17
San Jose	20	2	12	6	29	40	12

Samedi 21 juillet
D.C. United 1 Atlanta 3
FC Vancouver 0 FC Seattle 2
L.A. Galaxy 3 Philadelphie 1
FC Toronto 2 Chicago 1
N.-Angleterre 0 New York 2
Orlando 2 Columbus 3
FC Dallas 1 Houston 1
Colorado 2 Salt Lake 2
Montréal 2 Portland 2
Dimanche 22 juillet
Los Angeles FC 1 Minnesota 5
Mercredi 25 juillet
New York 1 D.C. United 0
Philadelphie 3 Houston 1
FC Seattle 1 San Jose 0
Jeudi 26 juillet
New York City à Orlando, 20h.
L.A. Galaxy à L.A. FC, 22h30.
Samedi 28 juillet
Atlanta à Montréal, 19h.
Columbus à New York, 19h.
Chicago au FC Toronto, 19h.
Colorado à D.C. United, 20h.
FC Dallas à Kansas City, 21h.
Minnesota à Vancouver, 22h.
Salt Lake à San Jose, 22h30.
Houston à Portland, 23h.
Dimanche 29 juillet
N.Y. City à Seattle, 17h.
Orlando à L.A. Galaxy, 21h30.

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Ignacio Piatti	20	10	9	1784
Saphir Taïder	21	5	3	1800
Jeisson Vargas	14	4	0	795
Matteo Mancosu	14	2	1	778
Anthony J.-Hamel	14	2	0	558
Alejandro Silva	19	1	7	1334
Daniel Lovitz	21	0	3	1750
Samuel Piette	22	0	3	1920
Chris Duvall	14	0	1	1189
Jukka Raitala	20	0	1	1647
Rod Fanni	15	0	0	1300
Ken Krolicki	18	0	0	1219
Victor Cabrera	11	0	0	818
Rudy Camacho	9	0	0	756
Michael Petrasso	12	0	0	686
Louis Béland-Goyette	4	0	0	109
Dominic Oduro	5	0	0	32
Marco Donadel	2	0	0	96
David Choinière	1	0	0	12

CHAMPIONNAT CANADIEN

DEMI-FINALES

Mercredi 18 juillet
Vancouver 0 Montréal 1
Toronto 1 Ottawa 0
Mercredi 25 juillet
Ottawa 0 Toronto 3
Montréal 0 Vancouver 2
Vancouver-Toronto en finale

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	188
2. Sebastian Vettel	171
3. Kimi Raikkonen	131
4. Valtteri Bottas	122
5. Daniel Ricciardo	106
6. Max Verstappen	105
7. Nico Hulkenberg	52
8. Fernando Alonso	40
9. Kevin Magnussen	39
10. Sergio Perez	30
11. Esteban Ocon	29
12. Carlos Sainz Jr.	28
13. Romain Grosjean	20
14. Pierre Gasly	18
15. Charles Leclerc	13
16. Stoffel Vandoorne	8
17. Marcus Ericsson	5
18. Lance Stroll	4
19. Brendon Hartley	2
20. Sergey Sirotkin	0

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	5	3	2	0	114	111	6
Hamilton	5	2	3	0	116	115	4
Toronto	5	1	4	0	81	139	2
Montréal	6	1	5	0	92	189	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	5	5	0	0	145	46	10
Edmonton	6	4	2	0	169	148	8
Winnipeg	6	3	3	0	199	133	6
Saskatchewan	5	3	2	0	110	115	6
C.-B.	5	2	3	0	108	138	4

Jeudi 26 juillet
Edmonton 44 Montréal 23
Vendredi 27 juillet
Toronto à Winnipeg, 20h30.
Samedi 28 juillet
Ottawa à Hamilton, 16h.
Calgary à Saskatchewan, 21h.
Jeudi 2 août
Ottawa à Toronto, 19h.
Saskatchewan à Edmonton, 22h.

TENNIS

OMNIUM DE SUISSE

À GSTAAD, SUISSE
MESSIEURS
Simple - Deuxième tour
Viktor Galovic, bat Felix Auger-Aliassime, Canada, 3-6, 6-4, 6-2.
Laslo Djere, Serbie, bat Borna Coric (3), Croatie, 6-4, 1-6, 6-1.
Jurgen Zopp, Estonie, bat Fabio Fognini (1), Italie, 6-1, 3-6, 6-3.
Facundo Bagnis, Argentine, bat Marc-Andrea Huesler, Argentine, 7-6 (12-10), 6-1.

GOLF

PGA

OMNIUM CANADIEN RBC

Oakville, Ontario
NOTE: les points en vue de la coupe FedEx entre parenthèses.

Robert Garrigus	63
Adam Schenk	64
Chris Stroud	65
Byeong Hun An	66
Ben Crane	66
Ian Poulter	66
Hudson Swafford	66
Ricky Barnes	67
Zac Blair	67
Dominic Bozzelli	67
Bronson Burgoon	67
Whee Kim	67
Chris Kirk	67
Joaquin Niemann	67
Rod Pampling	67
Andrew Putnam	67
Gary Woodland	67
Matt Every	68
James Hahn	68
David Hearn	**68**
Dustin Johnson	68
Hunter Mahan	68
Rob Oppenheim	68
Ryan Palmer	68
Seamus Power	68
Rory Sabbatini	68
Steve Stricker	68
Nick Taylor	**68**
Steve Wheatcroft	68
Cameron Champ	69
Joel Dahmen	69
Jim Furyk	69
Michael Gligic	**69**
Lanto Griffin	69
Billy Horschel	69
Jason Kokrak	69
Matt Kuchar	69
David Lingmerth	69
Keith Mitchell	69
Patrick Rodgers	69
Nick Watney	69
Stewart Cink	70
Adam Hadwin	**70**

	Bourses
1. Justin Thomas	5 858 980$
2. Justin Rose	5 701 553$
3. Dustin Johnson	5 599 752$
4. Bubba Watson	5 121 848$
5. Patrick Reed	4 553 268$
6. B. DeChambeau	4 489 759$
7. Jason Day	4 457 601$
8. F. Molinari	4 249 079$
9. Brooks Koepka	4 075 792$
10. Phil Mickelson	4 039 082$
11. Webb Simpson	3 881 942$
12. Tony Finau	3 613 142$
13. Rickie Fowler	3 411 340$
14. Rory McIlroy	3 343 313$
15. Marc Leishman	3 279 521$
16. Patton Kizzire	3 246 531$
17. Paul Casey	3 221 781$
18. Patrick Cantlay	3 130 039$
19. X. Schauffele	3 127 960$
20. Jon Rahm	3 070 168$
21. Kevin Na	2 902 641$

Le Français Arnaud Démare a remporté la 18e étape du Tour de France, jeudi. — AGENCE FRANCE-PRESSE

18E ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Au tour de Démare !

JEAN MONTOIS
Agence France-Presse

PAU — Un sprint entre deux tranches de montagne : Arnaud Démare a gagné la 18e étape du Tour de France, jeudi, à Pau, pour la troisième victoire française depuis le départ.

La course, sans changement pour le classement général mené par le Gallois Geraint Thomas, s'est conclue par un doublé français à trois jours de l'arrivée à Paris.

Derrière Démare, Christophe Laporte a pris la deuxième place non sans protester contre un petit écart du vainqueur du jour. « Je suis gêné dans le sprint. Il (Démare) ne garde pas sa ligne », a réagi le Varois, déçu du dénouement.

Le résultat a été confirmé par le jury des commissaires, qui a officialisé le premier succès d'une équipe française, le troisième d'un coureur français après les deux de Julian Alaphilippe. Démare s'était déjà imposé dans le Tour l'an passé à Vittel (4e étape).

En grande difficulté dans les étapes de montagne, le Picard est parvenu à rentrer dans les délais à chaque fois, tant dans les Alpes que les Pyrénées.

« Je sais que physiquement je suis bien. Je suis fort dans la tête », a souligné l'ancien champion du monde espoirs (2011), devenu le sprinteur français numéro un.

Battu à Valence, où il s'était classé troisième du sprint à la sortie des Alpes, Démare a touché au but cette fois. Le Norvégien Alexander Kristoff (3e) a été nettement dominé et le champion du monde, le Slovaque Peter Sagan, a pris la huitième place, au lendemain de sa chute dans la descente du col d'Azet.

« Avec toutes ces écorchures, ces blessures, j'ai ressenti beaucoup de douleurs. Mais je suis content d'avoir eu assez de chance après cette chute incroyable de pouvoir continuer la course », a commenté Sagan, en route vers un sixième maillot vert à Paris.

À Pau, Démare a conclu le gros travail de son équipe Groupama-FDJ qui a muselé l'échappée du jour, lancée par cinq coureurs dès le départ de Trie-sur-Baïse donné alors que le thermomètre affichait 32 degrés. Et... 51 degrés au sol.

Démare, qui est âgé de 26 ans, compte 50 victoires à son palmarès. Avec, pour point d'orgue, la « Classicissima » Milan-San Remo en 2016.

Gina Kingsbury dirigera l'équipe féminine de hockey du Canada

CALGARY — Gina Kingsbury a gagné deux médailles d'or pour le Canada aux Jeux olympiques. Dorénavant, elle aura le mandat de ramener le pays au sommet de la hiérarchie mondiale du hockey féminin.

Kingsbury, née en Saskatchewan mais qui a grandi à Rouyn-Noranda, prendra en main la gestion du programme national féminin au sein de Hockey Canada, en relève à Melody Davidson. Celle-ci a abandonné le poste de directeure générale après huit ans pour se concentrer sur le recrutement.

Âgée de 36 ans, Kingsbury s'est retirée de l'équipe nationale en 2010. En 116 matchs pour le Canada, à compter de 2001, elle a marqué 29 buts et ajouté 45 mentions d'aide.

Après avoir occupé un poste d'instructeure à l'école de hockey d'Okanagan, elle a fait ses classes auprès de Davidson à Calgary pendant trois ans, à la direction des équipes de moins de 18 et de 22 ans. Elle s'occupait aussi du développement des habiletés individuelles.

« Je ne m'attendais certainement pas à ce genre de transition aussi rapidement, a reconnu Kingsbury en entrevue avec la Presse canadienne.

«Ultimement, j'essayais de prendre autant de notes que possible de la part de 'Mel' et d'apprendre les rudiments de notre programme à partir de l'autre côté de la clôture.»

Davidson a mené Kingsbury et l'équipe du Canada à des médailles d'or olympiques en 2006 à Turin et quatre ans plus tard à Vancouver avant de devenir la directeure générale de l'équipe nationale.

L'embauche d'entraîneurs en vue du Championnat du monde et des Jeux olympiques, le choix des joueuses invitées au camp et la sélection finale au sein des équipes, ainsi que la préparation et la stratégie en vue des Jeux ne sont quelques-unes des tâches qui relèveront de Kingsbury.

Cette dernière n'aura toutefois pas à se soucier du recrutement, une responsabilité que conserve Davidson.

«Elle a établi des normes en matière de détermination et de vision, et je veux continuer dans cette direction, a déclaré Kingsbury en parlant de Davidson. J'ai foi en ce qu'elle a bâti.» **LA PRESSE CANADIENNE**

GRAND PRIX DE HONGRIE

Vettel a du pain sur la planche

JEROME PUGMIRE
Associated Press

BUDAPEST — À moins que Sebastian Vettel ne rebondisse avec une solide performance au Grand Prix de Hongrie ce week-end, il risque d'entamer la pause estivale d'un mois de la saison de Formule 1 avec un recul face à Lewis Hamilton.

L'Allemand aurait dû être celui en ascension, mais son maladroit accident au moment où il détenait l'avance au Grand Prix d'Allemagne la semaine dernière, par une journée pluvieuse, lui a coûté la course et donné la victoire à Hamilton sur un plateau d'argent.

Ainsi, au lieu d'augmenter son avance en tête du classement des pilotes, Vettel (Ferrari) se retrouve à 17 points de Hamilton (Mercedes) après 11 des 21 courses au calendrier.

Vettel avait également gaspillé des points à la suite d'erreurs l'année dernière, et il se doit d'éviter de répéter le même scénario alors que lui et le Britannique visent tous deux un cinquième titre en carrière.

Un tel exploit permettra à son auteur d'égaler l'Argentin Juan Manuel Fangio.

Malgré sa bourde fondamentale à Hockenheim, où il menait par près de dix secondes avant de glisser hors-piste tard durant la course, Vettel parle sur un ton confiant. Celle-ci s'explique par le fait que les Ferrari ont souvent été les voitures les plus rapides cette saison, même davantage que les Mercedes.

«Tout le monde sait ce que nous pouvons faire, et donc je suis confiant en vue de la course en Hongrie, a affirmé Vettel.

«Nous l'avons montré assez souvent. Nous avons une excellente voiture et nous pouvons donc être aussi confiants que... plus (confiants) que quiconque.»

Mériter la position de tête sur l'étroit circuit de Hungaroring — surnommé en F1 «Monaco sans les murs» — représente une étape cruciale du week-end puisqu'il s'agit de l'une des pistes où les dépassements sont les plus difficiles à réaliser en F1.

Vettel a décroché la pole l'an dernier. Il a ensuite résisté aux efforts du vétéran finlandais Kimi Raïkkonen dans la longue ligne droite vers le premier virage 1 et tenu le coup pour signer la victoire, malgré des ennuis de direction qui l'ont perturbé pendant plus de la moitié de la course.

Il aura besoin d'afficher ce genre de combativité et de ténacité face à un Hamilton reconnu pour sa résistance, qui a souvent montré qu'il était le meilleur pilote sous pression.

Même si les Mercedes ont repris la tête des classements des pilotes et des constructeurs après la victoire en Allemagne — avec Valtteri Bottas assurant un inattendu doublé —, il reste que tout n'est pas rose au sein de l'écurie. Avant la course du week-end dernier, des problèmes de fiabilité des voitures et de stratégie d'équipe faisaient l'objet de discussions dans le paddock.

D'ailleurs, Hamilton a reconnu jeudi que les Ferrari détiennent toujours l'avantage malgré la présence des Mercedes au sommet du classement.

«Les Ferrari ont vraiment fait un pas en avant, surtout au niveau de leurs performances en qualifications. Nous ne nous faisons aucune illusion ; nous allons devoir batailler avec vigueur contre eux.

«Ils détiennent un léger avantage en ce moment. Nous courons contre une équipe qui est plus rapide que nous cette année. L'an dernier, c'était plus équilibré, cette année, ça penche dans leur direction. Nous devons livrer la marchandise, et même plus, les week-end.»

Hamilton se prend pour Jésus-Christ, selon Jacques Villeneuve

L'ancien pilote de Formule 1 québécois Jacques Villeneuve est d'avis que Lewis Hamilton croit qu'il est Jésus-Christ, selon un article publié sur le site internet du réseau ESPN jeudi matin. Après avoir été éliminé des qualifications samedi, le Britannique a rattrapé tous ses rivaux pour remporter l'une des courses les plus chaotiques des dernières années, le lendemain.

Samedi, il s'est désespérément agenouillé près de son bolide après une panne lors de la première séance de qualifications, un contraste frappant avec les émotions qu'il a affichées 24 heures plus tard alors qu'il a célébré son triomphe les bras grand ouverts sur le podium. Hamilton, quadruple champion du monde et qui n'a jamais caché ses croyances religieuses, a parlé d'intervention divine pour expliquer sa victoire, dimanche. Son comportement a fait l'objet de critiques de la part de Villeneuve, qui n'est pas reconnu pour avoir la langue dans sa poche et qui œuvre à titre d'analyste pour le réseau de télévision Sky Italia.

«Il confond la Formule 1 avec Hollywood, a lancé Villeneuve, champion du monde de F1 en 1997. Tout ce qu'il fait est de la mise en scène. Dans les médias sociaux, il se dépeint comme s'il était Jésus. «La façon dont il s'est agenouillé près de sa voiture après ses problèmes mécaniques ressemblait aux souffrances du Christ. Et ce qu'il a dit ensuite faisait penser au Sermon sur la montagne. Puis, il a gesticulé de façon si théâtrale sur le podium que tout le monde pouvait voir qui avait envoyé la pluie soudaine.» **PC**

OMNIUM CANADIEN

La pluie s'invite à Oakville

La Presse canadienne et Le Soleil

OAKVILLE — Aussi performant que Robert Garrigus s'est présenté jeudi sur les verts du club de golf Glen Abbey, l'Américain croit qu'il aurait pu livrer une bien meilleure performance lors de la première ronde de l'Omnium canadien RBC.

Garrigus a remis une carte de 63 (- 9) et s'est emparé de la tête du classement avant que les joueurs soient contraints de s'arrêter en raison de la pluie.

Avant que les organisateurs du tournoi mettent la première ronde en suspend en après-midi, l'Américain s'est forgé une avance d'un coup sur son compatriote Adam Schenk.

«J'aurais pu remettre une carte de 59 si je n'avais pas raté quelques coups, a reconnu Garrigus, qui a manqué des oiselets au 10e et au 17e trou.

«Je vais digérer le tout lorsque je vais me rendre à la maison. Dans l'ensemble c'était une bonne journée de travail, j'ai été en mesure de l'apprécier pour quelques instants, mais je dois me concentrer.», ajoute celui qui dit avoir connu quelques ennuis avec sa concentration ces derniers temps.

Il a disputé une troisième ronde de 66 au Championnat Barbasol samedi dernier, avant de connaître une dernière ronde catastrophique où il a joué sept coups au-dessus de la normale. Un quadruple boguey à l'avant-dernier trou l'avait d'ailleurs relégué au 66e rang du classement.

Le Canadien Mackenzie Hughes s'élance au départ du 11e trou du parcours de Glen Abbey peu de temps avant que le jeu soit suspendu en raison de la pluie, lors de la première ronde de l'Omnium canadien. — NATHAN DENETTE, PC

L'an dernier à Glen Abbey, il avait égalé le record du parcours en inscrivant un pointage de 62 au troisième tour. Sans ses deux erreurs jeudi, il aurait pu battre le record du tournoi.

«J'adore cet endroit. Je joue toujours bien au Canada. Il y a beaucoup d'ondes positives ici et le parcours est très pur, a relaté l'Américain. Je marchais dans l'allée au huitième trou et c'était comme si je marchais sur du tapis. Les conditions sont tout simplement parfaites.»

Malgré les averses, Schenk a pour sa part conclu sa ronde avec trois oiselets d'affilée afin de se positionner au deuxième rang.

Chris Stroud s'est emparé du troisième échelon après avoir remis un score de 65. Ben Crane, Hudson Swafford et Ian Poulter se disputent quant à eux le quatrième rang, à - 6.

SAVOIE SOUS LA NORMALE

David Hearn de Brantford, en Ontario, et Nick Taylor, d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, ont été les meilleurs Canadiens, eux qui ont ramené des cartes de 68 (- 4).

«Je pensais que j'étais un peu meilleur avant le délai, je sentais que les derniers coups n'étaient pas super bons, a admis Taylor, qui se trouvait au 16e trou lorsque le tournoi a été arrêté pour la première fois en raison de la température peu clémente. J'ai finalement bien conclu mon parcours par la suite.»

Trois Québécois participent à l'Omnium canadien. Joey Savoie, de La Prairie, a complété sa ronde en 71 coups (- 1), pendant que Marc-Étienne Bussières, professionnel du Club Longchamp, de Sherbrooke, signait un pointage de 75. Hugo Bernard, de Mont-Saint-Hilaire, qui n'a pu compléter la première ronde, est à + 1 après 13 trous.

LA PRESSE CANADIENNE ET LE SOLEIL

Jimmy Briand ne se joindra pas à l'Impact

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, l'attaquant français Jimmy Briand ne se joindra pas à l'Impact de Montréal.

Dans un bref communiqué acheminé en début d'après-midi jeudi, la direction de l'équipe a déclaré que Briand n'avait pas voulu signer le contrat MLS selon les termes discutés et acceptés par lui et son agent.

Selon l'Impact, des demandes supplémentaires importantes du clan Briand à la dernière minute ont fait avorter la signature.

L'Impact oriente maintenant ses efforts vers d'autres joueurs pour continuer à améliorer l'effectif avant la fin de la fenêtre des transferts internationaux, a ajouté l'équipe dans le communiqué.

L'Impact s'attend à annoncer une nouvelle acquisition au cours des prochains jours.

La date limite pour compléter des transferts internationaux est le 8 août.

Puisque l'équipe est rentrée de Vancouver après le match-retour de la demi-finale du Championnat canadien mercredi soir, il n'y avait aucune disponibilité média prévue jeudi.

L'entraîneur-chef Rémi Garde devrait aborder la question vendredi avant l'entraînement de l'équipe, a fait savoir un porte-parole de la formation.

Mercredi, l'Impact avait annoncé l'acquisition d'une place de joueur étranger des Earthquakes de San Jose pour le reste de la saison 2018, en retour d'un montant d'allocation générale de 100 000 $.

L'attaquant Jimmy Briand — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

› DÉPLUMÉS, MAIS SANS MANZIEL

Le quart Mike Reilly a donné la leçon à ses vis-à-vis Vernon Adams fils et Johnny Manziel, menant les Eskimos d'Edmonton vers une victoire de 44-23, jeudi soir, au Stade Percival-Molson. Reilly a permis aux Eskimos (4-2) d'inscrire 24 points au deuxième quart et son équipe n'a par la suite plus regardé dans ses rétroviseurs. Le vétéran de 33 ans a réussi 24 de ses 32 passes pour des gains aériens de 415 verges. Il a lancé quatre passes de touché. Adams a soulevé la foule à quelques occasions en première demie, mais une interception à mi-chemin au deuxième quart a fait basculer la rencontre. L'entraîneur-chef des Montréalais, Mike Sherman, avait laissé entendre que Manziel allait voir de l'action. L'ancien gagnant du trophée Heisman en 2012 n'a jamais fait son entrée dans la rencontre. —PHOTO: PC

Vladimir Guerrero, Trevor Hoffman, Chipper Jones et Jim Thome posent lors d'une conférence à New York en vue des cérémonies du Temple de la renommée du baseball. — ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

Marquer l'histoire en 90 mots

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

COOPERSTOWN — Quand Vladimir Guerrero et les cinq autres nouveaux membres du Temple de la renommée du baseball seront intronisés, dimanche, ils découvriront alors pour la première fois de quelle façon leur carrière sera immortalisée sur leur plaque.

Quand le commissaire du Baseball majeur, Rob Manfred, leur en fera la lecture, ils n'auront pas idée du travail nécessaire pour résumer en quelque 90 mots leurs faits d'armes sur les losanges.

Jon Shestakofsky, vice-président communications et éducation de la vénérable institution de Cooperstown, dans l'État de New York, est celui qui supervise ce travail colossal, qui se met en branle lorsque le résultat de l'élection est annoncé, vers la mi-janvier de chaque année.

« Les plaques sont rédigées de concert par quelques départements du musée, notamment ceux des communications et de la bibliothèque, a-t-il expliqué à La Presse canadienne. Ce n'est pas l'affaire d'un seul auteur. (...) J'ai un grand mot à dire sur le produit final, mais ça demeure un travail d'équipe. »

Une fois les élus connus — ceux dont le nom aura été inscrit sur le bulletin d'au moins 75 pour cent des membres votants des Chroniqueurs de baseball d'Amérique (BBWAA) —, l'équipe chargée de la rédaction s'attelle à la tâche.

« Parfois on voit venir les coups, on s'attend à ce qu'un joueur soit élu, mais on ne s'aventure jamais bien loin afin de ne pas travailler pour rien. »

Le plus difficile est de faire la synthèse d'une carrière s'échelonnant parfois sur plus de 20 ans en pas plus de 90 mots, excluant la nomenclature de tous les clubs auxquels ont appartenu les nouveaux intronisés.

« Nous tentons d'être constants dans note façon d'utiliser la langue au moment de la rédaction. Si vous regardez des plaques d'une même époque, vous remarquerez une constance dans la structure du texte et le type d'informations qui sont fournies.

« Par contre, d'une époque à l'autre, il y a des différences marquées. Il n'y avait pas (le site de statistiques) baseball-reference.com autrefois. Il y avait ainsi moins de statistiques disponibles et les textes sont plus descriptifs plutôt que d'être constitués de réalisations statistiques ou d'honneurs reçus, dont certains n'existaient même pas. (...) C'est révélateur de la façon dont les amateurs et les journalistes consomment le baseball de nos jours contrairement à la façon dont ils le faisaient en 1939, quand nous avons ouvert nos portes. Les temps changent et les plaques sont témoins de cette évolution.»

UN SPRINT

L'échéancier est plutôt serré, parce qu'en plus de rédiger le texte, son équipe doit obtenir les droits d'utilisation de plusieurs images des futurs intronisés, à partir desquelles le sculpteur officiel du Temple réalisera l'effigie qui ornera leur plaque.

« Le texte final ressemble rarement à la première version: on peut prendre plusieurs détours tortueux avant d'y arriver ! On veut tout simplement s'assurer que nous brossions un portrait précis de la place dans l'histoire du nouveau membre, mais également que nous sommes le plus précis possible avec l'information qui y sera inscrite.»

La maquette doit ensuite être transmise à Matthews International, firme de Pittsburgh, en Pennsylvanie, qui coule le produit final. C'est cette plaque de bronze, haute de 40 centimètres par 27,5 et pesant près de 15 kilos, qui sera ensuite livrée pas plus tard qu'en avril dans le petit village de la campagne new-yorkaise.

« Ce qui nous laisse suffisamment de temps pour nous assurer que nous sommes satisfaits de celle-ci», note Shestakofsky.

Le bronze sera ensuite monté sur un cadre de bois de 4 cm plus large. Le tout sera fixé sur du Corian, un matériau composite se rapprochant du marbre.

Même après tout ce travail, des erreurs peuvent s'insérer sur certaines plaques. Quelques-unes des 317 plaques qui ornent les murs du Hall ont d'ailleurs été remplacées au fil du temps.

« Par exemple, la plaque de Roberto Clemente avait été coulée avec son nom écrit 'Roberto Walker Clemente'. Mais son vrai nom est plutôt 'Roberto Clemente Walker', alors cette plaque a été refaite, comme celle de Jackie Robinson.

« Quand il a été élu au Temple de la renommée, il souhaitait qu'on ne considère que ses exploits sur le terrain. C'est pour ça que lorsque la plaque a été rédigée, on n'y faisait seulement mention de ses accomplissements comme joueur. On ne peut toutefois pas raconter toute l'histoire de ce qu'a représenté et représente toujours Jackie Robinson pour le baseball sans mentionner le courage dont il a dû faire preuve afin de briser la barrière raciale.

« Près de 50 ans plus tard, en 2008, après avoir consulté sa famille, nous avons estimé qu'on ne pouvait pas reconnaître totalement son impact sur le sport sans parler de cet aspect de sa carrière. C'est pourquoi la plaque a été légèrement modifiée.»

Par contre, on ne révise pas l'histoire à Cooperstown.

« Nous ne changeons habituellement pas les plaques si des statistiques changent, par exemple, si une plaque dit 'untel s'est classé troisième...' alors qu'il était plutôt quatrième, tel que révélé par des recherches subséquentes. À l'entrée du hall, nous avons une note qui indique que les plaques sont rédigées avec des informations qui étaient exactes au moment de leur rédaction. C'est la mise en garde qui fait en sorte que nous n'ayons pas à recouler des plaques à chaque fois qu'une nouvelle recherche statistique est menée.»

En plus de Guerrero, Chipper Jones, Jim Thome, Trevor Hoffman, Jack Morris et Alan Trammell seront intronisés, dimanche. La cérémonie se mettra en branle à compter de 13 h 30. Au Québec, elle est retransmise par la chaîne MLB Network.

Happ à New York

La Presse canadienne

TORONTO — Les Blue Jays de Toronto ont échangé le lanceur partant J.A. Happ aux Yankees de New York, ainsi que le releveur Seunghwan Oh au Rockies du Colorado.

En retour de Happ, les Yankees ont cédé aux Blue Jays le joueur d'avant-champ Brandon Drury et le voltigeur Bill McKinney. Ce dernier évolue actuellement dans les ligues mineures. Happ, qui célébrera son 36e anniversaire de naissance en octobre, présente cette saison une fiche de 10-6 avec une moyenne de points mérités de 4,18 en 20 départs. Le gaucher vient solidier une rotation qui inclut Luis Severino, Masahiro Tanaka, CC Sabathia et Sonny Gray.

Happ, qui a montré un dossier de 20-4 en 2016, pourrait devenir joueur autonome à la fin de la campagne, lui qui écoule la dernière année d'un pacte de trois saisons d'une valeur de 36 millions $. Cette année, son salaire s'élève à 13 millions $.

En retour d'Oh, la formation torontoise a mis la main sur deux joueurs des ligues mineures : le joueur de premier-but Chad Spanberger et le votigeur Forrest Wall, tous deux âgés de 22 ans.

Les Rockies céderont aussi un joueur à être nommé plus tard ou une somme d'argent.

Lors de la défaite de 12-6 des Blue Jays en 11 manches contre les Twins du Minnesota mercredi, Oh a brièvement quitté l'enclos des releveurs, laissant croire qu'il avait été échangé pendant le match. Il y est cependant retourné plus tard pendant la rencontre.

Oh, natif de la Corée du Sud, affiche en 2018 un dossier de 4-3 avec une moyenne de points mérités de 2,68, en plus d'avoir inscrit deux sauvetages. Il a obtenu 55 retraits au bâton en 47 manches de travail.

En trois saisons dans les majeures, Oh, 36 ans, présente une moyenne de points mérités en carrière de 2,81, avec 41 matchs préservés. Il a passé ses deux premières campagnes avec les Cardinals de St. Louis avant de signer un contrat d'une saison avec la formation torontoise.

« J'adore ce lanceur, il a accompli de l'excellent travail pour nous, a déclaré le gérant John Gibbons en parlant d'Oh, mercredi soir, après que les Blue Jays aient été balayés devant leurs partisans par les Twins du Minnesota.

« Je ne sais pas si quelque chose va se produire, je sais que la rumeur circule. Il est un très bon lanceur. Il nous a montré de belles choses. Il a une excellente maîtrise [de ses lancers] et il est un grand compétiteur.»

MARATHON DU MICHIGAN EN CANOT LONG PARCOURS

Une occasion à saisir

Christophe Proulx et Samuel Frigon auront fort à faire pour défendre leur couronne

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Christophe Proulx (à l'avant) et Samuel Frigon sont les champions défendants du Marathon du Michigan en canot long parcours. —PHOTO: FACEBOOK

Andrew Triebold et Steve Lajoie sont de retour au Michigan, après quelques années d'absence. On les voit ici à la fin de la deuxième étape de la Classique, en août 2014. —PHOTO: ARCHIVES, LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Christophe Proulx ne laisse personne indifférent quand il débarque à Grayling, au Michigan.

Le canotier de Shawinigan se plaît à dire qu'il est plus populaire dans cet État américain que dans sa propre cour, pendant la Classique internationale de canots de la Mauricie!

«C'est vrai! J'arrive ici et on me prête un camion. Au restaurant, je ne paie pas souvent l'addition. J'adore revenir ici, année après année.»

Ce n'est pas un hasard si Proulx retient autant l'attention des habitants du coin. Il s'apprête à prendre le départ du AuSable River Canoe Marathon, la deuxième étape de la Triple couronne de canot long parcours en Amérique du Nord, la dernière étant notre Classique.

Si Proulx n'a encore jamais eu la chance de savourer l'extase de la victoire chez lui, il revendique deux victoires au Michigan. En fait, il est monté sur la première marche du podium au cours des deux dernières éditions: en 2016 avec Ryan Halstead, l'année suivante aux côtés de Samuel Frigon, avec qui il revient pour la course de 2018, samedi soir. C'est sans compter les deux fois où il a terminé deuxième.

«J'ai encore le record pour l'adolescent le plus rapide durant le marathon. Je pense que c'est pour toutes ces raisons que les gens réagissent comme ça quand ils me voient arriver. C'est flatteur, mais en même temps, je dois me concentrer sur la course.»

Comme à Cooperstown à la fin du mois de mai, Proulx et Frigon devront en découdre avec le dangereux – et pratiquement invincible – tandem formé de Steve Lajoie et Andrew Triebold. Les deux vieux routiers ont gagné Cooperstown, devant un certain Serge Corbin qui était alors accompagné de Guillaume Blais. Proulx et Frigon avaient dû se contenter de la quatrième place, un bon résultat dans des circonstances difficiles, les deux étant incommodés par un virus.

«On ne sait pas s'il y aura une autre occasion de défier Andy et Steve. C'est l'une des meilleures équipes de l'histoire du canot marathon et on les a déjà chauffés.»

— Christophe Proulx

Corbin n'y sera malheureusement pas au Michigan, mais les deux jeunes loups, eux, ont l'intention de brouiller les cartes, d'autant plus que Proulx ne participera pas à la Classique, Championnat canadien de canoë-kayak oblige. «On ne sait pas s'il y aura une autre occasion de défier Andy et Steve. C'est l'une des meilleures équipes de l'histoire du canot marathon et on les a déjà chauffés. Si on peut leur donner un challenge, nous serons satisfaits.»

Le retour du duo Lajoie-Triebold, absent ces dernières années, fait beaucoup jaser au Michigan cette semaine, note Christophe Proulx. «Il y a un gros buzz pour eux, sauf qu'on a remarqué que plusieurs personnes aiment aussi les canotiers un peu sous-estimés! Disons que nous sommes sous-estimés face à eux en ce moment, même si j'ai gagné les deux dernières éditions.»

Un système de projections mis en place par un membre du Temple de la renommée de la course du Michigan suggère que Proulx et Frigon concluront l'épreuve dimanche, en deuxième place, derrière Lajoie et Triebold. Malgré la méthode scientifique adoptée pour en venir à de telles prévisions, Proulx ne s'émeut pas davantage de cette publication, partagée sur les réseaux sociaux cette semaine.

«J'ai gagné deux fois et je n'étais pas le favori! On verra comment ça se déroule dans la nuit de samedi à dimanche.»

Du temps frais est attendu pour l'occasion sur la rivière AuSable. Les canotiers rejoindront la ville d'Oscoda, à l'embouchure du lac Huron, où les vainqueurs de l'édition 2018 seront célébrés.

Proulx, Frigon et Blais ne seront pas les seuls athlètes de la région présents aux États-Unis. Vincent Bellemare, Jimmy Pellerin, Anthony Massicotte, Jérémie Fortin, René Joly, Antoine Rouleau, Rosalie Frigon, Dominic Paquin, Daniel St-Arnaud, Serge Pagé, Zachary Greffard et Louis-Simon Pruneau seront tous de la partie.

Guillemette vainqueur de la Coupe Québec

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le jeune cycliste Mathias Guillemette s'est à nouveau illustré. Le Trifluvien de l'Équipe Vélo Mauricie a été sacré vainqueur de la série Coupe Québec 2018 lors d'une course tenue à Val-d'Or.

Guillemette est monté à trois reprises sur le podium lors du Tour de la relève Val-d'Or. Le cycliste, qui compétitionne dans la catégorie cadet, a terminé premier à la course sur route, deuxième au sprint de 300 m ainsi que deuxième au critérium.

L'athlète de Trois-Rivières a aussi remporté la première place au cumulatif de la cinquième tranche de la Coupe du Québec, ce qui lui a permis d'obtenir le maillot brun à Val-d'Or.

Pour le cumulatif individuel des cinq tranches de la Coupe du Québec sur route, il remporte le cumulatif final avec 222 points sur une possibilité de 240 points.

Mathias Guillemette cumule les victoires. Il a remporté mardi la septième étape des Mardis cyclistes de Lachine. Il pourrait même terminer parmi les trois premiers du classement final.

Mathias Guillemette continue d'impressionner. —PHOTO: MICHEL GUILLEMETTE

Cette belle saison se poursuivra à la 53e finale des Jeux du Québec, dès vendredi à Thetford. Il prendra part aux épreuves de cyclisme sur route.

Les Aigles blanchis à domicile

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

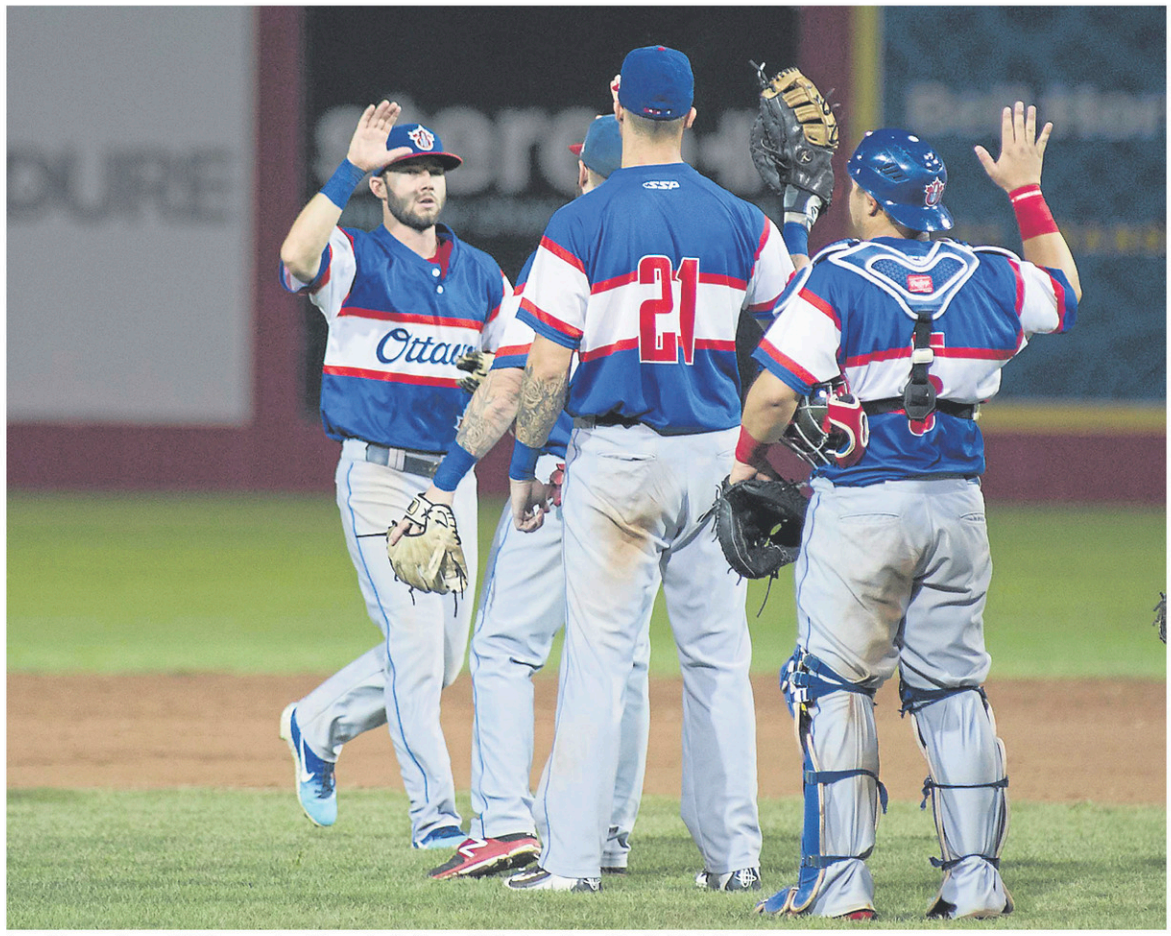

Les Champions d'Ottawa n'ont jamais été inquiétés jeudi, au Stade Stéréo Plus. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — En quête d'une sixième victoire consécutive, les Aigles de Trois-Rivières se sont butés à des adversaires affamés jeudi soir. Balayés lors de leur dernière série au Stade Stéréo Plus, les Champions d'Ottawa ne voulaient pas subir l'humiliation une seconde fois. Ils ont fort bien entrepris cette série en blanchissant les Aigles par la marque de 7-0, devant 2103 amateurs.

«Les deux dernières défaites contre les Aigles ont été dures, nous avons même perdu une partie en 10e manche», affirmait après la rencontre l'entraîneur-chef des Champions, Hal Lanier.

Avant le match, les Aigles présentaient une excellente fiche de 11 victoires en 15 matchs contre Ottawa. Plus productifs au bâton, les Champions ont aussi profité d'un lanceur partant qui a su imposer son rythme. Jake Hale a en effet été efficace contre les frappeurs des Aigles, n'accordant que quatre coups sûrs en sept manches. Sur 27 frappeurs, l'artilleur de 6 pieds 7 pouces en a retiré sept sur trois prises.

«J'ai vraiment été impressionné par ce que Jake Hale a fait au monticule ce soir. Quand tu blanchis une équipe comme les Aigles, c'est que tu as vraiment bien lancé», soulignait Lanier. «Il a bien visé les coins intérieurs et extérieurs pour récolter des prises.»

T.J. Stanton reconnaissait aussi la belle performance de Jake Hale, qui a su s'adapter à l'arbitre au marbre. «C'est tellement difficile de remporter un match quand tu fais face à un lanceur vétéran comme Hale qui sait profiter d'une zone des prises plus large qu'à la normale. Notre équipe est tellement bonne quand la zone des prises se limite au marbre», affirmait le gérant des Aigles.

Après le septième retrait de Jake Hale, Stanton, appuyé par la foule, n'en pouvait plus que l'arbitre au marbre ait une zone des prises plutôt large. La dernière victime a été David Glaude, retiré sur décision. Après ce retrait, le Québécois a dit quelque chose qui a fait réagir l'arbitre qui l'a expulsé du match sur le champ.

Dès que l'entraîneur-chef des Aigles s'est présenté au marbre pour discuter avec l'officiel de cette expulsion, celui-ci lui a aussi montré la porte.

«Glaude a simplement dit à l'arbitre en français: "Calique, ma mère est dans les estrades"», dénonçait Stanton. «L'arbitre, qui ne parle pas français, a cru qu'il s'agissait d'une insulte. Mais c'est comme ça, les arbitres ont tous les droits et n'ont pas à rendre de compte.»

Par la suite, le releveur des Champions, James Jones, a aussi su bien exploiter la zone des prises. En deux manches, il a retiré au bâton deux frappeurs des Aigles.

Le lanceur partant des Aigles, Chris Murphy n'a pas été aussi précis que son rival Hale. Murphy a accordé quatre points en quatre manches et deux tiers de travail, en plus de donner trois buts sur balles. Il a été remplacé en cinquième manche par Ethan Elias, alors que ce dernier a été relevé par Jackson Zarubin en septième manche. Zarubin a quant à lui cédé sa place à Fernando Fernandez en fin de match.

Les Champions n'ont pas tardé en première manche à inscrire les premiers points au tableau. Quatrième frappeur de la rotation, Steve Brown a placé la balle au champ droit, tout juste devant le voltigeur Michael Suchy, ce qui a permis de produire les deux premiers points des Champions. Par la suite, Ottawa n'a jamais été inquiété.

Aigles et Champions remettent ça vendredi au Stade Stéréo Plus avec le deuxième match de la série de quatre.

Sports

CITATION DU JOUR

«C'EST UNE FORMATION COMPÉTITIVE À TOUS LES NIVEAUX.»

-L'entraîneur Hue Jackson, des Browns de Cleveland, qui n'ont remporté aucun match l'an passé dans la NFL et un seul en 2016. Les camps d'entraînement commencent cette semaine.

LIQUIDA MEUBLES

Nous payons les **2 taxes**

ou payez jusqu'à **50 versements***

SUR TOUS LES MEUBLES, LES MATELAS ET LA DÉCORATION

MOBILIER DE CUISINE 5 MCX
PTR-912613

639,99
TAXES PAYÉES OU 26,66* 24 mois

MATELAS WILLARD II
Mousse ferme de Serta

Serta

638 ressorts ensachés

Garantie 10 ans
Sommier à titre indicatif

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

DOUBLE
PTR-685934

399,99
TAXES PAYÉES OU 7,99* 50 mois

PRODUIT VEDETTE

Retour à L'ÉCOLE

ÉPARGNEZ 130$

699,99
TAXES PAYÉES OU 29,16* 24 mois
courant : 829,99

CAUSEUSE INCLINABLE AVEC CONSOLE PTR: 644512

ENSEMBLE DE CHAMBRE À COUCHER 5 MCX PTR-912832

Commode 7 tiroirs, pied et côtés de lit en sus

869,99
TAXES PAYÉES OU 17,39* 50 mois

BUREAU DE TRAVAIL
PTR-631523

249,99
courant : 289,99

CONCOURS PROFIL CLIENT

À GAGNER CETTE SEMAINE
Une cafetière KitchenAid
Une valeur de 259,99$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez « CUISINE » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets

NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1-833-BAS-PRIX (227-7749)

*Applicable sur un achat de 349,99$ et plus avant taxes. Nous payons les 2 taxes ou payez en 50 versements sur les meubles, les matelas et la décoration à l'exception des électroménagers et produits électroniques. Les financements sont achoyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photo à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 5 septembre 2018. Détails en magasin.

liquidameubles.ca
100% TRANSACTIONNEL